

Il faut se serrer les coudes !

Pour de plus intimes relations entre les groupes français d'Amérique —
Vieux thème, observations nouvelles

On trouvera ailleurs, sous le titre la Vie française en Amérique, une série d'extraits de journaux français du pays et des Etats-Unis. C'est la suite d'une campagne qui remonte aux origines mêmes du Devoir.

Dès les débuts du journal, nous nous sommes efforcés d'aider tous les groupes français d'Amérique; nous nous sommes employés à les faire se mieux connaître. Dans les grandes circonstances, nous avons organisé des voyages qui sont restés fameux. Quotidiennement, avec moins d'éclat sans doute, mais avec ténacité, nous avons poursuivi par le journal même cette besogne de rapprochement et de solidarité française.

Et nous ne croyons pas, sur ce point, personne nous conteste un mérite: celui d'avoir fait autant, sinon plus que qui que ce soit, pour resserrer l'union fraternelle de nos groupes.

Nous ne renonçons à aucun des moyens d'action anciens. Il ne se passera probablement pas grand temps maintenant avant que nous propositions, par exemple, à nos amis d'aller rendre aux Louisianais leur dernière visite.

Mais, en attendant des manifestations de ce genre, qui nécessairement doivent être assez espacées, nous comptons multiplier dans le journal les études, les informations sur les divers groupes français.

Nous préparons la publication de textes inédits: mais il suffit de jeter un coup d'oeil sur les extraits de journaux que nous donnons chaque semaine pour deviner tout l'intérêt, tout le profit qu'on y peut trouver.

Il n'est presque pas une initiative prise dans un coin quelconque de l'Amérique qui n'en puisse susciter ailleurs de paires ou d'analogues.

Il n'est pas un examen de situation qui ne puisse inciter, dans tous les groupes, à d'utiles réflexions.

Mais une campagne de ce genre, pour donner son plein rendement, doit compter sur une très large collaboration.

Collaboration du point de vue information d'abord: nous ne pouvons savoir ce qui se passe dans les divers groupes que si l'on veut bien nous y aider, nous adresser des notes, des coupures de journaux, des extraits de revues, etc. Ceci est particulièrement vrai des régions qui ne possèdent point de presse française.

Collaboration du point de vue diffusion ensuite. Les notes les plus intéressantes, les plus utiles en elles-mêmes ne produiront pas grand effet si elles ne sont pas lues de ceux qu'elles pourraient facilement émuouvoir.

Aussi bien renouvelons-nous, sur ces deux points, une vieille prière.

Ici, nous sommes gâtés. Nous trouvons trop facilement de la lecture française pour nous rendre compte de ce que celle-ci représente au loin, dans les milieux où les notes ne constituent qu'une minorité, ne disposent point de presse française locale.

Un texte du Droit nous a ces jours derniers singulièrement frappé. L'auteur, écrivant d'une paroisse de l'Ontario septentrional, disait à peu près ceci: Savez-vous que les deux ou trois journaux français qui arrivent ici passent chacun par cinq ou six maisons?

On ne sait jamais où aboutira un journal français, de ton juste, envoyé dans ces centres éloignés; on ne sait quelles énergies il éveillera, quelles décisions il saura déterminer.

Voilà pourquoi, si l'on veut contribuer au maintien de la langue française en Amérique, à la plus intime connaissance mutuelle des divers groupes, l'un des meilleurs moyens, c'est d'y faire parvenir un journal qui se fait une spécialité de recueillir les échos de la vie française dans tout le continent, de rappeler ainsi à tous les groupes qu'ils ne sont pas isolés, qu'ils se rattachent à d'autres forces — nombreuses et, dans certains cas, puissantes.

Le comité permanent que le Congrès de la Langue française a voulu instituer pour continuer son oeuvre se mettra prochainement à la besogne. (Il est à s'organiser, à préparer sa constitution et la réunion générale où il élaborera son programme d'action immédiat.) Peu de choses faciliteront aussi fortement sa tâche que la communauté d'information ainsi établie par un journal qu'on lira partout, qui portera partout des nouvelles, des mots d'ordre.

Les circonstances favorisent le lancement d'une grande campagne de diffusion.

Nous sommes à la veille des éternelles. Le journal, on l'a bien des fois répété, compte parmi les plus belles, les plus utiles éternelles que l'on puisse donner. Il vaut pour toute l'année. Toute l'année il rappelle le souvenir de son donateur; toute l'année il rend service.

Si donc vous avez au loin quelque ami auquel vous voulez rendre service et faire plaisir, rappelez-vous que pour une somme de \$6 ou \$8, de \$2 ou \$3, selon qu'il s'agit du Canada ou des Etats-Unis, vous pouvez lui faire tenir le Devoir, quotidien ou hebdomadaire. Avec la chronique de toute la vie française en Amérique.

Si vous ne connaissez personne en particulier, envoyez-nous tout de même votre souscription: nous saurons bien à qui faire le service du journal pour que celui-ci donne un efficace rendement.

C'est entendu!

Omer HEROUX

lement, qui sont d'autres artistes, des musiciens, des techniciens? C'est douteux, un véritable artiste, sensible, a besoin de sentir près de lui son auditoire, de le voir réagir, de recevoir l'aiguillon de ses applaudissements, tout comme le tribun, artiste en son genre, qui perd la moitié de ses moyens au micro, parce que le public visible et houleux lui manque.

On croit savoir que les auteurs des nouveaux projets de la présente saison artistique ont donné un coup de sonde à Québec et que les autorités provinciales voient d'un bon oeil les propositions mises de l'avant. Les jours prochains apporteront de nouveaux développements intéressants.

A. A.

Le carnet du grincheux

Encore un peu de temps, tout le monde chez nous sera antilope quelconque.

Il ne sera loisible à personne de faire quelque chose, d'être quelqu'un.

Aberhart veut être à la mode, il est anticonstitutionnel.

Anticosti est en territoire canadien et québécois.

L'hiver s'en mêle, c'est la saison de l'antipyrène, de l'antiphlogistique et de l'antigel.

L'antisme nous hante, nous aura bientôt conduits, par le procédé du cercle vicieux, à l'antihantisme, autre forme de l'antithèse.

Soyons donc contre

Le Grincheux

EN ESPAGNE

Les relations de Franco avec l'étranger

Tokyo reconnaîtra le gouvernement de Salamanque sous peu — Le commerce entre l'Espagne blanche et la Grande-Bretagne augmente rapidement

Note de Franco à Londres — Le gouvernement rouge siège à Caldetas

HENDAYE, 23. (S.P.A.) — Des communications de Salamanque indiquent que les relations du gouvernement Franco avec l'étranger sont en voie d'expansion. Une de ces communications annonce que le chargé d'affaires de Salamanque à Tokyo a conclu un accord en vertu duquel le Japon reconnaîtra le gouvernement Franco sous peu et tiendra compte, en ce qui concerne ce gouvernement, de traités qu'il a conclus avec l'Espagne avant la guerre qui sévit en territoire espagnol. (On a déjà annoncé que le Japon reconnaîtra le gouvernement Franco le 25 de ce mois, jour qui sera le premier anniversaire de la signature du traité germano-japonais contre le communisme).

Une autre communication indique que le commerce entre l'Espagne blanche et la Grande-Bretagne augmente rapidement, depuis l'échange d'agents commerciaux entre Londres et Salamanque.

LES COMBATTANTS ETRANGERS

LONDRES, 23. (S.P.C.-Havas). — On tient de bonnes sources que le généralissimo Franco accepte, mais à certaines conditions, le plan pour l'envoi en Espagne de commissions chargées de dénicher les combattants étrangers. Il a, paraît-il, fait tenir à Londres une note dans laquelle il annonce qu'il accepte le plan si on lui reconnaît le droit de rejeter toute nomination

qu'il jugera inacceptable et si les commissaires sont chargés simplement de dénicher les combattants étrangers, non pas de pourvoir au retrait.

On dit que la note est d'une courtoisie empreinte de fermeté.

L'Espagne "gouvernementale" n'a pas encore répondu à l'invitation de souscrire au plan, mais il paraît qu'elle est en train d'étudier les mesures projetées.

MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE

LONDRES, 23. (C.P.) — Le gouvernement de la Grande-Bretagne vient d'élever au rang de ministre plénipotentiaire le chargé d'affaires accrédité auprès du gouvernement rouge de l'Espagne, M. J. Leche. Le nouveau ministre plénipotentiaire doit quitter Valence avec le personnel de l'ambassade britannique pour s'installer à Caldetas, près de Barcelone, nouveau siège du gouvernement rouge de l'Espagne.

Sir Henry Chilton, ambassadeur de Grande-Bretagne en Espagne, demeure à Hendaye, qui se trouve en territoire français, tout près de la frontière espagnole, en attendant que la situation s'éclaircisse. M. Leche dépendra théoriquement de sir Henry Chilton, mais il communiquera directement avec le Foreign Office.

La Grande-Bretagne est représentée en Espagne blanche par sir Robert Hodgson, qui a le titre d'agent commercial.

Le gouvernement devra faire une élection partielle dans le Québec

Il est improbable que la perspective lui plaise — Mais une fois la main à la pâte il procédera sans doute à un remaniement — Les ministres de Québec ont besoin de secours — Rares sont les ministrables dans la députation — Rien à craindre des "restaurateurs" ni des conservateurs — M. Verville avait fait preuve d'indépendance en votant contre les armements — Un libéral voudra peut-être s'inspirer de son attitude et créer une scission au sein du parti

Ottawa, 23. — La mort de M. J.-A. Verville, député de Lotbinière aux Communes, crée une vacance que le gouvernement devra combler par la voie ordinaire d'une élection partielle. Une élection partielle? Il semblerait pourtant que le gouvernement eût préféré ne pas en tenir dans la province de Québec? Parfaitement! Les ministres trouvent que c'est très embarrassant, une élection partielle. Cela coûte cher. Puis lors même que le comté réélit un candidat ministériel, cela ne donne rien au ministère. Et quelles tractations passes savantes et feintes diplomatiques ne faut-il pas pour écarter les aspirants indésirables et assurer l'unanimité du vote libéral sur le candidat officiel? Pour ces divers raisons, on comprend qu'on ne soit jamais empressé, dans les milieux officiels, à créer une vacance qui nécessite un appel au peuple, particulièrement dans un comté de la province de Québec.

Cette fois c'est la mort qui se charge de faire un vide et d'obliger les forces ministérielles à subir les tracas d'une élection partielle. M. J.-A. Verville était encore relativement jeune. Il venait à peine de toucher la cinquantaine. Il y avait cependant une douzaine d'années qu'il était député fédéral, ayant été élu pour la première fois aux élections générales de 1925, succédant à M. Thomas Vren, ancien député du comté, qui venait d'être nommé à la commission des chemins de fer. M. Verville a assez souvent participé aux débats; ses interventions étaient d'ordinaire marquées du bon sens le plus authentique. On le considérait à tort comme faisant partie de la vieille garde des libéraux du Québec. Cette vieille garde a déjà perdu le Dr Denis, ancien député de Saint-Denis, et M. Joseph Mercier, ancien député de Laurier-Outremont. M. Verville avait au besoin voter contre son parti et son attitude relativement aux crédits militaires de la dernière session a été tout à fait bien. Il a été l'un de ceux qui se sont prononcés contre la politique de réarmement.

Le gouvernement devra donc faire une élection partielle dans la province de Québec. Pendant qu'il sera en frais, il en profitera probablement pour ouvrir deux ou trois autres comtés. Il y a, en effet, des vacances au Sénat et à divers tribunaux. Pourquoi le ministère hésiterait-il, maintenant que les circonstances l'obligent à rencontrer l'électorat? Les adversaires ne sont guère à craindre dans la province française. Les restaurateurs appartenant déjà à l'histoire; ils ont été unanimes à disparaître de la scène après l'écrasement définitif de 1935. Les C.C.F. sont manifestement impuissants à s'imposer à l'attention publique; dans le Québec, ils n'ont ébranlé aucune conviction et n'ont fait aucune version. Les conservateurs sont à ce point inexistant qu'il leur sera bien impossible de présenter deux ou trois candidatures.

Quelques vieillards

Quelques vieillards, tous de langue anglaise, continuent de représenter aux Communes des comtés de la province de Québec. Personne ne s'illustre sur la capacité de ces hommes à faire entendre la voix de la province française dans les conseils du parti. Seul M. Wermerlinger, très sympathique par ailleurs, a surnagé — on ne sait comment ni par quel miracle — au déluge de 1935. Des Canadiens français de valeur, prêts à endosser la déroute conservatrice et à faire la lutte active — nous ne parlons pas des sénateurs — on en cherche partout et on n'en trouve pas. "By that we stand, by that we fall" avait dit un soir où l'on discutait aux Communes de la monarchie bilingue M. Bennett, alors pro-

mier ministre. Il est tombé à plat, lui et son parti. Il est si bien tombé, et si bas, qu'on se demande s'il pourra jamais se relever.

C'est dans des circonstances comme celle-ci, alors que se préparent des élections partielles dans le Québec, qu'on mesure la faiblesse, la nullité du parti conservateur. S'il y a opposition aux candidats ministériels dans les comtés que l'on ouvrira, elle viendra des libéraux eux-mêmes; des libéraux qui se croient lésés dans leurs droits — dans la plupart des comtés il y a toujours deux ou trois mécontents qui soutiennent qu'ils devraient représenter le comté au parlement, et non pas le député actuel, celui-ci ayant passé sous des prétextes à prendre avec des pinces — des libéraux qu'il faudra écarter à coup de promesses ou autrement. Peut-être faudra-t-il faire face à un candidat libéral qui, tout en se proclamant du parti d'une façon générale, n'acceptera pas tel ou tel article du programme ministériel, ainsi, par exemple, la politique militaire du gouvernement. Nous ne voyons pas pourquoi la chose serait impossible et en quoi cette attitude d'un candidat libéral serait ridicule ou condamnable. Il suffirait tout au plus, dans le cas d'un candidat à la succession de M. Verville, de suivre l'exemple du député qui vient de disparaître.

Rédorer leur blason

Le ministère fédéral, d'autre part, voudra profiter de l'occasion de ces élections partielles pour reprendre son emprise sur la population du Québec. Des ministres voient très bien la nécessité de redorer leur blason et de reconquérir leur ancienne autorité. Des élections par acclamation serviraient-elles ce but? Non pas. La plupart du temps des élections par acclamation ne veulent rien dire de tout. Le gouvernement libéral étant solidement au pouvoir, on estime qu'il vaut mieux élire un candidat ministériel afin d'avoir sa part de travaux publics et de fausses ministérielles. Une élection par acclamation peut signifier également que l'adversaire n'est pas organisé et qu'il se sent tellement faible qu'il n'ose pas engager la bataille. Dans ces circonstances le gouvernement ne subit pas l'épreuve d'une forte et habile opposition. Il vaut beaucoup mieux, pour un ministre, sentir la nécessité de se défendre et d'attaquer. C'est alors qu'il a droit de se louer d'un succès électoral.

Il ne serait pas mauvais d'ailleurs que les ministres de langue française songent d'ores et déjà à renforcer la députation de langue française, en permettant et en encourageant le choix de candidats de bonne trempe, au-dessus de la moyenne ordinaire. On admet que, tout en se comparant assez favora-

blement à leurs collègues de langue anglaise, nos députés ne s'imposent pas, en général, par une très grande valeur personnelle. C'est à ce point vrai que, advenant le départ de deux ou trois ministres, on serait fort embarrassé de leur choisir des successeurs. Qui peut, de toute la présente députation canadienne, prétendre qu'il saurait succéder avec honneur à M. Ernest Lapointe et soutenir le rôle du premier plan que joue le ministre de la Justice dans la politique canadienne? Nous ne voyons qu'un député ministrable. Deux ou trois autres feraient peut-être des ministres passables, mais il leur serait impossible de s'imposer au conseil des ministres et de conseiller M. King sur les questions intéressant la province de Québec, comme M. Lapointe le fait depuis 1923 ou 1924. C'est donc le problème de l'avenir qui se pose pour le parti libéral. Ne serait-ce pas le temps de songer à préparer des hommes?

Léopold RICHER

Le comte de Paris retourne en Belgique

Il a quitté Genève aujourd'hui

Genève, 23. (C.P.-Havas). — Le comte de Paris, le fils du prétendant au trône de France, le duc de Guise, a quitté aujourd'hui Genève pour retourner en Belgique. On sait que le comte avait été invité dimanche par les autorités à quitter le territoire suisse, à la suite de la réception qu'il avait donnée dimanche à Versoix, près de Genève, à un groupe de royalistes français. On croyait que le comte s'était rendu dans sans tarder à cette sommation, mais on a appris hier qu'il était encore à Genève.

Le comte de Paris a profité de son séjour en Suisse pour organiser la distribution du manifeste de son père, le duc de Guise, qui fait appel aux Français pour le rétablissement de la monarchie.

S. S. Pie XI

Cité du Vatican, 23. — (A.P.) — On apprend aujourd'hui que Sa Sainteté le Pape Pie XI a souffert hier soir d'une nouvelle attaque du mal qu'il combat depuis des mois, mais qu'il semblait beaucoup mieux ce matin. Son médecin a passé la nuit à ses côtés et le Saint Père a renoncé à son projet de présider une réunion de la Sacre Congrégation des Rites. Il a cependant fait une courte promenade en auto à travers les jardins du Vatican à midi.

Les "cagouleurs"

PARIS, 23. (A.P.) — Le premier ministre Chautemps a convoqué aujourd'hui une réunion de ses ministres pour prendre connaissance du rapport de la police sur l'activité des "Cagouleurs". Le député communiste Jacques Duclos a annoncé son intention de faire une interpellation en Chambre pour obtenir une déclaration publique sur l'enquête qui se poursuit et pour savoir quelles mesures le gouvernement entend prendre contre les personnes responsables de la construction de dépôts souterrains.

La police poursuit ses recherches à Paris et dans plusieurs autres centres, notamment Cannes, Lyon, Toulouse, Nantes, Marseille.

Elle a fouillé aujourd'hui le luxueux appartement de l'ingénieur consultant Edouard Deloncle où elle aurait saisi des documents. Mme Deloncle a déclaré aux policiers que son mari voyage actuellement en Italie. Les récentes descentes de la police n'ont révélé l'existence d'aucun nouveau dépôt d'armes ou de munitions.

L'actualité

Un autre prédicant

Un chef salustiste, Commissaire David Lamb, entretient les membres du Canadian Club, hier midi, hôtel Windsor, de la question du peuplement. M. Lamb doit être pour le moins septuagenaire, puisque son enrôlement dans l'Armée du Salut remonte à 1884, que depuis trente ans il est à la direction du service d'immigration et de colonisation de cette secte religieuse. N'était sa barbe, qui grisonne à peine pourtant mais qui le rattache sans doute possible à l'époque victorienne, on lui donnerait bien moins que cet âge.

Par l'humour incisif de ses propos, par sa manière ou plutôt par ses manières pleines d'allusions, d'insinuations, pas malveillantes toutefois, par ses manières toutes suggestives de traiter un sujet, il s'apparente à George Bernard Shaw, autre octogénaire qui n'a pas vieilli. C'est d'ailleurs très volontiers et fréquemment que le Commissaire Lamb cite Shaw, cite aussi Lloyd George.

Pour s'être occupé, sans désemparer pendant trente ans, d'immigration et de colonisation, M. Lamb connaît la question, du moins son aspect britannique et impérial. En cet espace de temps, il a, paraît-il, dirigé les migrations de plus de 200,000 personnes à travers les vastes territoires britanniques, de l'un à l'autre de ces territoires, la plupart du temps de la Mother Country vers des terres sèches.

Chose curieuse, ce salustiste se défend presque d'être impérialiste. L'Armée du Salut est internationale et, à son dire, reconnaît le droit d'expansion de tous les hommes, de tous les peuples et peuplements humains, le droit de toutes les langues, etc., etc. "La pression de la population", dit-il, "est aussi certaine que celle de l'eau, aussi irrésistible. L'eau fait son chemin selon sa pression, de même... Je vous laisse le soin de trouver le reste."

Tout le discours de Mr Lamb est ainsi bourré, farci de suggestions, de conclusions suggérées, l'une ajoutant à l'autre et la complétant. Par exemple le rapprochement entre la pression de l'eau et la pression de la population l'amène à parler de la Black Line, celle des peuplements noirs, aux Etats-Unis et en Afrique-Sud, aux Etats-Unis, dit-il, la Black Line monte du sud vers le nord; en Afrique-Sud, elle descend du nord vers le sud. A moins que l'immigration blanche ne vienne faire diversion, l'Afrique-Sud paraît bien destinée à devenir une région de Noirs. La langue est un facteur dans les problèmes de peuplements. En Afrique-Sud, la langue courante n'est plus ni l'anglais ni le hollandais mais une langue qui s'appelle l'afrikaans. Quelle sera la langue parlée en Amérique du Nord dans un siècle ou deux?

Le problème des peuplements,

soumet-il, doit être examiné en prenant de la perspective, de la distance dans le temps. Il faut savoir regarder un siècle ou deux en avant.

Mr Lamb reconnaît en principe le droit à tous les peuples d'exercer la pression de leurs peuplements. Sans le dire de façon expresse, il indique toutefois que ce droit, les races anglo-saxonnes et protestantes se doivent de l'exercer. D'où il s'ensuit que le Canada serait terre promise à cela.

Les problèmes de peuplement s'ordonnent à la fois locale et internationale. Y a-t-il beaucoup de Canadiens qui se soient arrêtés à penser que ce qui est aujourd'hui comme la porte de derrière de leur pays, Vancouver, sera peut-être la porte d'en avant, qu'en face de cette porte, de l'autre côté de l'Océan, se trouvent les quatre cinquièmes de toute la population du Globe?

Comme l'on voit, ce salustiste, devant son auditoire du Canadian Club, joue tout aussi bien du péril jaune que du péril noir.

Il craint que le Canada ne sous-estime son potentiel de peuplement blanc. Pourtant ses ressources naturelles sont grandes et c'est cela qui doit en définitive déterminer la densité de la population. Les ressources en or d'un pays ne sont pas un facteur d'importance quand on examine sérieusement le problème de son peuplement. Ce qui compte, ce sont les richesses véritables, les biens de consommation.

La grande erreur que l'on commet à propos d'immigration, dit-il, c'est de considérer un homme en santé, ayant la volonté de travailler, comme un passif alors que cet homme représente au contraire un actif réel.

Depuis vingt ans, la Grande-Bretagne a dépensé £2,000,000,000 en pure perte, pour faire vivre des chômeurs dans l'oisiveté, leur donner le goût et l'habitude de l'oisiveté. L'entretien de chacun de ces chômeurs et de sa famille représente le revenu d'un capital de £2,000. Avec la moitié de cette somme, il serait possible d'établir sur la terre, en pays neuf, une famille de cette catégorie.

Mr Lamb a raconté qu'il revient d'une longue tournée dans les provinces de l'Ouest canadien, où il a fait de son mieux pour faire accepter ses vues. Il ira ces jours prochains à Toronto et dans l'Ontario, ensuite dans les Provinces Maritimes, toujours dans le même but.

Pour les £1,000 de capital, par famille émigrée, il compte sur la générosité de l'Échiquier londonien: pour l'accueil de ces émigrés en terre neuve, en l'occurrence la terre canadienne, il compte sur la sympathie des Canadiens.

Ce qui ressort le plus nettement des propos insinuants du Commissaire Lamb, c'est que la Grande-Bretagne voudrait bien se débarrasser de son boobo du chômage et de la Dole en le passant aux autres. Mais charité bien ordonnée...

E. B.

Bloc-notes

"Une bonne nomination", dit un libéral

Sonnerie téléphonique. "Ici X (le nom d'un membre en vue du parti libéral et du Reform Club). Je connais très bien Redmond Roche, qui vient d'être nommé assistant du colonel Piuzze. Le gouvernement provincial ne pouvait faire un meilleur choix. Redmond Roche jouit de l'estime de tous ses confrères au barreau. C'est un bilingue parfait, ayant fait ses études dans un collège classique très estimé de la province: le collège de Rigaud. C'est le prototype des candidats qu'un gouvernement doit choisir; car Redmond Roche n'est pas seulement un avocat, mais encore un militaire d'expérience. Le colonel Piuzze, dont personne n'a critiqué la nomination, sera bien assésé."

Nous avons rapporté textuellement ce témoignage d'un adversaire déclaré de l'administration de Québec. Cela met tout le monde à l'aise pour louer le gouvernement de son choix. Il s'agit, en effet, d'une nomination très importante, comme nous sommes à une période de trouble où le rôle de la police est plus difficile et plus délicat que jamais. Mieux celle-ci sera dirigée et encadrée et on peut en être sûr, mieux elle vaudra. Mieux aussi l'ordre et la tranquillité publique seront assurés.

L. D.

Une troupe d'opéra montréalaise

La saison artistique montréalaise réserve des surprises et des surprises de taille, paraît-il. On commence à entendre dire à travers les branches que, si certains projets réussissent, Montréal pourra se dispenser, du moins dans une large proportion, de faire venir des troupes d'opéra de l'étranger. Et l'opéra ne sera plus réservé qu'à Montréal ou qu'à Québec, mais aux petites villes de la province.

Cela en surprendra peut-être plusieurs, mais sait-on que jamais on n'a joué à Montréal la véritable orchestration de Carmen? Sait-on que la plupart des opéras joués à Montréal par des troupes venues de New-York ou de Chicago sont tronqués?

Si les projets en voie de réalisation réussissent, la ville de Montréal, ou plus exactement la province de Québec, sera dotée d'une troupe d'opéra avec orchestre en état de jouer des opéras en entier, avec leur véritable orchestration, sans amputation.

Présentement, les artistes n'ont presque pas d'autre débouché pour faire valoir leurs talents que la radio et toujours la radio. Or, un artiste peut-il donner toute sa mesure devant le micro, dans un studio fermé hermétiquement, en présence de quelques personnes seu-

Agent de l'Espagne blanche à Londres

Nomination officielle du duc d'Albe

SALAMANQUE, 23. (S.P.C.-Havas). — Le généralissimo Franco a officiellement nommé le duc d'Albe agent commercial de l'Espagne blanche en Grande-Bretagne. Depuis plusieurs mois, le duc d'Albe était agent de l'Espagne blanche à Londres, mais ses fonctions n'avaient aucun caractère officiel au point de vue des autorités britanniques. Sa nomination officielle au poste d'agent commercial complète l'application de l'entente en vertu de laquelle Salamanque et Londres doivent échanger des agents commerciaux. On sait que la nomination de l'agent britannique à Salamanque a eu lieu récemment et que cet agent est sir Robert Hodgson.

Le duc d'Albe compte des Stuart parmi ses ascendants. Il fait partie de la pairie anglaise en qualité de duc de Berwick. Il a été ministre de l'instruction publique d'Espagne, avant l'abolition de la royauté.

Les livres

Les expositions

Une grande exposition du livre de langue française aura lieu à l'Ecole technique, du 4 au 29 décembre

Celle du livre anglais au Mont-Royal

Du 4 au 20 décembre se tiendra à Montréal, à l'Ecole technique, une grande exposition du livre de langue française. Toutes les maisons canadiennes qui font le commerce du livre sous une forme ou sous une autre doivent y participer. Des maisons de Québec et d'autres villes y prendront part. La première exposition du livre de langue anglaise à Montréal aura à peine fermé ses portes que celle du livre français et canadien ouvrira les siennes.

A l'exposition du livre anglais à l'hôtel Mont-Royal, il y a bien une couple de kiosques consacrés au livre français et canadien et à la reliure canadienne, mais les Canadiens français participent à la présente exposition du Mont-Royal plutôt par politesse. Les organisateurs de l'exposition anglaise ne les ont invités à y participer qu'à la dernière minute. Les Canadiens français ont préféré réserver leur principal effort pour leur propre exposition qui s'ouvrira le 4 décembre pour se clore le 20 décembre.

A la veille de Noël, les gens pourront en profiter pour choisir des livres comme cadeaux pour leurs parents et amis.

Lorsque vous pénétrez dans l'hôtel Mont-Royal pour aller visiter l'exposition des livres, vous apercevez dès l'entrée dans le grand hall une vitrine. Elle contient le plus grand et le plus petit livre. Contraste frappant, à l'hon-

Naissance

COALLIER. — A Montréal, le 16 novembre 1937, à l'hôpital de la Miséricorde, A Monsieur et Madame Paul Coallier, née Arès (Rachel), un fils baptisé Jean, Pierre.

Avis de décès

LARAMEE. — A Outremont, le 20 novembre 1937, est décédé à 63 ans le Dr Albert Laramee, bibliothécaire de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Funérailles le mercredi 24 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son frère, no 367, ave de l'Épée, à 8 heures 45 du matin, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BOURDON. — A Montréal, le 20, à 64 ans, Joseph-Emmanuel Bourdon, époux de Olympe Bourdon.
BOUVIER. — A Verchères, le 21, Germaine Bouvier.
BRUNELLE. — A Pointe-Claire, le 20, à 71 ans, Ludger Brunelle, époux d'Assur Courtemanche.
BRUNET. — A Montréal, le 21, à 66 ans, Mme Évariste Brunet, née Philomène St-Onge.
CADIUEUX. — A Saint-Martin de Laval, le 21, à 85 ans, Charles Cadiueux, époux d'Olympe Cadiueux.
CONSTANTINEAU. — A Montréal, à 72 ans, Olympe Constantineau, époux en 1ères nocces de Céline Lalande, en 2es nocces, d'Ernestine Langlois.
DESJARDINS. — A Montréal, le 21, à 46 ans, Adèle Desjardins, fille de feu Théodore Desjardins et de Philéas Perreault.
DESORMEAULT. — A Montréal, le 20, à 89 ans, Mme veuve Émile Desormeaumont, née Cadiueux, veuve.
GAGNON. — A Montréal, le 20, à 51 ans, Mme Sylvain Gagnon, née Vienne, d'Alma.
GARNIER. — A Montréal, le 21, à 64 ans, Alba Gagnon, épouse 1ères nocces Eugène Chamberland, 2es nocces, d'Amable Chamberland.
GEOFFRION. — A Montréal, le 21, à 76 ans, Fabien Geoffrion, époux en 1ères nocces d'Angeline Cardin, en 2es, de Marie-Louise Rapin du Barlet.
GEOFFRION. — A Montréal, le 21, à 38 ans, Napoléon Geoffrion, époux de Rosa Lafrance.
GRAVEL. — A Montréal, le 22, à 31 ans, Alexandre Gravel, époux de Lucienne Beaudoin.
LAFLEUR. — A Montréal, le 20, à 72 ans, Franco-Xavier Lafleur, époux de Jeanne Richard.
LALANDE. — A Montréal, le 20, Mlle Marie-Claire Lalande, fille de Germain Lalande.
LARAMEE. — A Outremont, le 20, à 63 ans, Dr Albert Laramee.
LEVEILLE. — A Montréal, le 21, à 82 ans, Domitille Ouellette, épouse de feu Cyrille Leveillé.
MAILLOUX-BRODEUR. — A Montréal, le 20, à 49 ans, Mme Alexandre Brodeur, née Mailloux, Bernadette.
MASSON. — A Montréal, le 20, Adrien Masson.
NORMANDEAU. — A Montréal, le 21, à 41 ans, J.-A. Normandeau, époux de Violet Draper.
PERRIN. — A Verdun, le 20, à 71 ans, Mme Hector Perrin, née Sénécal, Georgine.
POIRIER. — A Châteauguay, le 22, à 21 ans, Yvonne Poirier, fille d'Odile Poirier et de feu Agnès Bourget.
RAYMOND. — A Montréal, le 20, à 1 an, André, fils d'Eugène Raymond et d'Albina Gauthier.
TALLEFER. — A Montréal, le 21, à 76 ans, Léa Tessier, épouse de feu Charles Talfer.

Entre Changhaï et Nankin

La prise de Housi

CHANGHAÏ 23. (S.P.A.) — Des Japonais annonçaient il y a plusieurs heures que des troupes japonaises avaient pris Housi, un des derniers points d'appui de la ligne de défense que les Chinois ont établie entre Changhaï et Nankin, mais des officiers japonais disent que les Chinois sont encore maîtres de cette place forte, qui est à 95 milles au sud-est de la capitale. Toutefois, des avions japonais attaquent Housi et des troupes japonaises en approchent. Il est fort possible que les troupes chinoises évacuent la place bientôt. Bien que d'abondantes pluies continuent de retarder les opérations, les Japonais semblent toujours compter atteindre Nankin cette semaine même. A cause de l'état des chemins, ils se servent d'avions pour ravitailler leur infanterie.

L'aviation japonaise de bombardement continue d'opérer à des distances considérables à l'ouest de Changhaï. Il paraît qu'elle a détruit 20 avions chinois dans le Honan.

Le ministre des finances de la Chine, H. H. Koung, affirme que la Chine est financièrement en état de faire une très longue guerre.

Assemblée annuelle des infirmières

PRÉSENCE DE MGR CHARTIER ET DES RR. PP. D'ORSONNENS, S.J., ET DRAGON, S.J.

Le samedi, 20 novembre, à la salle du Gesù avait lieu la deuxième assemblée annuelle de l'Association Catholique des Infirmières Canadiennes.

Mgr Chartier était l'invité d'honneur. Le révérend père Dragon, S.J., confesseur, ouvrit l'assemblée par une séance de cinéma. Cette promenade à travers la Rome pontificale, la Rome de Mussolini et celle d'avant sa dictature intéressa vivement l'assistance.

Mlle Gabrielle Brossard, présidente de l'Association, de retour de Londres, où elle représenta les Canadiennes françaises au congrès international catholique, a fait le portrait de l'infirmière idéale. Elle souligna avec à propos un extrait de la lettre de Mgr Pizzardo adressée aux congressistes au nom du Saint-Père: "Afin qu'elle reçoive toute l'aide possible pour atteindre à cet idéal élevé, l'infirmière catholique s'associera à d'autres infirmières catholiques et par cette union, qui est une des conditions de la force, jointe à une direction religieuse compétente et à une instruction professionnelle qui n'est possible que par l'organisation, elle pourra atteindre les sommets de l'excellence spirituelle et scientifique. C'est donc un devoir pour l'infirmière catholique de faire partie des associations d'infirmières catholiques et de les promouvoir autant que possible." L'Association Catholique des Infirmières Canadiennes répond donc aux desirs du Saint-Père. Pour qu'il vive et progresse, dit Mlle Brossard, il faut le zèle et l'activité des membres qui la composent. L'assemblée d'aujourd'hui doit accroître l'intérêt de l'infirmière catholique; intérêt qui doit aller jusqu'au désir de faire quelque chose pour aider à son progrès. Il devient absolument nécessaire de faire appel aux âmes de bonne volonté. Elles ne manquent pas certes, elles n'ont pas manqué autour de notre association naissante, mais il les faudrait maintenant plus nombreuses. Je fais appel à toutes celles qui ont quelques loisirs à sacrifier. Leur activité et leurs conseils pourraient être un précieux appoint pour celles qui travaillent avec nous et dont le moindre loisir est déjà si lourdement taxé.

Mlle Bernadette Lépine, secrétaire, résuma dans un bref exposé les activités de l'année. Il est à remarquer que l'Association compte actuellement 1184 membres, dont 205 religieuses et 979 laïques.

Mlle Emma Rogée, trésorière, donna le bilan de l'année. Les recettes se chiffrent à \$881.62.

Mlle Maria Roy, présidente du sous-comité d'Action Catholique, a fait le rapport suivant: Des conférences ont été organisées dans les différents hôpitaux de la ville. Elle spécifia qu'actuellement des cours d'Action Catholique se donnent à l'école Polytechnique tous les jeudis après-midi à 5 h. 30 et le soir à 9 h. Ces causeries sont données par le R. P. Lévesque, dominicain. Durant l'année une retraite générale a eu lieu à l'église du Gesù et un pèlerinage à la chapelle Notre-Dame de Bonsecours. Tous les mois dans la revue "La Garde-Malade", canadienne-française, un article intéressant a été publié sur l'Action Catholique.

Mlle Annonciade Martineau, présidente du sous-comité du Registre Central, traita avec beaucoup de doigté les problèmes angoissants de l'infirmière en service privé. L'espace manque pour le répéter ici et c'est dommage. Ce travail si substantiel que toutes les infirmières religieuses et laïques devraient lire paraîtra en entier dans la revue "La Garde-Malade". Notons cependant qu'un service d'infirmières visiteuses a été inauguré en mai dernier. Cette organisation a déjà fait beaucoup de bien.

Les rapports des sous-comités des "Béguines de l'Infirmière" et de "Propagande et de Renseignements" furent présentés par Mlle Emma Drapeau et Suzanne Giroux.

Le R. P. d'Orsonnens, S.J., émouvant, adressa un mot de félicitations au comité exécutif pour le travail accompli durant l'année et fit appel à la générosité des membres insistant sur la bonne coopération de chacune.

Mgr Chartier encouragea fortement les directrices à continuer cette œuvre qui apporte une aide précieuse aux infirmières. En terminant il commenta ces paroles de l'apôtre saint Jacques: "Tout homme doit être prompt à écouter, lent à parler et lent à s'irriter", conseil ainsi aux infirmières les qualités indispensables: le dévouement, la discrétion, la patience, la douceur et la bonté.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

Me Roch Pinard, avocat, lauréat du concours international d'éloquence en 1929, sera l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Club Canadien, le mercredi soir 24 novembre à 7 heures. Il traitera le sujet suivant: "La jeunesse assoiffée de justice". La causerie de Me Pinard sera transmise à 9 heures, par le poste CHPL.

"Bonaparte peint par lui-même"

PAR FRANÇOIS DUHOURCAU

Sa naissance. — L'éducation de l'enfant et de l'adolescent. — Préparation du chef militaire, du législateur et de l'empereur. — Les débuts de la Révolution: deux Marius et un Sylla. — Bonaparte au service de la Révolution. — Bonaparte dans l'Italie du Nord. — Les diatribes d'Orient. — Bonaparte à St-Cloud ou le sauvetage de la Révolution à l'intérieur. — Bonaparte à Marengo ou le sauvetage de la Révolution à l'extérieur. — Sylla glisse au nouvel Alexandre.

Après "François d'Assise, saint des temps de misère", qui a connu tant de succès auprès des lecteurs de Fr. Duhourcau, voici un portrait psychologique tout différent: "Bonaparte", prince des enfants du siècle, des ténérailles, des aventures.

Il est tracé de main de maître comme celui du saint. Mais, la sûreté, la profusion, la finesse des touches sont prises dans un emportement qui convient à un Bonaparte et que n'appellait point le doux Povellet. Il serait beau qu'un Stephan Zweig eût fait un Napoléon, comme il a fait une Marie-Antoinette, une Marie Stuart et un Fouqué. On eût pu lui comparer celui du Duhourcau.

Beaucoup de nouveau aussi sur un sujet qu'on pourrait croire cependant épuisé. Explication, dans la mesure du possible, du génie napoléonien par la filiation maternelle et l'esprit réaliste, civilisation de la race toscane ou ibère; raisons pour lesquelles Bonaparte arrêté à Leoben, en pleine victoire, la campagne d'Italie, au moment qu'elle touche à sa fin, la prise de Vienne; raisons pour lesquelles Bonaparte fait faire par Augereau, son lieutenant, le 18 Fructidor, au lieu d'opérer lui-même; réhabilitation du Bonaparte du 19 Brumaire et renversement total, en fin du livre, de l'opinion courante d'aujourd'hui; Bonaparte est excusable à l'intérieur; il ne l'est pas à l'extérieur, ayant provoqué par des motifs d'ambition impérialiste la rupture de la paix d'Amiens qui le devait entraîner, et la France avec lui, jusqu'à Waterloo et aux traités désastreux de 1815.

Un livre magistral, vivant, neuf et qui répond à bien des préoccupations d'aujourd'hui.

Un volume in-8° couronné de 328 pages. Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Prix: 90s. franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.



Hommage à Marconi au Plateau

Le "Requiem" et le "Dies Irae" de Verdi — Discours de MM. Wallace, Gendreau, de Simone et Fabre-Surveyer — Programme irradié

La mémoire du célèbre savant italien Guglielmo Marconi a été honorée avec éclat, hier soir, à l'Auditorium du Plateau, par l'Institut de Culture Italienne de Montréal.

A cette occasion, un orchestre symphonique dirigé par M. Wilfrid Pelletier et un chœur sous la direction de M. Charles Goulet ont donné le "Requiem" et le "Dies Irae" de Verdi (deux pièces admirables qui avaient remporté le plus vif succès au dernier Festival de Musique des Concerts Symphoniques à St-Laurent). Les solistes étaient: Mme Jeanne Desjardins, Mlle Anna Malfant, MM. Hardesty Johnson et Gérard Gélinais. L'interprétation a été très réussie et tous les artistes qui y ont participé méritent des félicitations.

Cette soirée d'hommages à Marconi était présidée par M. le juge Fabre-Surveyer qui fit une allocution de circonstance, au début de la soirée.

M. G. W. Wallace, professeur à l'Université McGill, traita du caractère si honnête et si affable de Marconi qui avait valu au grand savant, dans le monde entier, les plus précieuses amitiés.

Le Dr J.-E. Gendreau, professeur à l'Université de Montréal, a rendu hommage au savant et au bienfaiteur de l'humanité que fut Marconi qui, dit-il, a illuminé, organisé et révélé l'espace, par la lumière de son génie. Il a réalisé, dit-il, dans l'ordre des ondes, ce que Platon rêvait dans le monde des astres: l'unité dans la variété. Personne n'a été plus généreux pour l'humanité que Marconi. Le Dr Gendreau a félicité les artistes qui ne pouvaient certes faire un meilleur choix que le "Requiem" et le "Dies Irae" de Verdi, pour commémorer le grand catholique que fut Marconi.

Le consul d'Italie

M. Paolo de Simone, consul d'Italie à Montréal, a fait, en français, un émouvant éloge du savant italien.

Après avoir remercié en anglais les artistes, les orateurs et le public qui ont participé à la manifestation commémorative, le consul royal d'Italie à Montréal, le marquis Paul de Simone, fit, en français, un magnifique éloge de Marconi. "Marconi, dit-il, a donné la possibilité du salut au naufragé, celle du réconfort au combattant, celle de l'espoir à l'explorateur. En abolissant les distances, il a dompté l'espace; et, en créant de nouvelles liens entre les hommes et les peuples, il a fourni à la science, à l'art et à la technique l'instrument le plus prodigieux de notre époque. "On ne se rend pas, peut-être, ajouta-t-il, parfaitement compte de la valeur de la radio comme élément de la vie quotidienne, comme facteur intime de la vie des peuples; valeur fondamentale qui peut être définie avec raison l'élément qui distingue notre période historique des précédentes, tout comme on a pu dire de la découverte de l'Amérique et de l'invention de la presse.

"L'âge contemporain est l'âge de la radio. Voilà pourquoi la grande lumière de Guglielmo Marconi ne s'est pas éteinte."

HIS MAJESTY'S
Du samedi 27 nov. au vendredi 3 déc. incl.
TOUS LES JOURS à 8 h. 30
Matinées: 27, 28, 30 nov. et 2 déc.
"Un Homme"
Pièce de Mme YVETTE-O. MERCIER-GOUDIN
— Prix des places
Soir: loges, \$1.50; orch. \$1 et .75; balcon, .75, .50, .35 et .25. Matinées: loges \$1; orch. .75 et .50; balcon, .50, .35 et .25.
Billets chez Archambault et au His Majesty's.

MONTREAL SALON
DE L' **AUTO**
EDIFICE SUN LIFE
27 NOV. 10 A.M. à 11 P.M.
ENTRÉE AVANT 25c APRÈS à p.m. 50c

THE Grand Macnish SCOTCH WHISKY
DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUILLÉ EN ÉCOSSE
26-27/3, 13-20 — 40 oz. 14.35



"Les patriotes de 1837-1838"

par Arthur SAINT-PIERRE de la Société Royale
Une élégante brochure où l'auteur, au témoignage de M. Victor Morin, "établit la légitimité des réclamations du peuple et démontre que c'est à cette "folle échauffourée" que nous devons les libertés constitutionnelles dont nous jouissons aujourd'hui".
En vente au Service de Librairie du Devoir, 10 sous.

HOTEL QUEEN MARY

(Dollars) THEORET, prop.)
3774, Ch. Rime-Marie - Montréal
Tarifs d'hiver maintenant en vigueur. Endroit idéal pour pensionnaires. Tarifs raisonnables. EL. 5144

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

LA RELEVÉ

8e cahier — 3e série

CLAUDE HURTUBISE Notes sur René Schwob
GILMARD Jacques Moritain
ROBERT ELIE Gide et l'expérience communiste 2 (fin)
FRANÇOIS HERTEL "Menaud, maître-draveur"
JEAN-MARIE PARENT Victimes du destin d'une époque

Chroniques

L'ACTION CATHOLIQUE Pour que la "Relève" continue

Le numéro: 15 cents L'abonnement (10 cahiers): \$1.
36, ave Roskilde, Outremont.

LOI ELECTORALE DE QUEBEC LISTE DES ELECTEURS CITE DE MONTREAL BUREAUX D'ENREGISTREMENT

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la Cité de Montréal, qui sont SUJETS BRITANNIQUES, du SEXE MASCULIN, qui ont 21 ANS accomplis et qui possèdent les qualifications requises pour être inscrites sur LA LISTE DES ELECTEURS POUR L'ELECTION D'UN MEMBRE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE actuellement en voie de préparation sont priées de se présenter à celui des BUREAUX TEMPORAIRES qui est le plus

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— CALENDRIER —
 Demain: MERCREDI, 24 novembre 1937
 Saint Jean de la Croix, confesseur.
 Lever du soleil, 7 h. 11.
 Coucher du soleil, 4 h. 22.
 Lever de la lune, 11 h. 44.
 Coucher de la lune, 9 h. 17.
 Nouvelle lune, le 2, à 11 h. 16 m. du soir.
 Premier quart, le 11, à 4 h. 33 m. du matin.
 Pleine lune, le 18, à 3 h. 0 m. du matin.
 Dernier quart, le 24, à 7 h. 4 m. du soir.

BEAU ET UN PEU MOINS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 30.

Minimum 21.

Même date l'an dernier 31.

Même date l'an dernier 20.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.10. 11 h. a.m. 30.15. Midi: 30.20.

Chiffres fournis par la maison M.-R. de Meis

Le mode d'administration de Montréal

Formation prochaine de la Commission d'étude — Un referendum puis un bill

Au cours d'une conversation avec les journalistes, ce matin, M. le maire Raynault a déclaré que la Commission qui doit étudier les changements au mode d'administration de Montréal sera formée sous peu. Les projets qu'elle élaborera seront soumis au peuple par un referendum, puis la ville l'incorporera dans un bill à la Législature.

"Ce n'est pas, dit M. Raynault, le droit du conseil ou du maire de décider quel doit être le mode administratif de la ville, mais c'est celui du peuple, et j'ai toujours été en faveur de la tenue d'un referendum pour décider du nouveau mode de gouvernement que nous devons adopter."

Toutes les associations seront non seulement consultées mais auront voix au chapitre sur la commission. Celle-ci sera nommée par le conseil.

La douane maritime de Changhaï sous l'autorité du Japon

CHANGHAÏ, 23. (S.P.C.-Havas). — L'agence d'information Doméi annonce que la douane maritime de Changhaï est maintenant sous l'autorité du Japon, qui vient d'en confier l'administration à un haut fonctionnaire, M. Yochisuké Akatani. L'agence ajoute que sir Frederick Mase, inspecteur général des douanes de la Chine, a annoncé la nomination de M. Akatani.

On apprend que, par suite d'une pression exercée par les Japonais, le conseil municipal de Changhaï a demandé à quatre journaux chinois influents de suspendre leur publication.

Les Japonais ont déjà manifesté l'intention de s'attribuer les droits souverains que la Chine exerceait dans la région de Changhaï. Il y a tout lieu de penser que les autorités céderont à la nécessité.

La pieuvre communiste

Les paroles du général Araki contre lesquelles proteste la Russie soviétique

Changhaï, 23. — (S.P.A.). — Les Japonais disent que des documents qu'ils ont trouvés dans la capitale du Chansi lors de la prise de la ville montrent que des Russes faisaient de la propagande communiste dans la province chinoise en question. Ces Russes coopéraient, paraît-il, avec la 8^e armée chinoise, qui, naguère, était une armée communiste.

Moscou, 23. — (S.P.A.). — L'agence Tass annonce que l'Union soviétique a fait tenir à Tokyo une protestation contre des paroles que le général Sadao Araki, membre du grand conseil du Japon, a prononcées (au cours d'un interview accordé le 25 octobre dernier). Le gouvernement soviétique qualifie les paroles d'"appel" en faveur d'une "guerre contre l'U.R.S.S."

Dans l'interview en question, le général Araki, qui était ministre de la guerre pendant la campagne de Mandchourie, a dit notamment que le communisme était une "pieuvre" qui étend ses tentacules sur le monde entier, que c'est à cause du communisme que le Japon combat la Chine et que le Japon devra sans doute frapper directement la Russie, corps de la pieuvre. Il a ajouté que l'Amérique et l'Angleterre devraient coopérer avec le Japon et frapper la pieuvre au cœur.

A Oka

Le théâtre "System"

Ces jours derniers la System Theatre Operating Co. a demandé une injonction contre Harry Pulos, Mary Panos et George Cockleades pour les empêcher de continuer à exploiter le théâtre System, rue Ste-Catherine, et cette demande est en délibéré.

Ce matin, les trois intimés dans cette procédure se sont portés à l'attaque et ont demandé et obtenu l'émission d'un bref de quo warranto contre Arthur P. Bahen, Hubert Lambert, Herbert Mathers et Benjamin-A. Garson, intimés, et la System Theatre Operating Co., la La-Salle Theatre Ltd., la St. James Securities Corp. et la Montreal Debentures Corp., mises en cause.

Les trois requérants du bref de quo warranto prétendent que ce sont eux les véritables directeurs de la System Theatre Operating Co., et que les quatre intimés usurpent sans droit les fonctions de directeurs de cette compagnie; qu'ils ont transporté leurs actions à la Montreal Debentures Corp., mais seulement comme garantie; que la Montreal Debentures Corp. n'avait pas le droit de se départir de ces actions et de permettre à un nouveau bureau de directeurs de s'organiser. Le bref est émis et viendra ultérieurement devant le tribunal sur le mérite.

Chez les débardeurs

M. le juge Fabre-Surveyer a accordé ce matin l'émission d'un bref de certiorari à la requête de l'Union nationale indépendante des débardeurs, contre Lucien Souci, intimé, et le juge Enright, le procureur général et le grand connétable mis en cause. M. Souci a obtenu ces jours derniers l'émission d'un mandat de perquisition aux bureaux de l'Union en prétendant qu'il y avait eu vol; l'Union conteste à M. Souci le droit d'avoir ainsi accès à ses livres et elle demande que par voie de certiorari la Cour supérieure décide le cas. L'affaire viendra au mérite plus tard.

La résidence des lieutenants-gouverneurs

Fredericton, Nouveau-Brunswick, 23 (C.P.). — Le gouvernement de l'Ontario, qui vient de décider de fermer la résidence du lieutenant-gouverneur, ne fait que suivre le précédent posé par le Nouveau-Brunswick il y a déjà plusieurs années. Cette demeure séculaire, dont le gouvernement fédéral a fait l'acquisition, sert maintenant de quartiers généraux à la police fédérale au Nouveau-Brunswick.

Bulletin météorologique

Toronto, 23. (C.P.). — Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain:

— région de Montréal et d'Ottawa: vent modéré de l'ouest vers le sud-ouest; beau et un peu moins froid; vallée du bas St-Laurent: beau et froid; avec neige légère probable vers le nord;

— nord-ouest du Québec et lac Saint-Jean: partiellement nuageux et plus doux;

— golfe, rive nord et baie des Chaleurs: partiellement nuageux et froid avec neige légère.

La loi des compagnies

La conférence d'Ottawa

Ottawa, 23 (D.N.C.). — Le comité fédéral-provincial qui étudie les amendements à la loi des compagnies s'est réuni aujourd'hui. La conférence durera trois ou quatre jours. Ses séances auront lieu à huis clos et il y aura une déclaration à la fin des travaux.

A l'ouverture de la séance ce matin, M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, a prononcé le discours de bienvenue dont voici le texte français:

M. Rinfret

A l'ouverture de cette seconde séance, je suis très heureux de souhaiter la bienvenue aux membres du comité conjoint du Dominion et des provinces pour l'étude de la loi des compagnies.

En convoquant le comité, l'année dernière, je me conformais à la résolution adoptée à l'unanimité à la conférence tenue en décembre 1935, entre le pouvoir fédéral et les provinces. J'ai eu l'honneur d'assister à toutes les sessions du comité l'année dernière, et l'on me permettra de dire à quel point j'ai admiré la bonne harmonie qui n'a cessé d'y régner. J'ai gardé aussi une excellente impression de l'empressement et du soin que les représentants des provinces et du Dominion ont apportés à l'étude d'un problème très difficile.

A votre assemblée de 1936, vous avez nommé plusieurs sous-comités chargés de préparer des rapports sur diverses parties importantes de la loi des compagnies, et je constate avec plaisir que les rapports de la plupart de ces sous-comités sont prêts et vous sont soumis à la séance d'aujourd'hui.

Un autre résultat significatif de vos travaux de l'année dernière fut la conférence entre les commissaires des titres des provinces, tenue à Toronto en mars, et qui fut l'occasion d'un échange de vues très utile entre les fonctionnaires chargés de l'application des diverses lois provinciales des titres et les fonctionnaires fédéraux.

Je suis encore heureux de constater que l'organisation de ce comité conjoint du Dominion et des provinces, en mettant en contact des fonctionnaires fédéraux et provinciaux ayant à s'occuper des lois des compagnies, a développé un esprit de coopération dont les administrations fédérale et provinciales ne peuvent tirer que des avantages.

Les membres de ce comité comprennent l'étendue et l'importance de la tâche qui leur est confiée. C'est pourquoi j'estime que vous agirez sagement en n'essayant pas de hâter l'approbation d'un projet de loi tant que tous les aspects de la question n'ont pas été complètement étudiés et que les suggestions soumises de plusieurs parts n'ont pas été soigneusement examinées.

J'ai confiance que les travaux du comité feront de grands progrès au cours de cette séance. Je vous félicite de ce que j'ai déjà été accompli et vous donne l'assurance de la sympathie attentive avec laquelle mes collègues et moi suivrons vos délibérations.

Les délégués

Les délégués suivants prennent part à la conférence:

Du fédéral — M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; E.-H. Coleman, sous-secrétaire d'Etat; W.-P.-J. O'Meara, sous-secrétaire d'Etat adjoint; C.-P. Plaxton, c.r., du ministère de la Justice; D.-M. Johnson, du ministère des Finances; K.-R. Daly, du ministère des Mines et Ressources; J.-F. Delaude, du secrétariat d'Etat.

D'Ontario — J.-M. Godfrey, commissaire des terres et valeurs; P.-V. Johns, sous-secrétaire provincial.

De Québec — William Amyot, registraire de la loi des obligations; De Nouvelle-Ecosse — A.-S. Barnstead, sous-secrétaire provincial.

Du Nouveau-Brunswick — J.-Bacon Dickson, assistant du procureur général.

Du Manitoba — W.-R. Cottingham, président de la Commission des Utilités publiques.

De l'Île-du-Prince-Edouard — M. T.-A. Campbell, premier ministre et procureur général.

De la Saskatchewan — A. Blackwood, assistant du procureur général.

De l'Alberta — R.-Andrew Smith, conseiller juridique.

Service pour M. Dalbis

Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a officié ce matin à l'église Saint-Jacques au service célébré pour M. Louis-Javier Dalbis, président de l'Institut scientifique franco-canadien et ancien professeur à la Faculté des sciences.

On remarquait parmi les assistants de nombreux universitaires, notamment les doyens des Facultés et les directeurs des Ecoles.

Au titre de vice-président de l'Institut scientifique franco-canadien, M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université, s'était occupé de tous les préparatifs. Malheureusement, convoqué à Québec pour la première séance de la Commission de révision des taxes, qui se tient cet après-midi, il n'a pu assister au service de M. Dalbis. M. Victor Doré l'a remplacé.

En Espagne

Hendaye, 23 (S. P. A.). — Barcelone affirme, dans un communiqué, que l'infanterie "gouvernementale" qui combat dans la province de Tolède a refoulé de plus d'un demi-mille une troupe de cavalerie blanche.

En ce qui concerne le front d'Aragón, on annonce seulement des tirs d'artillerie.

La crise ministérielle en Belgique

BRUXELLES, 23. (C.P.-Havas) —

Le roi Léopold a de nouveau invité ce matin le ministre d'Etat Paul-Emile Janson à former un cabinet afin de mettre fin à la crise ministérielle qui se prolonge depuis la démission du cabinet Van Zeeland le 25 octobre dernier.

M. Janson, qui a échoué dans sa première tentative de former un cabinet, a été rappelé après les échecs de M. Tschoffen, du parti démocrate chrétien, et du ministre d'Etat Emile Brunet, socialiste.

Lord Halifax chez le Roi

Un questionnaire du chancelier Hitler

Londres, 22 (S. P. A.). — Le Roi a reçu le lord-président du Conseil aujourd'hui, au palais de Buckingham. L'audience a eu trait aux entretiens que lord Halifax a eus avec le chancelier Hitler et d'autres personnalités de l'Allemagne. Après l'audience, le Roi a réuni le Conseil privé. Lord Halifax a participé à la séance.

On a pris des mesures extraordinaires pour tenir secret le rapport que lord Halifax a fait à Sa Majesté. Malgré cela, certains cercles affirment que le lord-président du Conseil a communiqué au Roi un questionnaire que le chancelier Hitler a rédigé afin de sonder le gouvernement de la Grande-Bretagne sur ces questions: l'Anschluss, les anciennes colonies de l'Allemagne et la radiation de la déclaration de culpabilité infligée aux Allemands au sujet de la Grande Guerre.

Le cabinet doit se réunir demain. Les ministres s'occupent sans doute des relations de la Grande-Bretagne avec l'Allemagne et il est fort possible que la séance soit d'une importance de tout premier ordre.

L'"Ocean Limited" échappe à un déraillement

Un rail se brise à Sainte-Hélène de Bagot et blesse un employé

Sainte-Hélène, 23. — Les voyageurs du rapide Halifax-Montréal, du Canadian National, l'"Ocean Limited", ont échappé belle ce matin, vers 7 heures 37, et sans en rien savoir. Comme le train passait à la station de Sainte-Hélène de Bagot, un rail se brisa soudain en trois morceaux, dans sa partie supérieure. Les éclats volèrent, et l'un d'eux blessa grièvement un employé de la compagnie, mais le train continua sa route sans que personne se fût aperçu des risques courus. Le train roulaît alors à toute vitesse, dans la direction de Sainte-Hélène et de Montréal.

Un ouvrier employé aux réparations de la station de Sainte-Hélène, M. Albert Martineau, de Saint-Apollinaire, fut atteint au visage par un éclat de rail brisé. On le releva sans connaissance et le Dr Charles Emile Auger, de Sainte-Hélène, fut mandé.

Il constata que le blessé souffrait d'une fracture de la mâchoire et il l'ordonna son transport à l'hôpital de Drummondville.

Félicitations au maire Raynault

Des gens de diverses origines raciales se sont unis hier pour féliciter le maire Raynault de sa lutte contre le communisme. Une délégation s'est présentée à l'hôtel de ville, dans laquelle on voyait des Russes, des Allemands, des Hongrois et des Ukrainiens, et a exprimé au maire son regret de ce qu'on dise que les étrangers d'une manière générale sont derrière le communisme; c'est pourquoi ceux qui la délégation représentaient se sont hâtés de prendre place dans les rangs de ceux qui combattent le communisme et ont voulu assurer M. Raynault de leur concours.

Le maire a répondu que tous les habitants du pays doivent collaborer au progrès social, industriel et politique du Canada. Parmi ceux qui sont d'origine étrangère nous devons distinguer les bons des mauvais. Nous ne sommes pas contre les étrangers. Au contraire, nous pouvons utiliser leur coopération pour le développement du pays.

M. Paul Massé conduisit la délégation qui groupait des représentants de l'Association des catholiques allemands, de la maison hongroise Saint-Stephen, du Club allemand-hongrois, du Club allemand-Harmonia, de l'Association de culture hongroise, de l'Association des citoyens allemands-canadiens, de la Société russe de bienfaisance et des Vétérans ukrainiens.

Condamnés à 25 ans de prison

Moscou, 23 (A. P.). — Deux étrangers, Paul Zilberhorn et Irving Klein, ont été condamnés aujourd'hui à 25 ans de prison par un tribunal militaire. La police secrète russe, qui les accuse de sabotage et d'espionnage pour le compte d'un consulat étranger à Leningrad, prétend qu'ils ont avoué leur culpabilité, qu'ils ont même confessé leur intention de faire sauter certains ouvrages du port de Leningrad.

Le consulat allemand a déclaré qu'il avait déjà renouvelé le passeport de Zilberhorn, qui est un technicien, mais qu'il ne possède pas de dossier sur Klein.

Cours du P. Voyer

A son cours régulier de psychologie, à la Faculté de philosophie, demain soir, le Père Voyer traitera le sujet suivant: "La philosophie et les données scientifiques sur le Subconscient".

Un an de prison

André Viau et Pierre LeBlanc ont été condamnés ce matin par le juge Langlois à passer un an en prison pour avoir été trouvés deux coupables du vol d'une automobile appartenant à la compagnie Eddy's Drive Yourself.

L'assurance-chômage

M. Duplessis a répondu à M. King

— Il communiquera le texte de sa réponse demain, avec une déclaration

Québec, 23 (D.N.C.). — Comme nous nous enquérons, à son bureau, ce matin, s'il restait des nouvelles pour les journaux de Québec, le premier ministre nous a annoncé qu'il n'en avait pas précisément pour aujourd'hui. "J'en aurai cependant un demain, a-t-il dit, car j'ai répondu à M. King au sujet de sa demande concernant l'assurance-chômage. Comme le premier ministre du Canada aura vraisemblablement reçu ma lettre demain matin, alors je vous en communiquerai le texte et je vous ferai une déclaration à ce sujet."

Lorsqu'il a reçu les chroniqueurs parlementaires, M. Duplessis était en compagnie des membres de la Commission de Révision des impôts. M. Fisher arrivait aussi à son bureau.

Les comptes publics

Interrogé au sujet de la rumeur voulant qu'une session spéciale de la Cour du Banc du Roi soit tenue en février et que le procureur général y porte directement des accusations basées sur les témoignages rendus au comité des comptes publics, le premier ministre a répondu que cette question n'avait pas encore été discutée.

Il ajouta cependant: "Il y a eu des sanctions et il y en aura d'autres plus sévères encore."

Pas de changement dans le cabinet

M. Duplessis répète qu'il n'y aura pas de changement d'ici quel que temps dans le cabinet. Il a déclaré en effet: "Il n'y aura pas de changement dans le ministère avant au plus tôt la fin de la prochaine session. Là encore nous verrons." (Riant): Ça va mieux que ça jamais été dans chaque ministère.

Assisterez-vous à l'Assemblée des libéraux à la Tour demain? demanda un confrère.

La tour de Babel

— Quelle tour? rétorqua le premier ministre. La tour de Babel? car les libéraux ont plusieurs chefs et ils expriment des opinions différentes. Il semble y avoir confusion. Les journalistes prirent congé après que le premier ministre leur eut annoncé que la commission de Révision de l'assiette des impôts tiendrait sa première réunion, cet après-midi.

Funérailles de M. Napoléon Geoffrion

A Ste-Philomène de Rosemont

Les funérailles de M. Napoléon Geoffrion ont eu lieu ce matin à l'église Ste-Philomène de Rosemont.

M. le curé Girard a fait la levée du corps et M. l'abbé A. Gouin, J.-D. Ranger et G. Therrien, comme diacre et sous-diacre.

Portaient le deuil: le frère du défunt, M. O. Geoffrion; son fils, Roméo Geoffrion, pharmacien et échevin de la Pointe-aux-Trembles; ses beaux-fils: MM. Maurice, Lucien, Paul, Jean, Lionel, linotypiste au Dénier, Georges et Marcel Arpin; ses neveux: Jean, Pierre, C.-E. et N. Surprenant, Maurice, Louis et Georges Arpin; son beau-frère, M. Louis Arpin.

On remarquait dans le cortège MM. Eugène Fortin, maire de la ville de Pointe-aux-Trembles; M. Brien échevin de Rosemont, le Dr A. J. Millier, le notaire L. E. Paquin, le Dr J. E. Paquin, Dr E. Balthazar, le notaire P. Guillet, M. J. N. Drapeau, G. N. Clermont, U. Foucher, J. A. Beauregard, H. M. Goyette, A. Lafond, Gaston et Marcel Hinton, E. Dubeau, J. A. Labelle, Henri Demers, A. Joly, J. Gendron, Ernest Dupont, Alphonse et Gérard Lafrance, Lionel Charbonneau, M. Maurice, E. Provost, H. Barrette, M. Courtemanche, A. G. énéreux, R. McDuff, J. Boulanger, E. Béliève, Me John Sullivan, J. Spears, A. Paquin, N. Coulombe, P. Lacombe, D. Gascon, P. Poulin, E. Chailfoux, J. B. Morin, H. Leclerc, E. Paiement, R. Hébert, A. Bérubé, J. A. Blanchette, A. Colucci, C. Barrette, T. Labelle, W. Alix, V. Fols-trault, O. Rochon, F. Vinson, E. Garand, T. Cabana, J. W. Morin, L. M. Martineau, O. Geoffrion, A. M. Cousineau, L. P. Cabana, O. C. Donouche, V. D. Carrière, R. Verdon, J. A. Bourdon, A. Pélipin, A. Demers, E. Robertson, J. E. Soudard, R. Tassé, A. Racine, A. Archambault, M. et A. Provost, J. A. Thérien, T. Larose, L. Deslongchamps, S. Joly, L. Séguin, L. Julien, L. Julien, D. Desjardins, E. Casabon, E. Denis, E. Catafard, J. E. Jrovost, G. Favreau, Y. Perrier, R. Magnan, du Devoir, et plusieurs autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La reprise du bâtiment

Une motion du Dr Lesage

M. le Dr Z. Lesage, échevin du quartier Saint-Jean, annonce qu'il présentera lors de la prochaine assemblée du conseil municipal une motion pour permettre au mouvement actuel dans le bâtiment, de prendre un plus grand essor.

Chacun admet, dit M. le Dr Lesage, que le véritable remède au chômage, c'est la reprise du bâtiment. Or il y a précisément deux lois adoptées par le gouvernement provincial, à la dernière session, pour favoriser ce mouvement, pourvu que l'administration municipale de Montréal consente à en profiter.

M. le Dr Lesage veut que la ville de Montréal en tire parti. Dans ce but il s'est adressé à l'hon. M. Joseph Bilodeau, ministre des Affaires municipales, du commerce et de l'industrie, pour savoir exactement la portée des nouvelles lois.

M. Bilodeau a répondu en communiquant les articles des lois susdites.

Celles-ci, en résumé, permettent à la ville de ne pas augmenter les taxes foncières sur les propriétés immobilières qui sont améliorées en vertu de la loi fédérale pour l'amélioration des logements, pendant la période qu'il plaira à la municipalité de déterminer. La seconde loi autorise la municipalité à ne pas augmenter l'évaluation, pour une période n'excédant pas cinq ans, pour les travaux d'améliorations dans les maisons, de façon générale. En sorte que la ville peut favoriser tous les travaux de construction, pour l'amélioration, qu'il s'agisse de travaux faits en vertu de la loi fédérale ou d'autres.

CHAPITRE 53

Loi favorisant par une exemption de taxes l'amélioration des propriétés.

(Sanctionnée le 17 mai 1937)

Attendu qu'une exemption de taxes municipales et scolaires sur la plus-value donnée aux immeubles par la réparation et la reconstruction et à procurer de l'emploi aux ouvriers;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. Dans la présente loi le mot "corporation" désigne toute corporation municipale constituée ou régie par une loi générale ou par une loi spéciale, toute corporation de commissaires ou de syndics d'écoles et généralement toute commission et tout bureau constitués pour fins d'administration d'écoles dans la province.

2. Toute corporation peut décréter par résolution que la plus-value donnée à un immeuble par les réparations ou améliorations faites en vertu de la loi fédérale dite "Loi garantissant des emprunts pour réfections de maisons 1937" ne sera pas imposable durant la période que la corporation déterminera mais qui ne devra pas excéder cinq ans."

3. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

CHAPITRE 52

Loi moifiant la loi des cités et villes relativement à l'évaluation des propriétés nouvelles ou améliorées.

(sanctionnée le 20 mai 1937)

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. La loi des cités et villes, S.R. 1925, chap. 102, est modifiée en y ajoutant après l'article 488, le suivant:

488a Afin d'aider tout propriétaire qui voudra réparer ou reconstruire sa maison, le conseil pourra maintenir pendant une période n'excédant pas cinq ans, l'évaluation municipale à la valeur portée au rôle d'évaluation lors du commencement des travaux de réparation ou de reconstruction. Cependant le bénéfice ci-dessus ne sera pas accordé au propriétaire qui augmentera par ces travaux la valeur des logements contenus dans la maison."

2. — Les dispositions de la section 1 de la présente loi s'appliquent à toute corporation municipale, qu'elle soit régie par une loi générale ou spéciale.

3. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

En Palestine

Jérusalem, 23 (C.P.). — La police britannique continue à multiplier les arrestations de suspects afin de mettre fin au terrorisme qui désola la Palestine. Deux explosions ont endommagé la ligne de chemin de fer qui va de la Palestine au Caire, près de Gaza. Une bande d'Arabes a attaqué une colonie juive près d'Acra, mais elle a été repoussée: les deux partis ont eu chacun deux hommes blessés.

Les autorités ont également arrêté cinq Juifs de Jérusalem qui sont soupçonnés d'activité terroriste. Ils ont été placés dans un camp de concentration près d'Acra.

Un terroriste qui a tiré un coup de feu dans le quartier juif à Jérusalem a été arrêté à Lydda. La police avait marqué deux maisons qui auraient été détruites si la population avait voulu empêcher l'arrestation.

La cause de Crevier contre Elie en appel — Il s'agit de savoir si le délai de quatre mois pour la déchéance d'une action en contestation d'élection est, ou non, suspendu pendant la session de la Législature

La Cour d'appel a pris en délibéré ce matin un appel dans la cause de Wilbrod Crevier contre Antonio Elie, où il s'agit de la contestation de l'élection d'Yamaska. Me Elie Salvas représentait le pétitionnaire-appelant, et Mes Edouard Masson et Aimé Chassé occupaient pour l'intimé.

Dans cette cause il s'agit seulement de savoir si le délai de quatre mois pour la déchéance d'une action en contestation d'élection est, ou non, suspendu pendant la session de la Législature. Cette pétition en contestation a été présentée le 10 octobre 1936. La cause est allée en appel sur les exceptions préliminaires, et la Cour d'appel a rendu jugement le 26 février 1937. Le lendemain, le député d'Yamaska a, par son procureur, produit une réponse à la pétition, et, en même temps, il a fait une motion pour faire suspendre les procédures relatives à l'instruction, pendant la session, qui était alors commencée.

Cette motion a été accordée le 5 mars 1937. Le 14 avril, avant la fin de la session, l'intimé, M. Elie, a présenté une motion pour rejeter de la pétition en alléguant qu'il y avait préemption, et M. le juge Trahan a maintenu cette demande par jugement du 28 juin. C'est de ce jugement que le pétitionnaire appelle.

Me Salvas a soutenu devant la Cour d'appel que le délai de quatre mois dans lequel l'instruction au mérite de la contestation doit commencer, ne comprend pas le temps de la session, que la session suspend ce délai. Autrement, il n'y avait pas de moyen de continuer cette contestation, puisque, dès le lendemain du jugement, de la Cour d'appel sur les exceptions préliminaires, les procédures étaient suspendues. De même que le délai de quatre mois ne court pas pendant que les exceptions préliminaires sont devant la Cour d'appel, de même on ne doit pas les compter pendant la session.

Me Chassé a plaidé qu'au contraire le temps de la session compte dans le délai. Ce délai

RADIO-GAZETTE

(N.B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de Montréal.)

Mardi, 23 novembre

Ondes courtes

SCHENCKSTADT — 6 h. p.m. La section des nouvelles. WZAD, 19.5 m., 15.33 meg. WZAD, 31.4 m., 9.53 meg. **LONDRES** — 6 h. 20 p.m. My Dream Garden. Reginald Ford, organiste. GSP, 19.5 m., 15.33 meg. GSD, 25.5 m., 11.75 meg. GSB, 31.5 m., 9.51 meg. **SCHENCKSTADT** — 6 h. 35 p.m. Le courrier des ondes courtes. WZAD, 19.5 m., 15.33 meg. WZAD, 31.4 m., 9.53 meg. **MOSCOU** — 7 h. p.m. Nouvelles et programme en anglais. RAN 31 m., 9.6 meg. **BOSTON** — 8 h. p.m. Causerie de l'Université Harvard. WZAD, 49.5 m., 6.04 meg. **CARACAS** — 8 h. 30 p.m. Vaudeville. YVBC, 31.7 m., 9.8 meg. **BERLIN** — 9 h. 45 p.m. Interview du mois. DMR, 25.4 m. **LONDRES** — 9 h. 15 p.m. "Songs of Old London". GSD, 25.5 m., 11.75 meg. GSB, 31.5 m., 9.51 meg. GSD, 31.5 m., 9.51 meg.

Radio-France

(Station coloniale — sur 25.60 mètres)

6 h. 15 p.m. Concert de musique enregistrée.
 7 h. 15 p.m. Informations en français, cours; informations en espagnol, en portugais.
 8 h. p.m. Musique enregistrée.
 10 h. p.m. Concert de musique enregistrée.
 11 h. p.m. Informations en français, cours; informations en anglais; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

(station 2RO, Rome — sur 31.13 mètres)

6 h. p.m. L'heure de l'Amérique. Nouvelles en anglais, en italien, en portugais, programme spécial pour l'Uruguay; concert de folklore; nouvelles en espagnol.
 7 h. 15 p.m. Informations en français, cours; informations en anglais; concert de musique enregistrée.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

4 h. 30 p.m. L'histoire de l'industrie.
 7 h. 30 p.m. Mélodies poétiques.
 8 h. 30 p.m. Pantomime.
 9 h. p.m. Théâtre: Big Town, avec Claire Trevor et Edward Robinson.
 10 h. 30 p.m. Del Casino, ténor.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6 h. p.m. La science dans les nouvelles.
 7 h. 45 p.m. Benno Rabino, violoniste.
 9 h. p.m. Vox Pop.
 9 h. 30 p.m. Chopard-gras d'Hollywood.
 10 h. 45 p.m. Sérénade dans la nuit.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

4 h. 20 p.m. Émission internationale de Londres.

6 h. 35 p.m. Matinée-Club.
 10 h. 15 p.m. Choeur symphonique.
 11 h. 05 p.m. Quatuor vocal négro.

Les "Soirées de Grand'Mère"

Vie présente le mardi soir, de 7 h. 15 à 8 h. 15, les "Soirées de Grand'Mère". — Légendes, aventures, fables, opérettes, etc.

L'Heure provinciale

8 h. p.m. CACAO. — Programme de musique symphonique avec le concours de l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Direction: Eugene Chabot.
 9 h. p.m. Lucie Quivillon, pianiste, et M. Paul Lacaille, baryton.
 10 h. p.m. "Le bouffon". Célubus.
 11 h. p.m. "Qui donc commande quand l'âme". Terry Hill, de Saint-Sauveur.
 12 h. p.m. "Sur le Nil". De B. Hill.
 13 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 14 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 15 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 16 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 17 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 18 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 19 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 20 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 21 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 22 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 23 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.
 24 h. p.m. "Le temple de l'âme". De B. Hill.

Mercredi, 24 novembre

Ondes courtes

ROME — 6 h. p.m. Concert choral. Concert de folklore. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.
 BERLIN — 6 h. 20 p.m. "From these beginnings". Programme radiophonique. GSP, 19.5 m., 15.33 meg. GSD, 25.5 m., 11.75 meg. GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
 LONDRES — 6 h. 55 p.m. "From these beginnings". Programme radiophonique. GSP, 19.5 m., 15.33 meg. GSD, 25.5 m., 11.75 meg. GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
 LONDRES — 7 h. 15 p.m. Musique hongroise oubliée: HATY, 32.8 m., 9.12 meg.
 LONDRES — 7 h. 30 p.m. Les joyeux programmes. Salut à l'Amérique. PCJ, 31.2 m., 9.59 meg.
 CARACAS — 8 h. p.m. Musique populaire. YVBC, 31.7 m., 9.8 meg.
 BERLIN — 9 h. 15 p.m. Paprika et le vin hongrois. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
 SANTIAGO — 9 h. 40 p.m. Concert du muséum de la capitale des Arts. CBGO, 31.2 m., 9.60 meg.
 LONDRES — 10 h. 30 p.m. Ezra Pitt et Elmer, auteurs. GSD, 25.5 m., 11.75 meg. GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
 PARIS — 11 h. 45 p.m. Concert de musique enregistrée. TP4A, 25.6 m., 11.72 meg.

Radio-France

(Station coloniale — sur 25.60 mètres)

6 h. 15 p.m. — Concert. Relais de Radio-Paris.
 7 h. 15 p.m. Informations en français, cours; informations en espagnol, en portugais, musique enregistrée.
 8 h. p.m. Musique enregistrée.
 10 h. p.m. Concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

Station 2RO, Rome — sur 31.13 mètres

6 h. p.m. L'heure de l'Amérique. Nouvelles en anglais; concert choral; concert de folklore; nouvelles en italien.
 7 h. 15 p.m. Informations en français, cours; informations en anglais; concert de musique enregistrée.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

2 h. p.m. — Les nouvelles, appréciées par une femme.
 2 h. 30 p.m. L'École américaine de l'air, section de géographie.
 4 h. p.m. — Institut de musique.
 5 h. 30 p.m. — Les enfants. Direction Dorothy Gordon.
 7 h. p.m. Mélodies poétiques.
 8 h. p.m. La Cavalcade de l'Amérique: La vie de Sarah Joseph Hale.
 9 h. 30 p.m. Texaco Town, avec Eddie Cantor et Deanna Durbin.
 9 h. 30 p.m. Concert. Chesterfield, avec Grete Stueckgold, soprano; orchestre choral, d'André Kostelanetz.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

7 h. 45 p.m. Jean Sablon, chanteur.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

4 h. p.m. Matinée-Club.
 4 h. 30 p.m. Congrès national des parents et des éducateurs.
 7 h. 45 p.m. Charlotte Lansing, soprano.
 9 h. 30 p.m. Le menestrel de NBC.
 11 h. 05 p.m. Quatuor vocal négro.

Radio-Canada

Musique tzigane

Leon Zuckert et son orchestre feront entendre un concert qui diffusera Radio-Canada, le mercredi, 24, à 4 heures 30. Zuckert qui débuta dans la carrière

musical en jouant dans des cafés de Buenos-Ayres, est un artiste dans le genre. Mais il ne s'en tiendra pas seulement à la musique tzigane, il fera également entendre des inspirés des folklores russe, hongrois, etc.

Sofia Romankova, soprano, chantera des airs russes.

Le Trio Mignon

Les charmantes artistes du Trio Mignon chanteront mercredi après-midi, à 2 heures, à leur programme diffusé par CACAO: Le Petit Coeur, de Botet; Tching-tching, de Paul Miraval; solo: Mon seul regret, de J. Ebling. Catherine, de Zimmerman.

SOMMAIRE

LE MARDI, 23 NOVEMBRE 1957

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

4.00 Les beaux disques.
 5.15 Le disque pour tous.
 5.30 L'heure exacte.
 5.50 Chronique parlée sur les programmes de la soirée.
 6.35 Le disque pour tous.
 6.45 Cotes de la Bourse de Montréal.
 6.50 L'heure. Les beaux disques.
 7.00 Le Père Noël.
 7.10 L'orchestre de Luigi Romanelli.
 7.30 L'heure. Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
 7.45 Chronique sportive, par Roland Beaudry.
 8.00 Radio-foire, en anglais, sur la radio-foire de l'Etat-Uni. Principaux interprètes: Claire Trevor et Edward G. Robinson.
 8.30 Al Johnson et ses invités.
 9.00 L'heure. Bon mardi, bonsoir.
 9.30 Sketch en anglais.
 10.00 La Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein.
 10.30 Allocation de sir Edward Beatty.
 10.45 Radio-Journal bilingue.
 11.00 L'heure. Music for music's sake.
 11.30 Mélodies hawaïennes.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

5.00 Les événements sociaux.
 5.15 Somme et température.
 5.30 Arthur Romano et son saxophone.
 5.45 Le programme du foyer.
 6.15 L'heure récréative.
 6.30 Radio-foire.
 6.45 Mélodies françaises.
 7.00 L'écologie de hockey de l'air.
 7.15 Les soirées de grand'mère.
 7.45 Le Don Juan de la chanson.
 8.00 L'heure provinciale.
 8.30 Radio-mémoire.
 9.00 L'heure. Bon mardi, bonsoir.
 9.30 Chant par Del Casino, CBS.
 10.15 Radio-Journal.
 11.00 Allo, Allo, les sports!
 11.10 Glen Grey et orchestre, CBS.
 11.30 George Olsen et orchestre, CBS.
 11.45 Tommy Dorsey et orchestre, CBS.
 12.30 Ted Fiorito et orchestre, CBS.
 1.00 L'heure. Fin de l'émission.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.00 L'heure. Les disques de Jean Clément.
 4.15 Petit musical.
 4.30 Carol Lee, chanteuse.
 4.45 The Echoes.
 4.55 Somme.
 5.00 L'heure.
 5.15 Mel-Mel.
 5.30 Radio-annuaire, chansons françaises.
 5.45 L'heure. Lever de rideau.
 6.00 Les mille et une nuits.
 6.15 Chronique time, CBS.
 6.30 L'heure.
 6.45 La poésie canadienne.
 7.00 L'heure.
 7.15 Sérénade du soir.
 7.30 L'heure. Fin de l'émission.

MERcredi, 24 NOVEMBRE 1957

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

12.00 Midt: The boy and girl friend.
 12.15 Le disque pour tous.
 12.30 Through the years.
 12.45 John Wayne, ténor.
 1.00 The Happy Gang.
 1.30 L'orchestre de Rex Battle.
 2.00 London calling.
 2.30 Radio-foire du Royal Interair de Toronto.
 3.15 London calling.
 3.45 Les Fureurs d'un puriste; conférence de M. M. Morin.
 4.00 Les beaux disques.
 4.30 Along Gypsy Trails, sous la direction de Léon Zuckert.
 5.00 Le disque pour tous.
 5.30 L'heure. Chronique parlée sur les programmes de la soirée.
 5.45 Cotes de la Bourse de Montréal.
 6.00 L'heure. Le disque pour tous.
 6.30 Le Père Noël.
 7.00 L'heure. Roger et Gallet.
 7.15 The Count of Monte-Christo, adaptation radiophonique du roman d'Alexandre Dumas.
 7.30 L'heure. Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
 7.45 Chronique sportive, par Roland Beaudry.
 8.00 Roland Séguin, chanteur; orchestre sous la direction de J.-R. Tabot.
 8.15 Causerie sur la prévention des fraudes.
 8.30 National Sing Song Choeurs populaires.
 9.00 L'heure. Le magasin général.
 9.30 Spotlight parade.
 9.45 L'orchestre de Gilbert Darisse.
 10.30 L'orchestre d'Ozzy Williams.
 10.45 Radio-Journal, bilingue.
 11.00 L'heure. In modern mood. Relais de Vancouver.
 11.30 à communiquer du studio.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.15 Mélodies rythmées.
 7.25 Somme.
 7.30 Petit musical.
 7.45 Chronique sportive, par Roland Beaudry.
 8.00 Aubade.
 8.15 Nouvelles.
 8.30 Greenfield Village Chapel, CBS.
 8.45 As you like it, CBS.
 9.15 Sons of the Pioneers.
 9.30 Jovette Bernier.
 9.45 Bonjour madame.
 10.00 La parade des mélodies.
 10.15 Radio-Cinéma revue. Mme Jeanne Frey.
 10.30 L'heure de la Galette.
 10.45 A Bâtons rompus.
 11.00 Bouton-rouge, madame? Mélodies.
 11.15 Symphonie.
 11.30 Big Sister.
 11.45 Chansonnettes françaises.
 12.00 Midt: Programme Service Rapide.
 12.45 Une vedette parisienne.
 1.00 Cures de la Bourse.
 1.15 Mercueria des Produits laitiers.
 1.17 Température.
 1.18 Nouvelles.
 2.00 Le trio Mignon.
 2.15 La rue principale.
 2.30 Richard Hunter et orch. CBS.
 2.45 Capucines mélophiques.
 3.00 Ray Block's Varieties, CBS.
 3.30 Variétés instrumentales.
 4.00 L'heure.
 4.45 Musique tzigane.
 5.00 Annonces sociales.
 5.15 Chant et musique: Barbara Davis, soprano; Severin Moise, pianiste.
 5.30 Arthur Romano et son saxophone.
 5.45 Le programme du foyer.
 6.15 L'heure.
 6.30 Radio-reportage.
 6.45 L'Amour contre la haine.
 7.15 Mélodies exquises.
 7.30 Le curé de village.
 7.45 Un quart d'heure avec Anna Malenfant et Léon Dauriac.
 7.50 Le Don Juan de la chanson, Anacris.
 8.00 Les montagnards de Québec.
 9.00 Chantons en chœur.
 9.30 Bédard par Louis Bourdon, baryton.
 10.00 Bédard par Louis Bourdon, baryton.
 10.15 Radio-Journal.
 10.30 Patti Chapin, chanteuse, CBS.
 10.45 L'heure.
 11.00 L'heure.
 11.15 Allo, Allo, les Sports!
 11.30 Benny Goodman et orch. CBS.
 11.45 Tommy Dorsey et orch. CBS.
 12.00 Bob Crosby et orch. CBS.
 1.00 L'heure. Fin des émissions.

CFPC — 306 mètres — 600 kilocycles

CFPC — 49.96 mètres — 600 kilocycles

1.00 Bourse.
 1.45 Jack et Loretta Clemens.
 4.00 Matinée-Club.
 6.00 La Bourse commentée.
 6.15 Musique.
 6.30 Nouvelles-éclair.
 6.45 Musique.
 6.50 Soliste de NBC.
 6.55 Studio.
 7.30 Musique.

LE MARDI, 23 NOVEMBRE 1957

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

4.00 Les beaux disques.
 5.15 Le disque pour tous.
 5.30 L'heure exacte.
 5.50 Chronique parlée sur les programmes de la soirée.
 6.35 Le disque pour tous.
 6.45 Cotes de la Bourse de Montréal.
 6.50 L'heure. Les beaux disques.
 7.00 Le Père Noël.
 7.10 L'orchestre de Luigi Romanelli.
 7.30 L'heure. Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
 7.45 Chronique sportive, par Roland Beaudry.
 8.00 Radio-foire, en anglais, sur la radio-foire de l'Etat-Uni. Principaux interprètes: Claire Trevor et Edward G. Robinson.
 8.30 Al Johnson et ses invités.
 9.00 L'heure. Bon mardi, bonsoir.
 9.30 Sketch en anglais.
 10.00 La Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein.
 10.30 Allocation de sir Edward Beatty.
 10.45 Radio-Journal bilingue.
 11.00 L'heure. Music for music's sake.
 11.30 Mélodies hawaïennes.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

5.00 Les événements sociaux.
 5.15 Somme et température.
 5.30 Arthur Romano et son saxophone.
 5.45 Le programme du foyer.
 6.15 L'heure récréative.
 6.30 Radio-foire.
 6.45 Mélodies françaises.
 7.00 L'écologie de hockey de l'air.
 7.15 Les soirées de grand'mère.
 7.45 Le Don Juan de la chanson.
 8.00 L'heure provinciale.
 8.30 Radio-mémoire.
 9.00 L'heure. Bon mardi, bonsoir.
 9.30 Chant par Del Casino, CBS.
 10.15 Radio-Journal.
 11.00 Allo, Allo, les sports!
 11.10 Glen Grey et orchestre, CBS.
 11.30 George Olsen et orchestre, CBS.
 11.45 Tommy Dorsey et orchestre, CBS.
 12.30 Ted Fiorito et orchestre, CBS.
 1.00 L'heure. Fin de l'émission.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.00 L'heure. Les disques de Jean Clément.
 4.15 Petit musical.
 4.30 Carol Lee, chanteuse.
 4.45 The Echoes.
 4.55 Somme.
 5.00 L'heure.
 5.15 Mel-Mel.
 5.30 Radio-annuaire, chansons françaises.
 5.45 L'heure. Lever de rideau.
 6.00 Les mille et une nuits.
 6.15 Chronique time, CBS.
 6.30 L'heure.
 6.45 La poésie canadienne.
 7.00 L'heure.
 7.15 Sérénade du soir.
 7.30 L'heure. Fin de l'émission.

MERcredi, 24 NOVEMBRE 1957

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

12.00 Midt: The boy and girl friend.
 12.15 Le disque pour tous.
 12.30 Through the years.
 12.45 John Wayne, ténor.
 1.00 The Happy Gang.
 1.30 L'orchestre de Rex Battle.
 2.00 London calling.
 2.30 Radio-foire du Royal Interair de Toronto.
 3.15 London calling.
 3.45 Les Fureurs d'un puriste; conférence de M. M. Morin.
 4.00 Les beaux disques.
 4.30 Along Gypsy Trails, sous la direction de Léon Zuckert.
 5.00 Le disque pour tous.
 5.30 L'heure. Chronique parlée sur les programmes de la soirée.
 5.45 Cotes de la Bourse de Montréal.
 6.00 L'heure. Le disque pour tous.
 6.30 Le Père Noël.
 7.00 L'heure. Roger et Gallet.
 7.15 The Count of Monte-Christo, adaptation radiophonique du roman d'Alexandre Dumas.
 7.30 L'heure. Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
 7.45 Chronique sportive, par Roland Beaudry.
 8.00 Roland Séguin, chanteur; orchestre sous la direction de J.-R. Tabot.
 8.15 Causerie sur la prévention des fraudes.
 8.30 National Sing Song Choeurs populaires.
 9.00 L'heure. Le magasin général.
 9.30 Spotlight parade.
 9.45 L'orchestre de Gilbert Darisse.
 10.30 L'orchestre d'Ozzy Williams.
 10.45 Radio-Journal, bilingue.
 11.00 L'heure. In modern mood. Relais de Vancouver.
 11.30 à communiquer du studio.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.15 Mélodies rythmées.
 7.25 Somme.
 7.30 Petit musical.
 7.45 Chronique sportive, par Roland Beaudry.
 8.00 Aubade.
 8.15 Nouvelles.
 8.30 Greenfield Village Chapel, CBS.
 8.45 As you like it, CBS.
 9.15 Sons of the Pioneers.
 9.30 Jovette Bernier.
 9.45 Bonjour madame.
 10.00 La parade des mélodies.
 10.15 Radio-Cinéma revue. Mme Jeanne Frey.
 10.30 L'heure de la Galette.
 10.45 A Bâtons rompus.
 11.00 Bouton-rouge, madame? Mélodies.
 11.15 Symphonie.
 11.30 Big Sister.
 11.45 Chansonnettes françaises.
 12.00 Midt: Programme Service Rapide.
 12.45 Une vedette parisienne.
 1.00 Cures de la Bourse.
 1.15 Mercueria des Produits laitiers.
 1.17 Température.
 1.18 Nouvelles.
 2.00 Le trio Mignon.
 2.15 La rue principale.
 2.30 Richard Hunter et orch. CBS.
 2.45 Capucines mélophiques.
 3.00 Ray Block's Varieties, CBS.
 3.30 Variétés instrumentales.
 4.00 L'heure.
 4.45 Musique tzigane.
 5.00 Annonces sociales.
 5.15 Chant et musique: Barbara Davis, soprano; Severin Moise, pianiste.
 5.30 Arthur Romano et son saxophone.
 5.45 Le programme du foyer.
 6.15 L'heure.
 6.30 Radio-reportage.
 6.45 L'Amour contre la haine.
 7.15 Mélodies exquises.
 7.30 Le curé de village.
 7.45 Un quart d'heure avec Anna Malenfant et Léon Dauriac.
 7.50 Le Don Juan de la chanson, Anacris.
 8.00 Les montagnards de Québec.
 9.00 Chantons en chœur.
 9.30 Bédard par Louis Bourdon, baryton.
 10.00 Bédard par Louis Bourdon, baryton.
 10.15 Radio-Journal.
 10.30 Patti Chapin, chanteuse, CBS.
 10.45 L'heure.
 11.00 L'heure.
 11.15 Allo, Allo, les Sports!
 11.30 Benny Goodman et orch. CBS.
 11.45 Tommy Dorsey et orch. CBS.
 12.00 Bob Crosby et orch. CBS.
 1.00 L'heure. Fin des émissions.

CFPC — 306 mètres — 600 kilocycles

CFPC — 49.96 mètres — 600 kilocycles

1.00 Bourse.
 1.45 Jack et Loretta Clemens.
 4.00 Matinée-Club.
 6.00 La Bourse commentée.
 6.15 Musique.
 6.30 Nouvelles-éclair.
 6.45 Musique.
 6.50 Soliste de NBC.
 6.55 Studio.
 7.30 Musique.

LE MARDI, 23 NOVEMBRE 1957

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

4.00 Les beaux disques.
 5.15 Le disque pour tous.
 5.30 L'heure exacte.
 5.50 Chronique parlée sur les programmes de la soirée.
 6.35 Le disque pour tous.
 6.45 Cotes de la Bourse de Montréal.
 6.50 L'heure. Les beaux disques.
 7.00 Le Père Noël.
 7.10 L'orchestre de Luigi Romanelli.
 7.30 L'heure. Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
 7.45 Chronique sportive, par Roland Beaudry.
 8.00 Radio-foire, en anglais, sur la radio-foire de l'Etat-Uni. Principaux interprètes: Claire Trevor et Edward G. Robinson.
 8.30 Al Johnson et ses invités.
 9.00 L'heure. Bon mardi, bonsoir.
 9.30 Sketch en anglais.
 10.00 La Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein.
 10.30 Allocation de sir Edward Beatty.
 10.45 Radio-Journal bilingue.
 11.00 L'heure. Music for music's sake.
 11.30 Mélodies hawaïennes.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

5.00 Les événements sociaux.
 5.15 Somme et température.
 5.30 Arthur Romano et son saxophone.
 5.45 Le programme du foyer.
 6.15 L'heure récréative.
 6.30 Radio-foire.
 6.45 Mélodies françaises.
 7.00 L'écologie de hockey de l'air.
 7.15 Les soirées de grand'mère.
 7.45 Le Don Juan de la chanson.
 8.00 L'heure provinciale.
 8.30 Radio-mémoire.
 9.00 L'heure. Bon mardi, bonsoir.
 9.30 Chant par Del Casino, CBS.
 10.15 Radio-Journal.
 11.00 Allo, Allo, les sports!
 11.10 Glen Grey et orchestre, CBS.
 11.30 George Olsen et orchestre, CBS.
 11.45 Tommy Dorsey et orchestre, CBS.
 12.30 Ted Fiorito et orchestre, CBS.
 1.00 L'heure. Fin de l'émission.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.00 L'heure. Les disques de Jean Clément.
 4.15 Petit musical.
 4.30 Carol Lee, chanteuse.
 4.45 The Echoes.
 4.55 Somme.
 5.00 L'heure.
 5.15 Mel-Mel.
 5.30 Radio-annuaire, chansons françaises.
 5.45 L'heure. Lever de rideau.
 6.00 Les mille et une nuits.
 6.15 Chronique time, CBS.
 6.30 L'heure.
 6.45 La poésie canadienne.
 7.00 L'heure.
 7.15 Sérénade du soir.
 7.30 L'heure. Fin de l'émission.

MERcredi, 24 NOVEMBRE 1957

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

12.00 Midt: The boy and girl friend.
 12.15 Le disque pour tous.
 12.30 Through the years.
 12.45 John Wayne, ténor.
 1.00 The Happy Gang.
 1.30 L'orchestre de Rex Battle.
 2.00 London calling.
 2.30 Radio-foire du Royal Interair de Toronto.
 3.15 London calling.
 3.45 Les Fureurs d'un puriste; conférence de M. M. Morin.
 4.00 Les beaux disques.
 4.30 Along Gypsy Trails, sous la direction de Léon Zuckert.
 5.00 Le disque pour tous.
 5.30 L'heure. Chronique parlée sur les programmes de la soirée.
 5.45 Cotes de la Bourse de Montréal.
 6.00 L'heure. Le disque pour tous.
 6.30 Le Père Noël.
 7.00 L'heure. Roger et Gallet.
 7.15 The Count of Monte-Christo, adaptation radiophonique du roman d'Alexandre Dumas.
 7.30 L'heure. Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des



Directrice: Germaine BERNIER

LETTRE DE FADETTE

Le 6 avril 1682, Robert Cavalier, sieur de la Salle, après avoir exploré le Canada et les grands lacs, touchait aux rives septentrionales du golfe du Mexique.

Il avait avec lui cinquante-quatre personnes: vingt-trois Français, dont un récollet, dix-huit Abénaquis, dix sauvages et trois enfants.

Le 9 du même mois, en présence de sa troupe, au chant des hymnes de l'Eglise, il déclarait la France souveraine des contrées qu'il baptisait du nom de Louisiane. La conquête de Cavalier de la Salle s'étendait du golfe du Mexique aux grands lacs et des Alleghany aux montagnes Rocheuses.

Il commença d'y fonder des établissements destinés à assurer à la France la possession de ses découvertes.

Desservi par plusieurs de ceux qui l'accompagnaient, en butte à leur malveillance et à leur jalousie, il fut enfin traîtreusement assassiné dans la forêt par l'un de ses compagnons, en mars 1687. Un autre Normand du Canada, Le Moyne d'Iberville, continua son œuvre.

Quand l'idée vint, un siècle plus tard, d'établir un couvent de religieuses institutrices en Louisiane, ce furent encore des Normandes, les religieuses Ursulines de Rouen, qui s'offrirent pour ce long et dangereux voyage.

La supérieure du petit groupe, Marie-Madeleine Hachard, connue en religion sous le nom de Soeur Saint-Stanislas, a laissé, sans songer à la postérité, la relation de leur voyage. Les lettres à son père, réunies en volume, furent imprimées à Rouen en 1728 sous le titre: "Relation du voyage des Dames Ursulines de Rouen à la Nouvelle-Orléans".

L'éditeur des lettres ajouta des notes en guise de préface, et voici ce qu'il y dit de l'auteur:

"Elle avait le cœur bon et affectueux, l'esprit cultivé, une instruction remarquable pour son sexe et son temps. Elle était pieuse, quelque peu crétule, mais nullement bigote. Ayant remis ses jours dans les mains de Dieu, elle allait son chemin, le sourire aux lèvres, aimant, se faisant aimer, plaisantant des mésaventures du voyage, secouant les oreilles après chaque danger, contente de voir la Louisiane si Dieu ne jugeait à propos de lui donner un lit au fond de la mer."

Le sourire aux lèvres, telle en effet elle se montre au milieu des plus grands périls: tempêtes, corsaires, naufrages, privations, elle parle de tout avec une gaieté sereine qui étonne et qui charme.

Les voyageuses partent de Lorient le 22 février 1727. Le Vendredi saint on arrivait aux tropiques, et le samedi de Pâques se fait la cérémonie du Baptême.

Après avoir subi une forte tempête et échappé aux corsaires, on mouille à Saint-Domingue.

"Et c'est là, écrit-elle, gaiement comme toujours, que nous fîmes connaissance avec les maringouins. Ce sont de petits animaux que je puis comparer à ce qu'on appelle en France des cousins, excepté que leurs piqûres sont plus venimeuses et plus douloureuses; elles causent des démangeaisons violentes, on s'empêche la peau et il y vient des ulcères quand on se gratte. Ces animaux piquent d'une si grande fureur que nous avions le visage et les mains couverts de leurs marques."

Le 19 mai, le navire reprend la mer; "mais voici que les vents ne veulent pas souffler du bon côté".

Ces vents contraires les poussèrent vers une île où le navire s'enfonça profondément dans les sables. Il fallut jeter tout le lest, deux canons, et enfin des coffres des passagers et, entre autres, ceux des religieuses.

Enfin, après beaucoup de temps et de travail, l'équipage réussit à dégager le bateau; ils mirent à la voile et arrivèrent en rade le 24 juillet, cinq mois après leur départ de Rouen.

Les pauvres religieuses avaient perdu tout ce qu'elles apportaient de provisions, de vêtements et d'ustensiles de ménage.

Elles fondèrent leur monastère avec rien et elles y prospérèrent.

La communauté existe encore et on y conserve le souvenir de l'aimable fondatrice Soeur Saint-Stanislas, qui enseigna trente-cinq ans; elle laissa un gros volume manuscrit, où elle entraînait fidèlement ce qui se passait d'important dans son couvent.

Sa plume fine et alerte s'y employa aussi joliment que dans sa correspondance avec son père.

Voici ce qu'elle dit à ce dernier de la Nouvelle-Orléans: "Notre ville, nommée la Nouvelle-Orléans, est la capitale de toute la Louisiane, elle est située sur le bord du fleuve nommé Mississippi du côté de l'orient. Il est en cet endroit, plus large que n'est la rivière de Seine à Rouen. De l'autre côté de ce fleuve, ce sont des bois sauvages dans lesquels il y a quelques cavernes où logent les esclaves de la Compagnie des Indes. Notre ville est fort belle, bien construite et régulièrement bâtie, autant que je m'y peux connaître."

Soeur Saint-Stanislas était très fière d'être rouennaise comme les découvreurs du Mississippi et les premiers pionniers de la Louisiane. Elle croit, et elle l'écrit souvent, que "les Normands sont capables de réussir dans toutes leurs entreprises".

Ses lettres nous la font aimer et il y en a de très amusantes.

FADETTE

Avant l'arrivée du Père Noël...

Confiez tous vos articles de maison à nettoyer ou teindre.

TAPIS — DRAPERIES — CHESTERFIELDS, AINSI QUE VOS VÊTEMENTS DE CIRCONSTANCE, AUX

Nettoyeurs et teinturiers connus

Signalez
CH. 2152Nous passerons
chez vous.

Léveillé

BUREAU: 4368, PARTHENAIS
ATELIERS: 4371, LAFRANCE

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE, FONDÉE EN 1914.

Feuilleton du "Devoir"

L'oiseau couleur du temps

par MATHILDE ALANIC

11. (Suite)

La conversation entre eux semblait particulièrement attachante car le jeune homme ne quittait guère sa compagne du regard et ne pensait pas à fouiller cette foule où deux yeux bleus guettaient ses attitudes et ses gestes.

Insouciant, il plaisantait et riait avec la jeune fille, vive comme un lutin, qui s'agitait, se penchait, disparaissait, revenait, pareille à une flamme capricieuse dans sa jolie robe pourpre.

Le carillon devenait plus impérieux. — La procession part de Saint-Maurice, dit quelqu'un. Elle ne tar-

dera pas à être ici.

Une houle puissante emplît la chaussée de ses mille flots. Il y eut des querelles, des poussées au bord des trottoirs entre les héroïques qui occupaient depuis longtemps le premier rang, et les éhontés qui voulaient les en déposséder. Le bras vigoureux de François, plusieurs fois, défendit Marielle. Puis tout se calma comme par enchantement: la première bannière apparaissait.

Et ce fut le défilé trébuchant des tout petits reliés les uns aux autres par une bande de tulle, des angelots, les ailerons aux épaules, entourant un Jésus de cinq ans, cou-

ronné d'épines et traînant sa croix, un petit saint Jean dans une fourrure de peau d'agneau, escorté de zouaves minuscules, et précédé d'un suisse lilliputien.

Mais voici les fillettes en blanc, tenant des lis et des roses ou figurant les trois mystères; de plus grandes portant un brancard de fleurs où sourit la Vierge, les mains étendues; la théorie virginales des communiantes voilées; sainte Véronique, tenant devant elle le linge où s'est inscrit la Sainte Face; Jeanne d'Arc en armure, Geneviève avec sa quenouille, Clotilde et son diadème mérovingien, toutes les saintes illustres de France; des étendards blancs et bleus, des croix d'or, des bannières étincelantes, et pour le repos des yeux, éblouis par le papillotement de couleurs, les pieuses confréries des dames chrétiennes, murmurant leur chapelet, les files de religieuses de tous ordres, les unes retirées sous leurs voiles noirs, ou leur capot de soie, les autres marchant, visage découvert, fières et graves sous les ailes de la large cornette, la lourde jupe glissée rasant le sol, telles que les

Filles de la Charité, qu'accueillaient au passage, en ce quartier populaire, un murmure de respect et de reconnaissance.

Maintenant les nombreux cortèges de garçons, les patronages, les sociétés de bienfaisance ou de sport, des drapeaux frangés d'or, des tambours, des musiques, des brancards de corporation, portés par des hommes aux traits rudes, saint Eloi, saint Crépin, saint Fiacre, les patrons célestes des métiers, et des hommes, des hommes, encore des hommes, qui ont voulu attester leur foi.

Des chants liturgiques se faisaient entendre: le Séminaire, les chanoines, et dans une odeur d'encens et de roses effeuillées, les petits clercs de la maîtrise, chantant de tout cœur et de toute leur voix.

Dieu approchait; le silence se fit. Les têtes s'abaissèrent, des genoux fléchirent.

Le dais passa. Un grand souffle de ferveur courba la foule, même les incroyants.

— Suivons, dit Marielle à son cousin. Tous deux prirent place dans les

Le modèle jeune et seyant



Quand on vous offre une place

Il est des personnes complaisantes qui font toujours profiter les autres des biens dont elles ne peuvent jouir pour elles-mêmes. Malheureusement, il arrive qu'elles aient à le regretter. Pour n'être jamais responsables de tels regrets, faites-vous une règle des points suivants:

EN AUTO

Ne vous parfumez pas. Il est bon nombre de personnes que l'auto incommoder toujours et qui ne peuvent y supporter la moindre odeur même agréable.

Ne parlez pas au conducteur et peu aux autres voyageurs. Le premier a besoin de toute son attention pour conduire et vous ne voudriez pas, n'est-ce pas, être responsable d'un accident. Répondez-lui aimablement quand il vous adresse la parole — c'est qu'il juge, à ce moment-là, pouvoir sans imprudence se distraire un peu — mais ne provoque pas les conversations.

Ne prenez pas de paquets encombrants. Les gens qui, volontiers, se serrent un peu pour vous laisser une place supportent beaucoup moins bien de se frotter les jambes à cause de votre valise; soyez très discrète à ce sujet.

AU THEATRE

On a pris une loge et on n'occupe pas toutes les places; ou bien l'un des occupants se trouve empêché au dernier moment; bref on vous offre la place disponible.

Demandez comment vous devez vous habiller pour n'être ni plus ni moins en toilette que vos amis.

Insistez pour ne pas prendre la meilleure place. Enfin, et cela est capital, arrangez-vous pour que l'on ne soit obligé ni de vous aller chercher ni de vous reconduire.

Bien des personnes très occupées considèrent déjà comme une fatigue ces sorties du soir et ne les voient pas, sans une certaine mauvaise humeur, prolongées par des accompagnements souvent plus ennuyeux qu'indispensables.

A LA FENÊTRE

Bien des défilés, bien des parades, pour n'être pas aussi somptueux que les "fêtes du couronnement", attirent quand même bien des spectateurs. Les meilleures places se trouvent aux fenêtres des maisons qui sont situées sur le parcours.

Si vos amis vous en offrent une, acceptez-la avec reconnaissance, mais pensez à ne pas mettre un grand chapeau qui gênerait les autres spectateurs.

REPONDEZ TOUT DE SUITE

Bien des personnes auxquelles on offre une place répondent évasivement: "Je ne sais si je pourrai." "Je verrai." Etc. Or, si elles ne viennent pas au dernier moment, il est trop tard pour en faire bénéficier quelqu'un d'autre.

Conférence de Mlle Marie-Claire Daveluy

Mlle Marie-Claire Daveluy, membre de la Société historique de Montréal, prononcera ce soir dans la salle du Musée de l'Ecole Normale Jacques-Cartier une causerie intitulée: "Sur l'écran spirituel, la fulgurante Angèle de Foligno". Mlle Daveluy fera aussi représenter un sketch historique en deux tableaux: "Un récollet, deux héroïnes et Dame Pauvre". Cette soirée est gratuite. Elle est sous les auspices des Amis de saint François et sous la présidence de l'abbé Philippe Perrier.

Il y aura aussi un programme musical.

Vient de paraître

La deuxième édition du petit Office du Saint-Esprit. Ce petit opuscule est tout désigné pour diffuser la dévotion au Saint-Esprit tant recommandée par Mgr Bourget et la Sainte Pie XI.

En vente à la Librairie du Devoir. Prix: 83.50 le cent; 5 sous l'unité.

Au Foyer Ste-Claire

Mercredi, le 24, à 8 heures, Mgr A. Clabaud, évêque-coadjuteur de la Baie d'Halifax, donnera une conférence au Foyer Ste-Claire.

Samedi, le 27, à lieu la partie de cartes annuelle au profit des œuvres du Cercle Missionnaire.

Dimanche le 28, à 2 h. 30, le R. P. Germain-Marie, F.M., donnera sa conférence liturgique mensuelle. Invitation à toutes les amies des missionnaires au Foyer Ste-Claire, 5045 St-Dominique.

Retraites fermées

COUVENT DE MARIE-REPARATRICE 1025, Mont-Royal ouest, Outremont.

Voici les dates des retraites fermées prévues en décembre:
Pour jeunes filles: du 3 au 6 décembre.
Pour gardes-malades enr, du 9 au 12 décembre.
COUVENT DE MARIE-REPARATRICE 865, rue Saint-Charles, les Trois-Rivières.
Retraites fermées prévues prochainement:
Pour dames: du 29 nov. au 3 décembre.
Pour jeunes filles: du 3 au 6 décembre.
Pour dames: du 7 au 10 décembre.

Cours de démonstration culinaire

A l'occasion de la Sainte-Catherine, la prochaine démonstration culinaire de l'Ecole d'éducation familiale et sociale, sera toute consacrée à la confection des bonbons: la traditionnelle tire et les confiseries les plus recherchées seront faites sous les yeux des élèves, mercredi, à 2 h. ou à 7 h. 30. Nous attirons l'attention sur les recettes merveilleuses de dragées françaises et d'une pâte de guimauve très simplifiée.

Tire canadienne
Tire éponge
Truffes au chocolat
Pâte de guimauve, non cuite
Délicates turques
Pastilles au miel
Bonbon florentin
Pistaches croquantes
Dragées françaises

Aux anciennes de St-Zotique

L'Amicale Esther-Blondin, Saint-Zotique, tiendra sa 3e réunion dimanche, le 28 novembre, à 1 h. 30, à l'école Esther-Blondin, 90 parc G.-E.-Carrier. Toutes les anciennes sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Retraite chez les Sourdes-Muettes

DAMES BIENFAITRICES ET COMITÉ DES JEUNES

La retraite annuelle des dames bienfaitrices et du comité des jeunes, à laquelle sont cordialement invitées les abonnées du Pain de St-Antoine et les autres amies de l'Œuvre des Sourdes-Muettes, commencera le dimanche, 28 novembre, à 3 heures de l'après-midi.

Elle sera prêchée par le R. P. Paul Delplanque, S.C.J. Les exercices du matin auront lieu à 9 h. et ceux de l'après-midi, à 3 h.

Toutes se feront un devoir de profiter de ces jours de récollection.

CHOISISSEZ UN

Pardessus Eatonia

La valeur n'en est pas surpassée!

La qualité est belle... la coupe élégante... la durée remarquable! Les étoffes employées sont choisies avec soin. Confectionnés par des tailleurs habiles les pardessus Eatonia assurent entière satisfaction.

Choix exceptionnel: pardessus "habillés", sénateurs, cintrés, raglan, Ulsterettes et Ulsters. Belles teintes de bleu, gris et brun. Tailles: 36 à 46 dans le groupe.

PRIX EATONIA

25.00

PAIEMENTS DIFFERES, moyennant un supplément équitable.

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL



VÊTEMENTS POUR HOMMES, AU DEUXIÈME.

Cérémonie de vêtue à Sainte-Marie des Deux-Montagnes

Monsieur Georges Chartier, P.A., vicaire général du diocèse de Montréal, a présidé, le 16 novembre, au monastère bénédictin de Sainte-Marie des Deux-Montagnes, à Saint-Eustache, la vêtue de trois novices: Sr Germaine, Lise Dufort, de Montréal; Sr Thérèse, Marguerite Lajoie, de Coaticook; Sr Joseph, Marie-Jeanne Marquis, de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Monsieur Chartier avait donné, le 9 mai dernier, l'habit des novices aux fondatrices.

Les religieuses sont heureuses de porter à la connaissance de leurs amis et bienfaiteurs ces accroissements de leur petite communauté.

Problème habilement résolu

Une petite salle, c'est un problème qui n'est pas facile à résoudre. La majorité des propriétaires sont aux prises avec cette question. Dans certains cas, la salle, dont il est ici question, est tellement petite que les visiteurs s'y trouvent à la gêne. En conséquence, toutes les suggestions relatives à l'agrandissement de la salle seront toujours les bienvenues.

Un des moyens de sauvegarder l'espace que le propriétaire a déjà à sa disposition, c'est de construire un cabinet dans le mur; ce cabinet, fixé en permanence, sera encore

Bal de gardes-malades

L'Association des gardes-malades graduées de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc donnera son troisième bal annuel, sous la présidence de S. H. le maire et de Mme Adhémar Raynault, le samedi, 4 décembre, au Salon Espagnol de l'hôtel Queen.

Les gardes-malades seront reconnaissantes à tous ceux qui voudront bien participer à leur bal, afin d'aider leurs fonds de secours.

Pour renseignements, s'adresser à HARBOUR 2956.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Fourrures durables pour les jeunes filles



Les mères qui achètent pour la première fois un manteau de fourrure à leurs filles apprécieront l'aide que nous pouvons leur donner. Avec quelques explications, vous connaîtrez les qualités des différentes pelletteries qui font un manteau de durée. Ces conseils sont gratuits.

HUDSON SEAL Broadtail \$ 95
\$245 Seal français \$125
\$275 Ecurieul \$325
\$300 Castor \$575

VÊTEMENTS TAILLEURS
Echantillons de complets et paletots pour hommes, à partir de \$20. SPECIALITE de manteaux de drap pour Dames, sur mesures.

CUMMINGS

FURS LTD. 284, ouest, rue NOTRE-DAME PL. 8901

Ouvert le samedi après-midi

parce qu'ils pouvaient y apporter leurs provisions.

— Comme c'est regrettable que M. Jean ait été obligé de nous quitter! Mais il aura meilleure chère où il se trouve.

Et son imagination, alléchée, lui représentait une suite de plats inconnus, recherchés et savoureux.

Le repas fut vite expédié. Tous avaient hâte de gagner la Foire. Mlle Aglaé, vite lasse, étourdie par le mouvement de ces gens qui tournaient autour d'elle, voulut s'asseoir, laissant le cousin et la cousine continuer leur exploration.

Marielle, consciencieusement, s'efforça de prendre intérêt aux machines agricoles dont François lui expliquait l'ingénieux fonctionnement. Deux heures allaient sonner. On pouvait commencer à espérer le retour de l'absent.

Alors ce fut vite fait de jeter un coup d'oeil distrait aux stands où s'étaient les productions, les articles fabriqués les plus divers: ameublement, alimentation, appareils de T. S. F. ou de photographie. Pendant que les musiques mécaniques

répétaient en grésillant la Veuve joyeuse ou Tout va très bien, Marielle admirait des salons et des salles à manger de styles hétéroclites où paraissaient en costumes de gala, des dames artificielles, la bouche en cœur. Puis, plus amusants, les box où des coqs orgueilleux claironnaient au milieu de leur sérail, les oiseaux de volière ou de basse-cour, les lapins, etc...

Mais tout cela n'était qu'un trompe-l'œil. Enfin on pénétrait dans la grande tente où étaient rassemblées des merveilles végétales. Elle s'exclama, saisie de respect: — Que c'est beau! Le Paradis terrestre!

Fabuleux en effet, ces larges hortensias bleus ou mauves, ces pelargoniums jaspés, ces gloxinias aux tendres calices, ces azalées aux teintes délicates! et ces roses invraisemblables, et ces fruits, et ces légumes prodigieux, sortis de la terre de Chanaan!

— Magnifique! Incroyable!

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pellerin, directeur-général.

La politique minière du gouvernement Duplessis

(suite de la page 6)

Le progrès remarquable accompli d'année en année par nos mines en production peut facilement être évalué par les montants croissants des droits sur les profits des mines. Pour l'année fiscale 1934-35, le montant était de \$371,000, pour 1935-36 il était de \$619,300 et pour 1936-37 il atteint \$1,010,000. On estime que cette source de revenus donnera, pour 1937-38, \$1,000,000. Le montant total perçu par le Bureau des Mines pour les trois dernières années fiscales fut de \$624,989 en 1934-35; \$873,340 en 1935-36 et de \$1,447,922 en 1936-37.

Le gouvernement provincial et l'industrie minière

Il n'est pas suffisant de percevoir des revenus. Il est tout aussi important de les dépenser à bon escient et pour le plus grand bénéfice de la province. Depuis son accession au pouvoir, notre gouvernement n'a jamais hésité à aider dans la plus grande mesure possible le développement de nos ressources naturelles afin de hâter le retour à des conditions économiques normales. L'industrie minière a eu sa part de notre attention et nous avons bien la ferme intention de continuer à la favoriser comme étant l'un des facteurs les plus importants de la situation économique du Québec et de tout le Dominion.

Chemins de mines

La construction de chemins de mines dans les districts miniers constitue peut-être le moyen le plus effectif d'aider le développement des mines et mon département a dépensé durant l'année fiscale finissant en juin 1937 près de \$600,000 en construisant 200 milles de chemins dans les districts miniers de la province.

A la fin de juin 1937, le Service des Mines de Québec avait construit 730 milles de chemins facilitant l'accès des chemins de fer aux terrains miniers et établissant de bonnes communications entre les différents districts miniers. Les chemins construits ont coûté un total de \$3,137,000. A propos de ces chemins de mines, je suis heureux de souligner la coopération du gouvernement fédéral, qui applique de larges sommes destinées aux travaux de chemins de fer à la construction de tels chemins. Il me fait plaisir aussi de remercier l'honorable M. Crerar de sa bonne collaboration dans ce domaine. La contribution d'Ottawa à ces chemins en vertu d'une entente fédérale-provinciale fut pour l'année fiscale 1936-37 de \$315,000. Les chemins sont construits solidement et ont une surface gravée afin de pouvoir supporter un lourd trafic.

Pour m'étendre un peu plus sur ce sujet, voici le programme de construction de chemins de mines pour l'année 1937-1938, lequel peut se diviser en trois parties:

1. Les chemins construits sous l'accord fédéral-provincial d'après lequel accord le gouvernement fédéral paie les deux tiers du coût de construction et le gouvernement provincial, le tiers;
2. Les chemins construits à même notre budget;
3. Les chemins d'hiver.

Accord fédéral provincial

Sous cet accord, le département des Mines et des Pêcheries a dépensé dans le cours de l'été 1937, pour la construction des chemins de mines, la somme de \$450,000. Ces chemins desservent les mines suivantes: Cournoir, Perron, Beaufort, Fleming, Québec, Manitou, Gale, Siscoe, Shawkey, Fontana, Flaverly, Moosha, Freegold, Louvre, Do-reva, Waite Amulet, Normet, McIntyre, Martlet, Goldfield, Cameron, Aldermack, Beaucourt, Senator Rouyn.

En plus, à même ce budget, le département construit un chemin reliant la gare du chemin de fer de Cadillac aux mines environnantes, dont la principale est la mine O'Brien.

La longueur totale des chemins construits sous cet item est d'environ 70 milles. Cette construction est faite avec surface de roulement en gravier et avec fondation assez résistante pour permettre d'importer quel trafic lourd.

A même notre budget

A même le budget du département des Mines et des Pêcheries, les chemins suivants ont été construits:

Celdi de la mine Baie-St-Paul, Titanic Iron Ore, dans le comté de Charlevoix-Saguenay; de la St. Lawrence Mica, de la Siscoe Extension, des mines Wallingford et Shapley Creek et de la mine Pan-Canadian, dans le Témiscamingue.

A même ce budget, le département a aussi accordé un contrat pour la construction des ponts et des ponceaux sur le chemin reliant la région de Chibougamau à celle

du Lac-St-Jean, et contribue à la construction par le département de la Voie, d'un chemin reliant la station de Coleraine à la mine Vimy Ridge, dans le comté de Mégantic.

La longueur totale des chemins construits sous cet item est d'environ 10 milles, si on ne tient pas compte du chemin de Chibougamau et du chemin de la mine Vimy Ridge.

Chemin d'hiver

Afin de faciliter les travaux de prospection et de développement à l'est de la route Senneterre-Mont-Laurier, le département des Mines et des Pêcheries accordera, d'ici quelques jours, des contrats pour la construction des chemins d'hiver suivants:

1. Un chemin reliant la mine Lacoma à la ville de Senneterre; ce chemin étant dans le prolongement du chemin construit par le département de la Voie à l'est de la rivière Bell, et se dirigeant vers l'est sur la ligne sud des cantons de Tibdemont et Tavernier;

2. Un chemin reliant les mines situées au bord du lac Match-Maitou à la route Senneterre-Mont-Laurier, et reliant à cette dernière les environs du lac Simon;

3. Un chemin dans le canton de Villebon, donnant aux mines situées dans ce canton l'accès de la route Senneterre-Mont-Laurier.

La longueur totale des chemins d'hiver en d'environ 45 milles. Enfin, dans la péninsule de Gaspé, afin de favoriser le développement de riches gisements miniers et spécialement des gisements au lac York, le département des Mines et des Pêcheries a entrepris la construction d'un chemin d'environ 55 milles de longueur, ayant comme point de départ la ville de Gaspé, et allant vers l'ouest et suivant la vallée de la rivière York. De ce chemin, 33 milles environ sont prêts à recevoir le recouvrement de gravier. Les autres 22 milles seront débroussaillés, essouchés et partiellement goudronnés d'ici le mois de juillet prochain.

L'éducation technique minière

Depuis son accession au pouvoir, notre gouvernement a porté une attention spéciale au développement de l'éducation minière dans notre province afin que les jeunes gens puissent prendre avantage du remarquable développement de nos ressources minières en se préparant aux carrières d'ingénieurs miniers, de géologues, de métallurgistes, de géomètres ou de contremaîtres de mines et de prospecteurs.

A cet égard la population de langue anglaise a joué dans le passé de nombreux avantages et c'est notre intention de faciliter les mêmes opportunités à la jeunesse de langue française.

Il y a des universités anglaises qui forment des techniciens des mines dans toutes nos provinces, spécialement dans le Québec, l'Ontario et la Colombie canadienne. De nombreux ingénieurs gradués de ces institutions se sont acquis une réputation internationale dans le domaine des mines par leurs travaux aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Afrique, de même qu'au Canada. Permettez-moi de mentionner ici les noms de E. P. Matheson, J. Hamilton, notre bon ami le professeur McGill, MM. Kingston, Bancroft, Pelletier, Corless, Blaylock, tous des gradués de McGill qui sont universellement connus comme des ingénieurs, des métallurgistes ou des géologues de grand talent.

Jusqu'ici nous avons accordé des bourses à 60 jeunes gens de mérite qui étudient maintenant le génie minier aux universités McGill, Queen's, Colorado, l'Institut de Technologie de Massachusetts, l'Ecole Polytechnique de Montréal et l'Ecole supérieure des sciences de Québec. Tous les candidats à ces bourses doivent être admis à l'Université choisie et passer chaque année les examens habituels s'ils veulent voir leurs bourses renouvelées. Nous sommes aussi à considérer l'établissement d'une école de génie minier et d'un institut de géologie.

Nous travaillons de plus à préparer l'organisation d'une école d'entraînement pour les mineurs comme il en est dans les provinces d'Ontario et de Nouvelle-Ecosse, où nos jeunes gens qui n'ont qu'une éducation élémentaire pourront apprendre toutes les phases du métier de mineur: pellette, forage, dynamite, boiserie, fonçage et puits, percement de galeries et préparation de minerai. Concernant notre entraînement pratique, notre Service des mines a conduit une enquête sérieuse sur l'organisation d'un programme d'études et le travail des écoles de mineurs en France, aux Etats-Unis, en Rhodésie, au Trans-

vaal, en Ontario et en Nouvelle-Ecosse. Nous avons conclu qu'une école ressemblant à celle de la Nouvelle-Ecosse établie à Chester Basin et dont nous a parlé l'honorable Michael Dwyer à la dernière réunion du Mining Institute à Montréal, serait celle qui conviendrait le mieux aux conditions et aux besoins du nord-ouest québécois.

Comme vous le savez, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a converti la vieille mine d'or Lacey en une mine-école où des jeunes gens de bonne santé sont entraînés comme mineurs sous la direction d'un ingénieur minier et d'un personnel de contremaîtres de mines et d'équipes. Ce projet sera exécuté avec l'appui financier du gouvernement fédéral en vertu d'une loi passée à la dernière session dont le but est d'aider à l'établissement de jeunes par l'orientation professionnelle et l'entraînement spécialisé.

Nous espérons aussi pouvoir entraîner les jeunes mineurs les plus habiles à devenir des contremaîtres en leur donnant une bonne éducation afin de leur permettre de prendre de plus grandes responsabilités comme contremaîtres et même comme surintendants de petites mines.

Travail du service des mines en Gaspésie 1937

Le gouvernement s'est activement intéressé au développement possible de sources pétrolières dans la partie est de la Gaspésie. On a cru bon d'abord de préparer soigneusement une carte géologique de cette région et, dans ce but, des relevés géologiques et topographiques furent faits durant les derniers mois. Les examens géologiques, entrepris par deux équipes sous la direction du Dr I. W. Jones et du Dr H. W. McGreggie, ont fait beaucoup de progrès et il est à espérer que des recommandations définies seront bientôt proposées. Toujours dans le but d'avoir les meilleurs conseils possibles, le gouvernement a cherché à demander des avis non seulement de sa propre organisation, mais aussi d'autorité reconnue dans le domaine du pétrole. Quelques-uns de ces experts ont accompagné le ministre des Mines durant sa récente visite dans cette région. Il est agréable de constater qu'ils ont approuvé notre politique de faire un travail géologique préliminaire avant d'entreprendre les autres opérations, et ces spécialistes ont approuvé entièrement notre ligne de conduite.

Afin de rendre ce vaste territoire accessible aux prospecteurs et ainsi faciliter les opérations minières, le gouvernement est à construire un chemin à l'ouest du Bassin de Gaspé. En coopération avec des compagnies forestières, quel-ques 40 milles d'un étroit chemin ont été élargis et rendus propres au trafic lourd. Sur une autre distance de 35 milles, le gouvernement a envoyé ses ingénieurs pour localiser un chemin à travers un territoire vierge et cette route est déjà sous construction. Ainsi, nous ne seulement la communication avec les champs pétroliers sera bien établie, mais aussi nous aurons accès à des districts qui promettent d'être bien minéralisés, tels que les dépôts de cuivre à la tête de la rivière York qui jusqu'ici n'avaient pu être atteints que par des sentiers difficiles.

Jusqu'ici, les prospecteurs s'éloignaient de la Gaspésie à cause du défaut de voies carrossables à l'intérieur de la péninsule. Aujourd'hui l'accès de cette magnifique région leur est facile non seulement à cause de la construction du chemin, de Gaspé au lac York, mais du chemin de Sainte-Anne-des-Monts, du lac Sainte-Anne et de Cascadipia au lac Sainte-Anne.

Le gouvernement fait tout en son pouvoir pour encourager le développement minier dans cette partie de la province. En plus de ces activités déjà mentionnées, il envoie ses géologues et ses ingénieurs instruire et assister les gens à faire de la prospection et à prendre un plus grand intérêt dans la recherche des minéraux.

Amendements à la loi des mines

Plusieurs amendements à la Loi des Mines ont été passés durant la dernière session parmi lesquels nous pouvons mentionner les suivants:

Article II — Avant d'être amendé, cet article stipulait que les droits sur les profits des mines devaient être payés sur la base de l'année calendaire. Ceci demandait un travail considérable de la part des compagnies minières. Elles sont maintenant autorisées à utiliser leur année fiscale comme base de la déclaration de leurs profits. Cet amendement permet aussi de vérifier mieux les rapports de leurs profits.

Article 47a — Ce nouvel article donne au détenteur de certificat de mineur qui n'a pas encore atteint sa majorité les mêmes droits et le soumet aux mêmes obligations que s'il était majeur.

Article 58a — Livraison de billets d'analyse gratuits à des détenteurs de claims ou de permis de développement. Auparavant, les prospecteurs avaient à payer pour de tels essais. Ces analyses gra-

tuées leur permettront de déterminer, sans qu'il leur en coûte, la valeur de leur découverte.

Article 61b — Donne au ministre le pouvoir d'accorder un certain délai quant au travail statuaire qui doit être fait sur un terrain minier.

Autres activités

En plus des initiatives déjà mentionnées, nous avons continué à augmenter les relevés géologiques du Service des Mines. Les cartes et les rapports géologiques sont grandement appréciés par les prospecteurs et les opérateurs de mines. De plus, des cours élémentaires de minéralogie et de géologie appliqués ont été donnés à chaque année. L'entrée à ces cours illustrés de projections est gratuite. Enfin, nous ne négligeons rien afin de stimuler l'intérêt du public dans notre industrie minière et ainsi encourager la prospection et le développement des découvertes minières.

Réduction des droits de coupe

Afin d'aider au développement de l'industrie minière le gouvernement a récemment passé un ordre-en-coup réduisant les droits sur certains bois coupés comme combustible sur des claims miniers: Bouleau blanc, droits réduits de \$1.00 la corde à \$0.50; Epinette, droits réduits de \$1.00 la corde à \$0.40; Peuplier et tremble, droits réduits de \$0.75 la corde à \$0.30.

Réduction de la taxe sur la gasoline

Par un ordre-en-coup passé le 12 novembre 1937, le gouvernement a réduit de moitié la taxe sur la gasoline utilisée par les avions dans les régions minières, soit une réduction de \$0.03 par gallon.

Le premier ministre a exposé également ce qu'il entend faire pour assurer le développement rapide des régions minières. Je ne reviendrai pas là-dessus. Aussi longtemps que nous détendrons le pouvoir nous aurons à cœur le progrès de nos mines afin d'assurer aux capitaux engagés un revenu légitime, à la province un essor plus brillant.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Le prix du lait

Mme Hélène-B. Beauséjour,

Madame,

Voudriez-vous ajouter à votre intéressante lettre quelques renseignements, savoir:

1. Combien coûte un gallon de lait au cultivateur-producteur;

2. Combien coûte la distribution de ce même gallon de lait, car vous n'ignorez pas que le lait coûte quelque chose à produire et à distribuer.

De bonnes âmes peuvent faire de touchantes réflexions sur le fait que la Providence l'ait voulu, le lait eût pu couler dans les rivières et demeurer toujours un produit gratuit, comme l'air, par exemple; — la chose serait très avantageuse pour les familles nombreuses, — malheureusement, la réalité est tout autre.

Les cultivateurs producteurs ont souvent, eux aussi, des familles nombreuses à nourrir, à élever, à faire instruire, et ils ne peuvent le faire sans recevoir un peu plus que le prix toutant pour le produit de leur travail.

Je puis vous assurer que la Commission de l'industrie laitière, qui est chargée de veiller aux intérêts des producteurs, des distributeurs et des consommateurs, réfléchit longuement et ce, en considérant des chiffres sérieux et irréfutables avant de publier une ordonnance sur le prix du lait.

Sur ces questions comme sur celle des salaires minimums par exemple, personne ne croira que les législateurs passent des lois à la légère sans réfléchir aux inconvénients, aux avantages, et quelquefois, à l'absolue nécessité de ces mesures.

UN CULTIVATEUR

Matinée symphonique

Samedi le 13 novembre, aura lieu à l'Auditorium du Plateau la troisième matinée pour les enfants. M. Wilfrid Pelletier dirigera l'orchestre et fera les commentaires.

Le programme sera consacré à Mozart.

Pour tous renseignements concernant ces deux concerts, on est prié de s'adresser au bureau des Concerts symphoniques, hôtel Windsor, chambre 241, La 6037, ou à la Maison Edmond Archambault, Ma. 6201.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Faits divers

Fugitif abattu

Patrick Jennings, 21 ans, 931, rue Canning, est à l'hôpital St. Mary's souffrant d'une fracture double de la jambe droite. Patrick a été poursuivi hier après-midi par la détective Brink, qui lui tira une balle dans la jambe, alors qu'il tentait de s'enfuir. Un compagnon de Jennings, John Morin, 18 ans, 741, rue des Seigneurs, fut appréhendé au moment où son complice était abattu par l'agent de police.

Les deux jeunes gens furent arrêtés près de la demeure de Morin; ils étaient recherchés pour vol et recel de marchandises. Les agents s'étaient postés près de la maison mentionnée plus haut quand les jeunes gens sortirent d'une auto et se dirigèrent vers cette maison. Immédiatement les policiers se mirent à les poursuivre avec le résultat que l'on sait.

Chez le coroner

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier en Cour du coroner dans le cas de M. Honoré Martineau, 25 ans, 6804, 2e avenue, Rosemont, écrié à mort samedi soir, sous les roues d'un camion conduit par M. Jean-Paul St-Maurice, rue Ste-Foye, à l'ouest de la rue Iberville. Deux verdicts de mort naturelle furent rendus dans les cas de M. A. O. Constantineau, 72 ans, 6243, avenue de Chateaubriand, et de M. Joseph Péloquin, 67 ans, 905, avenue Papineau, tous deux décédés subitement en fin de semaine.

Il frappe un poteau

M. Roland Quesnel, 23 ans, 136, 5e avenue, Lachine, a eu hier soir un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Il filait sur le chemin de Lachine, lorsqu'une voiture heurta un poteau tombé en travers du chemin. Le poteau venait d'être brisé par un camionneur qui avait abandonné la son auto. Quesnel ne vit ni poteau ni camion et sa voiture capota en frappant l'obstacle. On transporta la victime à l'hôpital Homoeopathe, où on constata une fracture de la jambe droite et des contusions.

Logements détruits

Un incendie qui s'est déclaré hier soir dans des logements de la rue Hutchison, à Outremont, a causé pour environ \$15,000 de dégâts. Deux de ces logements ont été détruits de fond en comble; quatre autres ont été fortement endommagés. Les logements affectés portaient les numéros 6038, 6040, 6042, 6044, 6048 Hutchison.

Deux ans de pénitencier

St-Jérôme, 23. — S'étant avoué coupable d'avoir pénétré dans la demeure de sa mère avec effraction et d'y avoir volé diverses marchandises, Roger Tessier, d'Oka, a reçu une sentence de deux ans de pénitencier, du magistrat de district Donat Lalande, hier.

Chute mortelle à bas d'un camion

St-Adèle, 23. — Aquila Gauthier, 27 ans, qui se faisait véhiculer par un camion de la Galtineau Power, est tombé de ce camion et s'est tué, hier. Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans son cas sous la direction du coroner G. Latour, de St-Jérôme. Un avis sera envoyé à la compagnie l'engageant de faire véhiculer ses employés d'une façon plus sûre.

Accident d'auto

Lachute, 23. — Théophile Jodoin, 54 ans, vétéran de la grande guerre et employé aux travaux de canalisation de Grace Point, a été tué instantanément hier, vers six heures, quand il fut frappé par une auto. L'auto était conduite par M. Lawrence Legault, de Chute-à-Blondeau. Un jury rendit un verdict de mort accidentelle dans ce cas.

Empoisonné

Mme J. Caton, 48 ans, 3458, avenue du Parc, a été admise à l'hôpital St-Luc hier soir souffrant d'empoisonnement causé par l'absorption de bichlorure de mercure. Son état est grave.

Enquête mercredi

L'enquête du coroner sur les circonstances entourant la mort de Ricardo Bersani, de St-Georges, dont le cadavre déchié et a été trouvé le long de la voie du Pacifique Canadien à St-Grégoire, la semaine dernière, sera tenue mercredi, demain soir, la présidence du Dr N. J. Sabourin.

Le comte de Dampierre arrivera à Ottawa le 7 décembre

Ottawa, 23. — Le comte Robert de Dampierre, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de France au Canada, qui doit s'embarquer le 1er décembre à bord de la Normandie, arrivera à Ottawa le 7 décembre. Le nouveau ministre sera accompagné de la comtesse de Dampierre et de ses deux enfants.

"Victoria et son Hussard"

OPERETTE HONGROISE

"Victoria et son Hussard". La prochaine opérette que les Variétés Lyriques présenteront, est l'œuvre des librettistes hongrois, Földes, Grunwald et Beda.

Is ont créé une œuvre d'une heureuse imagination d'une fantaisie plaisante, se déroulant au milieu de décors d'une conception dictée par un goût sûr et délicat.

L'action de "Victoria et son Hussard" se déroule dans différents pays, ce qui permet un renouvellement de mise en scène qui ne manque pas d'originalité.

Le prologue, situe l'action de tout un camp de prisonniers en Sibérie, ce qui a fourni à Paul Abraham l'occasion de nous composer un chant d'ensemble, d'une grandeur empruntée de mélancolie slave.

Le premier acte nous découvre un palais d'été massif, style japonais, résidence de l'ambassadeur américain. On y voit la terrasse fleurie, le pont typique japonais, traversant un ruisseau, pour former un ensemble de belle allure.

L'ambassade américaine à Moscou, au deuxième acte, promet un magnifique intérieur du palais, où se dérouleront des danses russes, réglées par Morenoff.

La scène finale se passe sur une place du village de Dorosma, en Hongrie, nous faisant voir un coin charmant, très dans la note du pays des fougueses czardas, sous la plaisante musique exécutée par l'orchestre de Jean Goulet.

"Victoria et son Hussard" sera présentée au Monument national, du 25 au 28 novembre en soirée.

Les billets se vendent rapidement et ceux qui désirent de bonne place sont mieux de se presser. Pour la réservation adressez-vous au contrôle du Monument national, aux Variétés Lyriques, tous les jours de 10 à 6 heures (excepté le dimanche). Le numéro de téléphone est L'Ancester 3053.

(Communiqué)

Pour le bon français

Paris. (Par courrier). — Le goût que les Français ont pour leur propre langue a souvent frappé les étrangers, et beaucoup de journalistes savent par expérience qu'on est sûr d'intéresser le public en lui posant quelque menu problème de langage.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'Office national de la Langue, fondé il y a quelques mois à peine, sous la présidence de l'illustre historien de notre langue, M. Ferdinand Brunot, est déjà assailli de questions. Composés de plusieurs écrivains, critiques et philologues, tous compétents par leurs études et leur profession, c'est à peine s'il suffit à la besogne, et son secrétaire général, M. Maurice Schéne, aurait besoin d'une demi-douzaine d'aides.

Récemment, un très important groupement industriel le consultait sur la nomenclature technique de ses fabrications. On lui demanda, d'autre part, de préciser le vocabulaire sportif ou celui de tel ou tel commerce.

Souhaitons qu'il ne s'arrête pas à de pareils travaux: son domaine, en effet, c'est la langue commune, et il est assez malaisé à surveiller déjà. L'Office s'efforce d'y faire prévaloir, contre l'influence de mille facteurs étrangers, les tendances en quelque sorte naturelles du langage. Il a décidé, en outre, de se mettre en rapport permanent avec les groupements de langue française et les professeurs de français à l'étranger. Et il y a là assez de besogne pour l'occuper plus que largement.

Pour la Bibliothèque des Enfants

M. Jean Lallemand parlera de la Bibliothèque des Enfants, ce soir, 23 novembre, de 6h. à 6h. 05, au poste CBM. M. Claude Mélançon traitera le même sujet, le vendredi 26 novembre, à la même heure et au même poste.

CORBY'S
OLD RYE
EMBOUILLÉ EN ENTREPOÛT AU CANADA (Vendu 10 ans)
10 oz. 0.85 - 25 oz. 1.20 - 40 oz. 1.30

Les Grands Voyages

TOUS DEPARTS DE NEW-YORK

AMERIQUE DU SUD

avec escorte

Direction: Exprinter-Le Devoir

Programme très élaboré

Panama, Colombie, Equateur, Pérou

Bolivie, Chili, Argentine, Uruguay

Brésil, Trinidad

21 janv. — 76 jours | 5 fév. — 61 jours

\$1,670. | \$1,475.

Nombreux autres départs individuels

A RIO DE JANEIRO

Emp. Australia (1)	15 janv.	32 jours	\$310.
Rex (2)	29 janv.	39 jours	400.
Normandie (3)	5 fév.	22 jours	395.
Aquitania (4)	17 fév.	33 jours	415.

ESCALES EN ROUTE:—

- (1)—Barbades, Grenade, Venezuela, Jamaïque.
- (2)—Panama, Venezuela, Trinidad, Barbades.
- (3)—Bahamas, Trinidad, Martinique.
- (4)—Bahamas, Panama, Venezuela, Barbades, Trinidad, Bermudes.

Tout autour de l'Amér. du Sud

ESCALES A TOUS LES PORTS IMPORTANTS DES DEUX COTES ET ANTILLES

Rotterdam	3 fév.	61 jours	\$650.
Columbus	5 fév.	47 jours	595.

AUTOUR DU MONDE

Franconia (1)	6 janv.	146 jours	\$1900.
Emp. of Britain (2)	8 janv.	128 jours	2300.
Reliance (2)	9 janv.	136 jours	1900.
Stella Polaris (3)	21 janv.	112 jours	1250.

- (1)—Par voie de l'Amérique du Sud et de l'Afrique.
- (2)—Par voie de la Méditerranée.
- (3)—Par voie des Iles Pacifique et Afrique Sud — se termine à Southampton.

NOMBREUSES AUTRES CROISIÈRES

BERMDES — ANTILLES — MEDITERRANEE

En préparation

Voyage au Congrès Eucharistique de Budapest

Pour tous renseignements, billets, etc.,

LE DEVOIR — VOYAGES

430, Notre-Dame Est

La Commission des eaux courantes

Cet organisme provincial fait le commerce de l'eau des rivières et des lacs de la province — Elle emmagasine au besoin, elle écoule en grande quantité, si elle le juge à propos — Elle régularise et contrôle, en général, le débit des rivières

Elle administre présentement un réseau de seize barrages — Les ingénieurs ont du travail pour tout l'hiver

CE QUE NOUS DIT LE PRÉSIDENT, Me HORACE GAGNE

Ce qu'on commence à faire pour son propre plaisir, quel qu'un demande un jour de le faire par devoir.

On pourrait résumer par ces quelques mots la carrière de Me Horace Gagné, président de la Commission des eaux courantes de la province de Québec. En effet, Me Gagné a commencé à étudier par curiosité d'esprit, et par plaisir, les pouvoirs d'eau. Il a fait plusieurs voyages dans la région du lac Saint-Jean lors de la construction de la grande usine d'énergie électrique à la Grande-Décharge. Dans ses voyages à l'étranger, il a visité aussi certaines installations électriques d'envergure considérable. Tout cela l'avait fait pour son plaisir. Or, l'été dernier, sans le pressentir, le premier ministre de la province, M. Duplessis, l'a nommé président de la Commission des eaux courantes, en remplacement de M. Honoré Mercier, décédé. Conséquemment, depuis le mois de juillet, Me Gagné s'occupe par devoir, et non plus seulement comme violon d'Ingres, des pouvoirs d'eau.

Mystère

La Commission des eaux courantes est un organisme qui paraît renfermer quelque mystère. Si vous demandez à "l'homme de la rue" qu'est-ce que c'est que cette formidable machine, il lèvera les épaules et se confondra en ignorance. Son action se poursuit sans bruit. Tout d'abord elle a ses quartiers généraux au nouveau palais de justice, mais les nombreux gens qui fréquentent les bureaux des ministres n'en connaissent pas la location. Leurs promenades dans les couloirs ne les conduisent jamais jusque-là. Les journalistes, curieux, vont parfois à l'aventure. Ils relèquent les numéros et les inscriptions sur les portes de chêne ou de laurier, s'efforçant de deviner, et qui se sentent souvent la vie, la réalité la plus intéressante. C'est ainsi qu'un cours d'une tournée dans les couloirs du palais, nous avons lu sur une porte: *Commission des eaux courantes*. Un tour de poignée. Deux sténographes.

— Monsieur le président voudrait-il recevoir quelques minutes le représentant du *Devoir*, mademoiselle?

Un instant après, Me Gagné nous accueillait gentiment dans son spacieux bureau. A notre demande, il s'efforçait d'expliquer le rôle de la Commission des eaux courantes dans l'économie provinciale. Il le distinguait d'abord de celui des autres organismes:

Trois organismes provinciaux

— La province possède trois organismes provinciaux relatifs à l'industrie de l'énergie électrique. Il y a la Régie provinciale, chargée de la surveillance des taux d'électricité et des émissions financières, avec Me Jos. Gingras comme président; il y a en deuxième lieu le Syndicat national d'électricité, chargé de développer des centrales de production et des systèmes de distribution de l'énergie électrique dans la province; il y a en troisième lieu la Commission des eaux courantes.

La Commission des eaux courantes fait le commerce de l'eau des rivières et des lacs de la province. Elle emmagasine au besoin, elle écoule en grande quantité si elle le juge à propos. Elle régularise et contrôle, en général, le débit des rivières, de là son nom de Commission des eaux courantes.

Mais les eaux des lacs ne courent pas, et vous les englobez apparemment avec celles des rivières?

Les eaux courantes

— Nombre de lacs sont des élagissements de rivières. Tout lac reçoit l'eau de certaines rivières et en alimente d'autres. De sorte que lacs et rivières se confondent et qu'on n'a pas tort d'appeler cet ensemble des eaux courantes. La Commission toutefois doit ménager les intérêts de l'agriculture et de la forêt dans ses décisions. Son travail se limite généralement aux rivières et lacs sur les bords desquels des industries s'implantent ou peuvent s'implanter.

— Et comment régularisez-vous un cours d'eau?

— Par des canalisations, par des réservoirs, par des barrages. Présentement la Commission administre un réseau de seize barrages dont la construction a coûté \$30 millions. Ce réseau rapporte à la province \$700,000 annuellement en chiffres ronds.

Le bureau de Montréal

"Le bureau de Montréal, reprend Me Gagné, est à la fois le comptoir de vente des eaux courantes de la province, le centre nerveux du système de débit, la clé des vannes, nous recevons le débit des rivières et lacs enhamachés. Tous les mois, nos agents postés aux dires des barrages nous fournissent un rapport détaillé sur le temps, le débit, le niveau, etc. On tire de tous ces rapports des graphiques et des statistiques qui guident le travail futur."

— Comme un directeur de chemin de fer, on vous remet un rapport "des chemins d'eau", des chemins qui marchent.

— Précisément. Voici deux exemples de régularisation du débit de rivières. Autrefois à la Grande-Décharge, au lac Saint-Jean, il passait au printemps 315,000 pieds cubes d'eau à la seconde. En été il n'en passait plus que 5 à 10,000 pieds à la seconde. Pour obtenir un débit moyen et régulier, on a exhaussé de 17 pieds le niveau du lac Saint-Jean.

C'est toute l'histoire de la grande tragédie...

La rivière St-François

— Passons. Prenons un exemple moins brûlant. La rivière Saint-François avait un débit de 150 pieds cubes par seconde en été. On a élevé le niveau du lac Saint-François et du lac Aylmer. On accumule les eaux du printemps et les pluies. Du lac Aylmer au lac Saint-Laurent il y a une différence de niveau de 1,000 pieds en chiffres ronds, avec un escalier de quatre cascades successives. La rivière Saint-François alimente plusieurs industries, entre autres la Brompton, la Canada Paper, la

Shawinigan, la Southern Canada, puis la ville de Sherbrooke. Grâce aux barrages, nous avons accru le lac Saint-François de douze milliards de pieds cubes et le lac Aylmer de 3 millions et demi. En d'autres termes, cela équivaut pour le lac Saint-François à un pied d'épaisseur d'eau sur une surface de 440,000 carrés-pieds. L'ensemble des travaux au lac Saint-François et au lac Aylmer a entraîné une dépense de \$800,000. La province en retire \$73,000 par année.

— On lit sur cette grande carte: bassin du lac Saint-Jean. Qu'entendez-vous par bassin?

Le bassin du lac St-Jean

— Le bassin d'un lac ou d'une rivière, c'est le territoire d'où ce lac ou cette rivière tire son eau. Ainsi le bassin du lac Saint-Jean est de 30,000 milles carrés, c'est-à-dire que toute l'eau qui tombe sur ce territoire va alimenter le lac Saint-Jean, va se verser dans cette cuvette. C'est simplement une question de niveau. Le lac Saint-Jean lui-même a 400 milles carrés. La Commission des eaux courantes a des stations météorologiques à différents points du bassin. Des hommes y enregistrent la quantité d'eau tombée et en avertissent le bureau de Montréal. Celui-ci augmentera au besoin le débit de certaines écluses. En calculant l'haussement du niveau de l'eau d'un lac ou d'une rivière par la quantité de pluie tombée, il faut toujours tenir compte des pertes par évaporation ou infiltration.

— Quel est le bassin du Saint-Maurice?

Le Saint-Maurice

— Il est de 17,000 milles carrés. Dans ce bassin, il existe trois grands barrages. Il y a le barrage Mattawin à 1121 pieds de hauteur, par rapport au fleuve Saint-Laurent, celui de Manouan, de 1,370 pieds de hauteur, et celui de la Loutre, de 1,325 pieds de hauteur.

— Combien de temps met l'eau du barrage le plus éloigné, celui de la Loutre, à atteindre le Saint-Laurent?

— L'eau ne voyage pas aussi vite que la lumière. Ça prend au moins douze jours pour que les industries de Grand-Mère, de Shawinigan et des Trois-Rivières s'en ressentent. De Manouan, ça prend huit jours, et de la Mattawin, ça ne prend plus que 40 heures. De sorte que si une industrie a besoin, à un jour donné, de plus d'eau, elle nous envoie un télégramme. Nous adressons un message à notre représentant de la Mattawin, et celui-ci ouvre les vannes en proportion. La rivière Saint-Maurice a 250 milles de longueur.

— En quoi ont consisté les derniers travaux de votre Commission, c'est-à-dire depuis que vous êtes entré en fonctions?

Les ingénieurs

— Comme on peut le deviner, c'est un organisme qui a besoin d'ingénieurs surtout. Nous en avons quinze. Venez les voir travailler. Le président nous promène dans le grand bureau des ingénieurs. On y voit des "bleus", des profils de rivières, des graphiques, etc., et sur des tables tous les instruments de dessin et de calcul, règles, triangles, etc.

La plupart des ingénieurs que vous voyez ici, dit Me Gagné, ont passé l'été à travailler sur le terrain. Ils ont fait des enquêtes et des relevés aux endroits suivants: lac Victoria, rivière Caspédia, rivière Ouelle, rivière Malbaie, rivière Bostons, la rivière Coulonge. Vous voyez qu'ils étaient dispersés en six endroits de la province assez éloignés les uns des autres. Ce furent, cette année, de purs travaux de recherches. Il y a bien eu à part cela les travaux d'entretien et de construction, selon un programme établi avant moi. Les relevés faits au lac Victoria sont, selon moi, les plus intéressants. Le lac Victoria est une immense nappe d'eau qui est la source de la rivière Outaouais. Il a une superficie de 50 à 60 milles carrés et un bassin de 4,000 milles carrés. Il offre des possibilités considérables.

Du travail pour tout l'hiver

"Nos ingénieurs viennent de rentrer de leurs expéditions et sont en train de préparer les cartes, profils et graphiques. Ils ont du travail pour tout l'hiver. Ils savent, en exhaussant le lac Victoria de tant de pieds, quelle étendue de terre sera noyée, quelles sont les digues qu'il faudra construire dans les coulées pour qu'il n'y ait pas de fuites d'eau, etc. Vienne une requête de construction d'un barrage à cet endroit, et nos ingénieurs, qui sont sous la direction de M. Bourbonnais, ingénieur en chef de la Commission, peuvent fournir tous les renseignements possibles. La construction pourra être commencée sans retard. Notre commission a pour mission de faire de semblables relevés sur toutes les rivières et lacs. Elle est en train de couvrir toute la province."

— La Commission a-t-elle plein pouvoir sur les eaux de la province?

Navigabilité

— Les eaux qui appartiennent à la province sont celles qui ne sont pas navigables. Mais c'est un terme assez élastique. Navigables pour paquebots ou navigables pour yachts de plaisance? A date, il n'y a pas eu que le sache de grands litiges sur la "navigabilité" des rivières ou la Commission a mis la main. Elle poursuit son inventaire des ressources hydrauliques sans ennui. On estime à 15 millions le nombre de forces que

province pourrait exploiter de ses cours d'eau. A l'heure présente, elle n'en a exploité qu'à peine 3 millions. Il y a encore des richesses pour la province de ce côté. La période d'expérimentation pour la Commission est maintenant passée. Elle est organisée pour fonctionner normalement.

Les barrages

— Les industries font-elles à leurs frais la construction des barrages?

— Dans certains cas, elles en ont défrayé la dépense. Ainsi la compagnie Gatié pour le barrage Mercier. La compagnie a déboursé \$6 millions. Elle verse chaque année à la province une rente de \$47,000 après avoir cédé à la Commission le barrage. Ce barrage n'appartient pas à la compagnie, mais à la Commission, autant dire à la province. D'autre part, c'est la province qui a construit le barrage Gouin, mais le coût en est amorti depuis 1933 et la province touche annuellement une rente de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

— Les rentes sont-elles versées sur une base uniforme?

— Jusqu'à date cela a varié avec chaque entreprise.

— Ne sont-ce pas ces rentes que le gouvernement Duplessis songerait, paraît-il, à accroître, pour en faire bénéficier l'enseignement supérieur dans la province?

— Mon cher journaliste, vous voilà devenu indiscret, remarqua Me Gagné en souriant. Tout d'abord, je n'en sais rien et même si je le savais il ne m'appartiendrait pas de vous le dire. Vous demandez cela au premier ministre lui-même, qui est précisément ministre des Terres et Forêts, ministère dont relève la Commission des eaux courantes.

M. Gagné aime les voyages

Le président de la Commission aime les voyages et il a commencé tôt à se déplacer. Né à St-Remi de Napierville en 1879, il alla grandir au Nouveau-Brunswick, faisait ses études à St-Remi, au collège Bourgeois, puis à St-Paul, Etat du Minnesota. Diplômé de l'Université Laval, il fait son droit à Madawaska, N.B., puis à l'Université de Montréal. En 1904, il commence à pratiquer le droit à Montréal. Entre temps, il s'occupe de choses militaires. Il brigue les suffrages à l'échevinage, puis dans le comté fédéral de Vaudreuil-Soulanges. Il a fait le tour de la France et de l'Angleterre en auto, a visité l'Espagne, l'Afrique du Nord, l'Amérique du Nord, du Sud et Centrale. En mai 1918, il a parlé à New-York au même dîner que MM. Taft et Jussard. Il a pris une part active à l'érection du monument Cartier au parc Jeanne-Mance. Les étés de 1925, 26, 27 et 28, il est allé avec des amis, entre autres le supérieur du collège Bourget du temps, faire le tour du lac et visiter les travaux de l'île-Maligne. Il s'intéressait déjà depuis longtemps aux pouvoirs d'eau. Il a fait à cette date une conférence sur les grandes entreprises d'énergie électrique au collège Bourget. Il n'avait cessé d'intéresser à cette question, quand le gouvernement Duplessis lui a succédé à l'ancien ministre des Terres et Forêts à la présidence de la Commission des eaux courantes. Depuis juillet, M. Gagné conduit la barque de cette commission sur les eaux courantes de la province.

Alfred AYOTTE

Les licences de mariage

M. le juge Forest, de la Cour supérieure, dans un jugement qu'il vient de rendre dans une affaire de mariage, demande de nouveau que la législation soit amendée quant aux licences de mariage, pour que ces licences soient émises par un juge de la Cour supérieure après une brève enquête et sur production du certificat de naissance des parties. Il s'agit dans cette cause d'un médecin catholique qui avait contracté un prétendu mariage avec une garde-malade protestante devant un ministre protestant. Une autre raison qui rendait ce mariage nul au point de vue civil était que la mariée était mineure et n'avait pas le consentement de ses parents. Le conjoint avait obtenu une licence en déclarant faussement que sa future était majeure, et le ministre protestant a procédé à la cérémonie sur la foi de cette licence.

Retraite fermée

A la Maison du Christ-Roi, aura lieu, du 25 au 28 novembre, une retraite pour hommes et jeunes gens. Le départ aura lieu angle des rues Wellington et Galt, à Verdun, à 7 h. 15 jeudi soir. Le trajet se fera en auto. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser aux organisateurs: Orla Legault, 2606 Duvernay, W. 2744 et Thomas Bérubé, 1921a, avenue Verdun, UO. 6689.

Le chaos espagnol

Eviterons-nous la contagion?

(Par JACQUES BARDOUX)
Les questions que pose M. Jacques Bardoux, sous forme de brochures à énorme tirage, sont toujours d'une gravité et d'une actualité douloureuses. Qui a brisé la République espagnole, née dans l'ordre et dans la paix, au soleil d'arril 1931: est-ce Hitler? Est-ce Staline?

Qui a tenté le premier, après avoir saboté l'œuvre législative et administrative du Front Populaire, de prendre le pouvoir par la force? Est-ce Staline ou Franco? Si l'action de la IIIe Internationale, déclenchée dans la péninsule ibérique sur l'ordre de la Conférence de Moscou, en 1932, et conformément au plan dressé par le Congrès de Moscou en 1935, a joué un rôle décisif dans la crise espagnole, n'existe-t-il pas un lien précis entre le complot de Madrid et le complot de Paris?

Où nous conduit-on à notre tour? A ces angossantes questions, Jacques Bardoux, dans *Le chaos espagnol*, évite-t-il la contagion? Répond courageusement avec la précision de l'historien le plus documenté.

Cette brochure est en vente, au Service de Librairie du "Devoir", au prix de 15 francs.

Les funérailles de Mme F. Beauchamp

Ste-Adèle. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme François Beauchamp, née Gagnon (Delima), décédée à l'âge de 85 ans et 5 mois.

Elle laisse cinq filles: Mmes D. Meilleur, de St-Lin; R. Courchesne, de Ste-Adèle; A. Lepage, de Val-Morin; J.-O. Groleau, de Val-Morin; et G. Rainville, de Ste-Adèle; un fils, J.-H. Beauchamp, Ste-Adèle; deux sœurs, Mmes Pierre Gervais, de l'Annonciation; Elise Desjardins, de Montréal; un frère, M. Alfred Gagnon, de Ste-Adèle; vingt petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

La levée du corps fut faite et le service chanté par M. le curé J.-N. Martin, assisté de MM. les abbés Primeau et Lorrain.

Dans le chœur on remarquait le chanoine Z. Alarie, les abbés Roméo Primeau, Edmond Therrien, Armand Paiement, de Montréal; Paul-Emile Coursol, enfant de la paroisse Ste-Adèle; Eugène Gohier, de St-Sauveur; Cléophas Pigeon, de St-Hippolyte; J.-A. Gauthier, de Mont-Rolland; et Donat Lussier, de Ste-Marguerite.

Pendant le service le chanoine Zénon Alary et M. l'abbé A. Paiement célébraient la messe aux autels latéraux.

Conduisaient le deuil: le fils de la défunte, M. J.-H. Beauchamp, ses petits-fils, Louis, Paul, Lucien, Camille et Laurent Lepage; son frère, M. Alfred Gagnon; ses beaux-frères, MM. Jules et Lambert Beauchamp.

En outre on remarquait dans le cortège: MM. René Paradis, Ernest Beauchamp, Omer Beauchamp, J.-B. Gagnon, René Rosario, Henri Gagnon, Raymond Morin, Pierre Grégoire, Hervé Desjardins, René et Ernest Bertrand, le docteur F.-X. Goyette, le docteur Jérémie Poirier, Claude-Henri Grignon, Adolphe Granger, Constant Rosaire Cousineau, Alphonsine Aveline, Grégoire Aveline, M. Tison, Roch Gauthier, J.-A. Legault, Zoé Lamoureux, S. Desjardins, M. Lapierre, Armand Belair, L. Vaillancourt, Adélaïde Morin, J.-L. Aubert, J.-L. Dumouchel, Albert Prévoist, Jos. Gohier, Arthur Gohier, J.-B. Latour, A. Raymond, Auguste Oumet, A. Desjardins, R. Morin, V. Payette, P. Gervais, O. Valiquette, Fidèle Ouellette, A. Lanthier, A. Legault, Charles-Maurice Guyot, J. McGuire, E. Gauthier, N. Belisle, W. Mariner, Jos. Sarrazin, W. Millette, Léo Ethier, L. Desjardins, B. Oumet, J. Boisseau, Ubaldo Roger, Théodule Huot, H. Desjardins, D. Forget, A. Mariner, Wilfrid Leblanc, C.-E. Hébert, Joseph et Albert Locas, H. Groulx, Louis Belair, E. Legault, Isaac et Armand Belair, J.-M. Vanier, F. Vanier, A. Lapierre, J.-B. Bohémier, E. Gascon, C. Ducharme, E. Derpentin, F. Dubé, Z. St-Germain, R. Vaillancourt, A. Cousineau, C. Belair, J.-R. Pinsonnault, R. Raymond, Téléphonée Lacasse, J.-B. Blondin, J.-L. Lorrain, U. Corheil, H. Boudreau.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie.

Le P. Lucien Pagé donnera des cours en Australie

SUR LES METHODES MODERNES D'ENSEIGNEMENT AUX SOURDS-MUETS

Nous recevons hier la communication suivante de l'Institut des Sourds-Muets: A la demande de la Révérende Mère M. Gonsalvo, prieure générale des Soeurs Dominicaines de Strathfield, Australie, avec la haute approbation du T. R. P. Paul-Emile Farley, C.S.V., Supérieur général de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, actuellement en visite canonique dans les provinces d'Amérique, et sur la recommandation du R. P. J. Latour, C.S.V., provincial de la province de Montréal, le R. P. Lucien Pagé, C.S.V., directeur de l'Institut des Sourds-Muets de Montréal, ira donner des cours, l'été prochain, aux professeurs de sourds-muets de l'Australie, sur les méthodes modernes d'enseignement.

Le Père Pagé a été successivement professeur, préfet des études, à l'Institut des Sourds-Muets dirigé par les Clercs de Saint-Viateur et situé sur le boulevard St-Laurent. Le 8 décembre 1936, il a succédé à la direction de cet établissement au R. P. Cadieux, qui fut directeur de cette Maison pendant 36 ans.

Le Père Pagé est bien connu des professeurs de sourds-muets. En 1933, il donna des cours pendant cinq semaines sur les méthodes d'enseignement aux professeurs de sourds-muets réunis aux Universités de Saint-Louis, Mo., et de Chicago, Ill. En 1934, il visita une soixantaine d'institutions dans les principaux pays d'Europe et il fit des études spéciales pendant un an.

"Un Homme"

M. Albert Duquesne, artiste canadien de retour d'une tournée en France, assumera l'un des principaux rôles de la pièce de Mme Yvette O. Mercier Gouin, "Un Homme", au théâtre His Majesty's. M. Duquesne paraîtra aux côtés de M. Jacques Auger, de Mlle Antoinette Groulx, de Mlle Lillane Dorsenn et de M. Gaston Dauriac, ce qui fera revivre en quelque sorte les beaux jours du Stella.

N'oublions pas que la première d'"Un Homme" a lieu samedi en matinée, avec soirée de gala le samedi soir 27 novembre et que la pièce sera jouée une semaine durant, c'est-à-dire jusqu'au vendredi 3 décembre inclusivement.

Les billets sont en vente au théâtre His Majesty's et chez Ed. Archambault.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays à tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et scellés, charters de voyages, passeports, etc. Téléphones: BEL 3361.

"Les Amis de Maria Chapdelaine"

Paris, 23 (P. C. Havas). — Maria Chapdelaine, le chef-d'œuvre de Louis Hémon, après un million d'exemplaires en librairie et après traduction dans toutes les langues de la terre, n'a pas épuisé son succès après 26 ans. Maria Chapdelaine reste, pour ceux qui aiment à la fois l'histoire et la poésie, l'épopée incomparable de "ces faiseurs de terre", promus au rang de professeurs d'énergie. Et le souvenir de Louis Hémon demeure gravé dans les cœurs français comme celui de l'artisan de la fraternité franco-canadienne à l'image des grands pionniers de jadis.

"Honorer son souvenir", écrivait le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et prolonger sa pensée par la formation de la Société des Amis de "Maria Chapdelaine" sont une manière de resserrer les liens entre les deux France et de les amener chacune à verser dans l'autre ce qu'elle a de meilleur.

Ces mois définissent exactement la mission des Amis de Maria Chapdelaine, dont l'initiative revient à M. Raymond Brugère, ancien ministre de France au Canada. Sous les auspices du Comité France-Amérique, un comité s'est constitué.

Son président est le duc Lévis de Mirepoix, ses vice-présidents, Jacques Chastenet, directeur du Temps, et le marquis de Montcalm. Ce comité français correspond à la société canadienne des Amis de Maria Chapdelaine et travaille en liaison avec celle-ci à célébrer, expliquer et faire connaître dans sa portée véritable le célèbre roman. Il groupera les amis européens de Louis Hémon et déjà envisage la création de bourses de voyages en attendant un pèlerinage à la petite maison de Péribonka, où Hémon écrivit l'illustre ouvrage.

La France et le Vatican

DECORATIONS

Paris, 22 (P. C. Havas). — Les insignes des décorations pontificales vont être décernés aux principaux représentants des pouvoirs civils et militaires français qui contribueront au succès de la mission du cardinal Pacelli à Lisieux et à Paris.

M. Chautemps, président du conseil, M. Delbos, ministre des Affaires étrangères, et de nombreux membres du gouvernement qui participeront directement aux réceptions.

CROISIERES AUX PAYS DU SOLEIL

2 ou 3 départs hebdomadaires de New-York et Boston.

Par paquebots aller et retour — 4 jours en mer \$80.
Avion, aller et retour... \$180.
— en 8 1/2 heures dans chaque sens —
Paquebot et avion... \$130.
● Séjour entre les raccordements — chambre et repas, par jour... \$7.00.

ANTILLES — PANAMA — AMERIQUE DU SUD

Navires	N.-Y. de New-York	B. de Boston	Durée	Prix minimum
Haiti (7)	N.-Y. 2 déc.	11	30-A	205.00
Lady Hawkins (1)	Bt 4 déc.	16	11	142.00
Lady Hawkins (2)	Bt 4 déc.	21	17	175.00
Nerissa (12)	N.-Y. 4 déc.	11	11	135.00
Pastores (7)	N.-Y. 9 déc.	12	12	125.00
Munargo (8)	N.-Y. 10 déc.	23	12	123.00
Martinique (17)	N.-Y. 11 déc.	19-B	16	166.00
Lady Somers (3)	Bt 11 déc.	9	8	88.00
Lady Somers (4)	N.-Y. 11 déc.	21	14 1/2	190.00
Fort Townsend (12)	N.-Y. 15 déc.	11	17	97.00
Dixie (10)	N.-Y. 16 déc.	14	11	135.00
Columbia (7)	N.-Y. 16 déc.	7	7	80.00
M. of Bermuda (6)	N.-Y. 16 déc.	16	12	142.00
Lady Drake (2)	Bt 18 déc.	15	12	192.50
Statendam (13)	N.-Y. 18 déc.	30	15	166.00
Colborne (11)	Hifx 18 déc.	32	12	157.50
Champlain (14)	N.-Y. 21 déc.	12	12	170.00
Columbus (15)	N.-Y. 22 déc.	11	11	130.00
Georgic (16)	N.-Y. 23 déc.	9	9	97.50
Pilsudski (5)	N.-Y. 23 déc.	13	13	170.00
Saturnia (15)	N.-Y. 23 déc.	11	11	135.00
Haiti (7)	N.-Y. 24 déc.	8	8	92.50
Rotterdam (5)	N.-Y. 24 déc.	8	8	82.50
Transylvania (5)	N.-Y. 24 déc.	13	13	135.00
Munargo (8)	N.-Y. 24 déc.	9	9	115.90
Virginia (5)	N.-Y. 24 déc.	12	12	187.50
Emp. of Britain (18)	N.-Y. 24 déc.	19-B	19	184.50
Lady Rodney (3)	Bt 25 déc.	9	6	60.00
Lady Rodney (4)	Bt 25 déc.	9	7	77.50
Manhattan (9)	N.-Y. 27 déc.	6	5	80.00
Berengaria (19)	N.-Y. 28 déc.	21	21	175.00
Bremen (19)	N.-Y. 28 déc.	21	21	175.00
Nerissa (12)	N.-Y. 29 déc.	11	11	135.00
Pastores (7)	N.-Y. 30 déc.	4	4	55.00
Hamburg (4)	Bt 1 janv.	30-A	4	209.00
Lady Nelson (1)	Bt 1 janv.	16	16	142.00
Lady Nelson (2)	Bt 1 janv.	9	9	110.00
Emp. Australia (4 et 5)	Hifx 4 janv.	8	8	105.00
Q. of Bermuda (4 et 9)	N.-Y. 5 janv.	9	9	95.00
Rotterdam (5)	N.-Y. 5 janv.	11	11	140.00
Virginia (16)	N.-Y. 5 janv.	8	8	82.50
Transylvania (16)	N.-Y. 5 janv.	14 1/2	14 1/2	97.00
Dixie (10)	N.-Y. 5 janv.	21	21	190.00
Fort Townsend (12)	N.-Y. 5 janv.	21	21	190.00

COMMERCCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Flood & Company, Herbert Carson, Flood, marié et séparé de biens sous la loi du Nouveau-Brunswick, James Cummings-Riddell, marié et séparé de biens par contrat, Louis-Philippe Beaubien, marié et séparé de biens par contrat, et Edouard-Joseph DeYoung.

Interlink Limited, 751 Carré Victoria, H. Kirsch, président.

Kindale Mines Ltd., C. G. Dixon, président.

Muscott Ltd., Ch. 407, 215 ouest rue St-Jacques, James G. Stenhouse, président.

L. Jinchereau Engr., résident à 8463 St-Denis; Lucien Jinchereau, marié et séparé de biens par contrat.

Sani-Air Ventilateur Engr. (Sani-Air Ventilator Reg'd), résident à 4005 Bordeaux; Joseph-L. Cantin, marié et séparé de biens par contrat.

Les nouvelles en raccourci

Nouvelles compagnies à charte provinciale

Québec, 23 — La Gazette officielle de Québec donne la liste des nouvelles compagnies suivantes: Reliance Hat Block & Die Co. of Canada, Ltd., \$5,000, Montréal; St-James Coal & Fuel Co., Ltd., \$20,000, Montréal; Wolfesfield, Ltd., \$25,000, Québec; Importers & Exporters Corporation, Ltd., \$15,000, Montréal; Gilbert Tannery, Inc., \$20,000, Rigaud; R. J. Jinchereau, \$20,000, Montréal; La Compagnie de Combustible Ligne, \$20,000, Rouyn; Metropolitan Transport Company, \$75,000, Montréal; J.A.R. Brodeur, Inc., \$99,900, Montréal.

Congé jeudi

New-York, 23 (P.A.) — Le marché de New-York fermera jeudi à l'occasion du jour d'actions de grâces. Tous les autres marchés de New-York, de même que les banques, seront aussi fermés.

Dividendes déclarés

Pioneer Gold Mines, 10 cents par action, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 1er décembre. Reno Gold Mines, 3 cents par action, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 10 décembre. Riverside Silk Mills Limited, 50 cents par action, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre; ex-dividende le 14 décembre.

English Electric Co., 62 1/2 cents par action "A", payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 20 novembre; ex-dividende le 29 novembre.

Dominion Textile Co., Ltd., \$1.25 par action ordinaire pour le trimestre finissant le 31 décembre 1937, payable le 3 janvier 1938 aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Dominion Textile Co., Ltd., 1 3/4 p.c. par action privilégiée payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Abitibi P. & P.

Toronto, 23 — Compte tenu de la dépréciation et de l'intérêt, les bénéfices de cette compagnie se sont chiffrés, en octobre dernier, à \$431,931, comparativement à \$417,269 en septembre et à \$270,880 en octobre 1936. Les ventes de papier journal se sont totalisées à 46,667 tonnes, comparativement à 44,923 et à 36,120 tonnes en septembre dernier et à octobre 1936, tandis que les ventes de pâte blanche ont été de 4,009 tonnes, comparativement à 4,847 et 5,533 tonnes.

Le prix de l'essence

Regina, 23 (P.C.) — Imperial Oil a réduit d'un demi-cent à son sou le prix de l'essence. Cette réduction fixe les prix suivants ici: vert: 32 1-2; blanche: 29 1-2; rouge ou éthyl: 35. Une diminution analogue est en vigueur depuis dimanche en Alberta. D'autres compagnies suivront cet exemple.

L'acier

New-York, 23 (P.A.) — American Iron and Steel Institute annonce que le taux de la production sidérurgique aux Etats-Unis a été de 5.4 p.c. au cours de la semaine. La production, cette semaine, glisserait à 31 p.c. du plein rendement, soit le plus bas taux depuis le 3 décembre 1934 et la dixième baisse hebdomadaire consécutive.

Le marché des grains

Winnipeg

Maïs: 112 1/2, 110 1/2, 109 1/2, 108 1/2, 107 1/2, 106 1/2, 105 1/2, 104 1/2, 103 1/2, 102 1/2, 101 1/2, 100 1/2, 99 1/2, 98 1/2, 97 1/2, 96 1/2, 95 1/2, 94 1/2, 93 1/2, 92 1/2, 91 1/2, 90 1/2, 89 1/2, 88 1/2, 87 1/2, 86 1/2, 85 1/2, 84 1/2, 83 1/2, 82 1/2, 81 1/2, 80 1/2, 79 1/2, 78 1/2, 77 1/2, 76 1/2, 75 1/2, 74 1/2, 73 1/2, 72 1/2, 71 1/2, 70 1/2, 69 1/2, 68 1/2, 67 1/2, 66 1/2, 65 1/2, 64 1/2, 63 1/2, 62 1/2, 61 1/2, 60 1/2, 59 1/2, 58 1/2, 57 1/2, 56 1/2, 55 1/2, 54 1/2, 53 1/2, 52 1/2, 51 1/2, 50 1/2, 49 1/2, 48 1/2, 47 1/2, 46 1/2, 45 1/2, 44 1/2, 43 1/2, 42 1/2, 41 1/2, 40 1/2, 39 1/2, 38 1/2, 37 1/2, 36 1/2, 35 1/2, 34 1/2, 33 1/2, 32 1/2, 31 1/2, 30 1/2, 29 1/2, 28 1/2, 27 1/2, 26 1/2, 25 1/2, 24 1/2, 23 1/2, 22 1/2, 21 1/2, 20 1/2, 19 1/2, 18 1/2, 17 1/2, 16 1/2, 15 1/2, 14 1/2, 13 1/2, 12 1/2, 11 1/2, 10 1/2, 9 1/2, 8 1/2, 7 1/2, 6 1/2, 5 1/2, 4 1/2, 3 1/2, 2 1/2, 1 1/2, 1/2, 1/4, 1/8, 1/16, 1/32, 1/64, 1/128, 1/256, 1/512, 1/1024, 1/2048, 1/4096, 1/8192, 1/16384, 1/32768, 1/65536, 1/131072, 1/262144, 1/524288, 1/1048576, 1/2097152, 1/4194304, 1/8388608, 1/16777216, 1/33554432, 1/67108864, 1/134217728, 1/268435456, 1/536870912, 1/1073741824, 1/2147483648, 1/4294967296, 1/8589934592, 1/17179869184, 1/34359738368, 1/68719476736, 1/137438953472, 1/274877906944, 1/549755813888, 1/1099511627776, 1/2199023255552, 1/4398046511104, 1/8796093022208, 1/17592186044416, 1/35184372088832, 1/70368744177664, 1/140737488355328, 1/281474976710656, 1/562949953421312, 1/1125899906842624, 1/2251799813685248, 1/4503599627370496, 1/9007199254740992, 1/18014398509481984, 1/36028797018963968, 1/72057594037927936, 1/144115188075855872, 1/288230376151711744, 1/576460752303423488, 1/1152921504606846976, 1/2305843009213693952, 1/4611686018427387904, 1/9223372036854775808, 1/18446744073709551616, 1/36893488147419103232, 1/73786976294838206464, 1/147573952589676412928, 1/295147905179352825856, 1/590295810358705651712, 1/1180591620717411303424, 1/2361183241434822606848, 1/4722366482869645213696, 1/9444732965739290427392, 1/18889465931478580854784, 1/37778931862957161709568, 1/75557863725914323419136, 1/151115727451828646838272, 1/302231454903657293676544, 1/604462909807314587353088, 1/1208925819614629174706176, 1/2417851639229258349412352, 1/4835703278458516698824704, 1/9671406556917033397649408, 1/19342813113834066795298816, 1/38685626227668133590597632, 1/77371252455336267181195264, 1/154742504910672534362390528, 1/309485009821345068724781056, 1/618970019642690137449562112, 1/1237940039285380274899124224, 1/2475880078570760549798248448, 1/4951760157141521099596496896, 1/9903520314283042199192993792, 1/19807040628566084398385987584, 1/39614081257132168796771975168, 1/79228162514264337593543950336, 1/158456325028528675187087900672, 1/316912650057057350374175801344, 1/633825300114114700748351602688, 1/1267650600228229401496703205376, 1/2535301200456458802993406410752, 1/5070602400912917605986812821504, 1/10141204801825835211973625643008, 1/20282409603651670423947251286016, 1/40564819207303340847894502572032, 1/81129638414606681695789005144064, 1/162259276829213363391778010288128, 1/324518553658426726783556020576256, 1/649037107316853453567112041152512, 1/1298074214633706907135224082305024, 1/2596148429267413814270448164610048, 1/5192296858534827628540896329220096, 1/10384593717069655257081792658440192, 1/20769187434139310514163585316880384, 1/41538374868278621028327170633760768, 1/83076749736557242056654341267521536, 1/166153499473114484113308682535043072, 1/332306998946228968226617365070086144, 1/664613997892457936453234730140172288, 1/1329227995784915872906469460280345728, 1/2658455991569831745812938920560691456, 1/5316911983139663491625877841121382912, 1/10633823966279326983251755682242765824, 1/21267647932558653966503511364485531648, 1/42535295865117307933007022728971063296, 1/85070591730234615866014045457942126592, 1/170141183460469231732028090915884253184, 1/340282366920938463464056181831768506368, 1/680564733841876926928112363663537012736, 1/1361129467683753853856224727327074025472, 1/2722258935367507707712449454654148050944, 1/5444517870735015415424898909308296101888, 1/10889035741470030830849797818616592203776, 1/21778071482940061661699595637233184407552, 1/43556142965880123323399191274466368815104, 1/87112285931760246646798382548932737630208, 1/174224571863520493293596765097865475260416, 1/348449143727040986587193530195730950520832, 1/696898287454081973174387060391461901041664, 1/1393796574908163946348774120782923802083296, 1/2787593149816327892697548241565847604166592, 1/5575186299632655785395096483131695208333184, 1/11150372599265311570790192966263390416666368, 1/22300745198530623141580385932526780833332736, 1/44601490397061246283160771865053561666664704, 1/89202980794122492566321543730107123333328808, 1/178405961588244985132643087460214246666657616, 1/356811923176489970265286174920428493333315232, 1/713623846352979940530572349840856986666630464, 1/1427247692705959881061144699681713973333260928, 1/2854495385411919762122289399363427946666521856, 1/5708990770823839524244578798726855893333043712, 1/11417981541647679048489157597453711786666087424, 1/22835963083295358096978315194907423573332174848, 1/45671926166590716193956630389814847146664349696, 1/91343852333181432387913260779629694293328699392, 1/182687704666362864775826521559259388586657398784, 1/365375409332725729551653043118518777173314797568, 1/730750818665451459103306086237037554346629595136, 1/1461501637330902918206612172474075108693259190272, 1/2923003274661805836413224344948150217386518380544, 1/5846006549323611672826448689896300434773036761088, 1/11692013098647223345652897379792600869546073522176, 1/23384026197294446691305794759585201739092147044352, 1/46768052394588893382611579519170403478184284088704, 1/93536104789177786765223159038340806956368568177408, 1/187072209578355573530446318076681613912737136354816, 1/374144419156711147060892636153363227825474272709632, 1/748288838313422294121785272306726455650948545419264, 1/1496577676626844588243570544613452911301897090838528, 1/2993155353253689176487141089226905822603794181677056, 1/5986310706507378352974282178453811645207588363354112, 1/11972621413014756705948564356907623290415176726708224, 1/23945242826029513411897128713815246580830353453416448, 1/47890485652059026823794257427630493161660706906832896, 1/95780971304118053647588514855260986323321413813665792, 1/191561942608236107295177029710521726446642827627331584, 1/383123885216472214590354059421043452893285655254663168, 1/76624777043294442918070811884208690578657131050932736, 1/153249554086588885836141623768417381157314262101865472, 1/30649910817317777167228324753683476231462852420373088, 1/61299821634635554334456649507366952462925704840746176, 1/122599643269271108668913299014733904925851409681493328, 1/24519928653854221733782659802946780985170219376396672, 1/49039857307708443467565319605893561970340438752793344, 1/98079714615416886935130639211787123940680877505586688, 1/196159429230833773870261274235743681881371750111773376, 1/392318858461667547740522548471487363767743502223546752, 1/7846377169233350954810450969429747355354870044470944, 1/15692754338466701909620901938859494710709740088941888, 1/31385508676933403819241803877718989421419480177883776, 1/62771017353866807638483607755437878842838960355767552, 1/125542034707733615276967215510875757685677920711535104, 1/25108406941546723055393443102151551537135424242307008, 1/50216813883093446110786886204303103074270848484614016, 1/100433627766186892221573772408606206148541696969228032, 1/200867255532373784443147544817212412297083393938456064, 1/401734511064747568886295089634424824594167877876912128, 1/803469022129495137772590179268849649188335755753824256, 1/1606938044258990275545180358537698976776671511507648512, 1/3213876088517980551090360717075397953553343023015297024, 1/6427752177035961102180721434150795907106686046030594048, 1/12855504354071922204361442868301591814213372092061088096, 1/25711008708143844408722885736603183628426744184122177152, 1/51422017416287688817445771473206367256853488368244354304, 1/102844034832575377634891554446412734513706976736488708608, 1/205688069665150755269783108892825469027413953472977417216, 1/411376139330301510539566217785650938054827906945954834432, 1/822752278660603021079132435571301876109655813891909668864, 1/1645504577321206042158264871142613222219311637783819337728, 1/329100915464241208431652974228522644443862327556763867552, 1/658201830928482416863305948457045288887724655113527715008, 1/1316403661856964833726611977014090577775449310227055430016, 1/2632807323713929667453223954028181155550898620454110860032, 1/5265614647427859334906447908056362311101197240908221720064, 1/10531229294855718669812895816112724622202384801816443440128, 1/21062458589711437339625791632225445244404769603632886880256, 1/42124917179422874679251583264450890488809539207265773760512, 1/84249834358845749358503166528901780977619078414531547521024, 1/16849966871769149871700633305780356195523815822906309504048, 1/33699933743538299743401266611560712391047631645812619008096, 1/67399867487076599486802533223121424782095263291625238016192, 1/134799734974153198973605066446242969564190526583250476032384, 1/269599469948306397947210132892485939128381053166500952064768, 1/539198939896612795894420265784971878256762066333001904129376, 1/1078397879793225591788844051569943756513524132666003808258752, 1/2156795759586451183577688103139887513027048265332007616517504, 1/4313591519172902367155376206279774026054096530664015233035008, 1/8627183038345804734310752412559548052108181061328030466070016, 1/17254366076691609468621504825119096104216322122656060932140032, 1/34508732153383218937243009650238192208432644245312121880280064, 1/69017464306766437874486019300476384416865288490624243760560128, 1/138034928613532875748972038600952768833730577801248487521120256, 1/27606985722706575149794407720190553766746115564249697442240512, 1/55213971445413150299588815440381107334492231128499388884481024, 1/110427942890826300599177630880762214668984462561698777768962048, 1/220855885781652601198355261761524429337968925123397555537924096, 1/441711771563305202396710523523048858675937850246795111075888192, 1/8

LA VIE SPORTIVE

Yvon Robert bat Wagner et garde son titre

Les personnes qui ont assisté à la séance de lutte hier soir au Forum ont vu Yvon Robert, champion mondial des poids-lourds à la lutte libre et Strangler Bob Wagner, de Portland, Oregon, dans l'espoir de voir Jack Dempsey, ancien champion pugiliste, porter une série de jabs ou de directs à la mâchoire du brutal lutteur de l'Oregon ont été grandement déçues car il n'y eut aucun échange de coups entre les combattants et le troisième homme de l'arène qui était venu à grands frais à Montréal pour diriger cette rencontre, mais les spectateurs, qui étaient au nombre de plus de quatre mille, s'il faut accepter la déclaration du publiciste de Jack Ganson, ne furent pas déçus en autant que le match fut conclut par ce fut le spectacle le plus enlevé vu dans la métropole depuis le temps où le fameux Raymond Cazeaux était la grande attraction de feu George Kennedy, au Parc Schomer.

Le match fut très spectaculaire et les amateurs ont pu assister à un nouveau triomphe du champion Robert qui a conservé son titre en prenant deux chutes consécutives après avoir été rivié au tapis dans l'engagement initial. Cette première chute fut obtenue en 1 minute et 35 secondes par une série de coups d'avant-bras et comme Robert croulait au plancher, à demi-inconscient, le poids lourd de Portland n'eut qu'à se jeter sur le champion pour lui tenir les épaules au matelas.

Les deux hommes revinrent dans l'arène mais l'arbitre Dempsey était à causer avec Jack Ganson et quelques journalistes dans le bureau du promoteur et comme les deux lutteurs se trouvaient seuls entre les câbles d'Amérique profitant d'un moment d'inattention de la part de Robert pour attaquer le champion et ce n'est que grâce à l'intervention de Dempsey, qui venait d'être informé de ce qui se passait dans l'arène, du promoteur Ganson et du président de la Commission Athlétique, M. Dave Rochon, que le calme put être rétabli.

Robert n'y alla pas de main morte par la suite et fit payer cher à l'Américain l'agression que l'Étrangère venait de commettre et au bout de quatorze minutes le protégé d'Emile Maupas obtenait une chute pour s'assurer la victoire au bout de 9 minutes à l'aide d'un coup de savaie bien appliqué à la pointe du menton de l'Américain.

Dans la semi-finale Ali Baba a triomphé de Frank Brunovitz en moins de quinze minutes après s'être révélé supérieur à son rival et les autres combats se terminèrent par le triomphe de Dick Powell sur Maurice Robert en 15:27 et de Jerry Monaghan sur Andy Brown en 14:37.

Six équipes dans le circuit

La ligue de hockey amateur qui opère sous le nom de groupe Provincial de l'est et qui jouera sous les auspices de la Q.A.H.A., dont M. Albert Racette est le vice-président de district, a été officiellement organisée, hier soir, avec six clubs, soit Québec, les Trois-Rivières, Victoriaville, Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque.

Il a également été décidé que ce circuit ferait ses débuts le 5 décembre prochain, alors que la Victoriaville ira jouer aux Trois-Rivières. La date d'ouverture dans les autres villes n'a pas encore été décidée. M. Racette devra préparer une cédule qui sera proposée aux clubs dans quelques jours.

On a également confirmé l'élection des officiers et le Dr Marc Trudel, de Shawinigan, agira comme président. Me Gaven Power sera vice-président. M. Maxime Gauthier agira comme secrétaire, et M. Villandré, de Victoriaville, sera le trésorier.

L'équipe qui portera les couleurs de Québec aura probablement le nom de Castors et les directeurs en seront annoncés prochainement.

Les Maroons feront face aux Leafs de Toronto

Trois parties sont à l'affiche pour ce soir dans les séries de la Ligue de Hockey Nationale alors que les quatre clubs de la section canadienne et deux de la division américaine seront à l'oeuvre.

Les Maroons recevront la visite des Leafs de Toronto au Forum, et les gars de King Clancy se proposent d'arrêter l'élan des Leafs dans la première rencontre entre ces deux équipes cette saison.

Les Torontois ont une avance considérable sur les autres clubs car neuf points à leur crédit, grâce à leurs trois victoires et à trois joutes nulles, tandis que les Américains et le Canadien, ont un total de quatre points seulement pendant que le Canadien, en dernière position, n'a que trois points et une joute nulle.

Les Torontois seront privés des services de Charlie Conacher à la suite de l'accident survenu la semaine dernière au cours de la partie contre le Canadien et ceci affaiblira les Leafs, mais d'un autre côté, l'on est porté à croire que Des Smith ne pourra s'aligner avec le Montréal ce soir et sa place devra être prise par Paul Runge.

Les Maroons tentent de se renforcer et des offres ont été faites à Buddy O'Connor, Johnny Wing et Frank Stangle, mais il est peu probable que ces amateurs soient sur l'alignement du club montréalais ce soir.

Pendant que le Montréal bataillera contre les Leafs, le Canadien se rendra à Boston pour faire la lutte aux Bruins d'Arthur Ross et la première rencontre entre ces deux vieux rivaux promet d'être enlevée et contestée malgré l'absence d'Aurèle Joliat et de Joffre Desilets. Joliat est sur la liste des blessés tandis que Desilets est envoyé dans les mineurs pour améliorer son jeu et acquiescer de l'expérience. Desilets est parti hier soir pour New-Haven et sera remplacé par Gus Mancuso, qui a fait excellente figure lors de l'entraînement du Bleu Blanc Rouge avant le début de la saison.

Dans la troisième partie au programme les Ailes Rouges de Détroit seront aux prises avec les Américains de Red Dutton, au Madison Square Garden et l'on anticipe une victoire des New-Yorkais.

Deux victoires pour M. A. A. A.

Les joueurs seniors, intermédiaires et juniors du M.A.A.A. étaient à l'oeuvre hier soir dans les séries de polo aquatique et à l'exception des intermédiaires les équipes représentant l'association de la rue Peel ont remporté la palme contre leurs rivaux.

Les Seniors ont vaincu le Columbus par 15 à 10 pendant que les Juniors ont eu raison du Y.M.S.A. par 19 à 0 mais moins heureux les intermédiaires furent vaincus par le Montréal Swimming Club Bleu par 13 à 4.

Les équipes chez les seniors: M.A.A.A. but Senecal, défense Pegnon, défense Gagnon, Windsor demi Sheriffs, centre Harwood, Young avant Shea, avant Giblin, B. Morwood.

Les six-jours de New-York

New-York, 23. — Quinze clubs formés des meilleurs cyclistes du Canada, des États-Unis, d'Europe et de l'Amérique du Sud participeront à la course de six-jours, qui commencera dimanche soir au Madison Square Garden. Parmi les équipes favorites on remarque Torchy et Doug, Peden de Victoria; Jules Audy et Henri Lepage, de Montréal; Gustav Kilian et Heinz Voper, d'Allemagne, vainqueurs de six classiques consécutives; Jimmy Wallthour de New-York et Al Crossley, de Boston, qui ont terminé deuxième dans la course du Garden il y a un an, et Emile Ignat et Emile Diol, de France.

Les joueurs du Toronto aux l'honneurs

La présence de six joueurs du club Maple Leaf de Toronto en tête des compteurs de la Ligue Nationale explique le succès obtenu jusqu'à date par les hommes de Connie Smythe dans la section canadienne et à moins que les joueurs de défense des autres clubs du circuit puissent trouver un moyen de mettre fin à la poussée des Torontois ceux-ci s'assureront les honneurs de la saison 1937-38.

Drillon mène le circuit avec 12 points à son crédit tandis que Harvey Jackson vient immédiatement après avec deux points de moins et il en est ainsi de Conacher et de Red Horner, qui sont actuellement en troisième position pendant que Apps, Metz et Thoms sont en avant des autres artilleurs de la section canadienne.

Mantha, Mondou, Gagnon et Haynes sont tous égaux avec un total de cinq points, le même nombre que Fowler, des Leafs.

Dans la section américaine Doc Rommes est en première place avec huit points à son crédit pendant que Dillon, Barry, Gelliffe, Schmidt, March et Paul Thompson sont égaux pour la deuxième place avec deux points de moins.

Classement à date:

SECTION CANADIENNE	Pun.	B. A. Pts ml.
Drillon, Toronto	6	4 10 2
H. Jackson, Toronto	5	3 8 0
C. Conacher, Toronto	5	3 8 0
Harner, Toronto	5	3 8 0
Apps, Toronto	5	3 8 0
Metz, Toronto	5	3 8 0
Thoms, Toronto	5	3 8 0
Mantha, Canadiens	3	4 5 0
Mondou, Canadiens	3	4 5 0
Gagnon, Canadiens	3	4 5 0
Haynes, Canadiens	3	4 5 0
Fowler, Toronto	2	2 4 2
Lorraine, Canadiens	2	2 4 2
Chamberlain, Toronto	2	4 4 9
Stewart, Américains	2	1 3 2
Schriner, Américains	2	1 3 2
Blake, Canadiens	2	1 3 2
Jerva, Américains	2	1 3 2
Ward, Montréal	2	3 3 3
McIntyre, Montréal	2	3 3 3
Anderson, Américains	2	3 3 3
Kelly, Toronto	2	3 3 3
Cook, Montréal	2	3 3 3
Wiseman, Américains	2	3 3 3
Boll, Toronto	2	2 2 2
Gallagher, Américains	2	2 2 2
Desilets, Canadiens	2	2 2 2
Cain, Montréal	2	2 2 2
Emms, Américains	2	2 2 2
Davidson, Toronto	2	2 2 2
Droun, Canadiens	2	2 2 2
Westworth, Montréal	1	0 1 8
Smith, Montréal	1	0 1 8
Shill, Américains	1	0 1 8
Joliat, Canadiens	1	0 1 8
Marker, Montréal	1	0 1 8
Gracie, Montréal	1	0 1 8
Bilhon, Montréal	1	0 1 8
Robinson, Montréal	1	0 1 8
Chapman, Américains	1	0 1 8
Klein, Américains	1	0 1 8
Lepine, Canadiens	1	0 1 8
Siebert, Canadiens	1	0 1 8
Burwell, Canadiens	1	0 1 8
Trotter, Montréal	1	0 1 8
Hamilton, Toronto	1	0 1 8
Day, Américains	1	0 1 8
McKenzie, Canadiens	1	0 1 8
Shields, Montréal	1	0 1 8
Evans, Montréal	1	0 1 8
Shannon, Montréal	1	0 1 8
Smith, Américains	1	0 1 8
Murray, Américains	1	0 1 8
Carr, Américains	1	0 1 8
Goupille, Canadiens	1	0 1 8
Lamb, Américains	1	0 1 8
Parson, Toronto	1	0 1 8

SECTION AMERICAENNE

Rommes, Chicago	4	4	8	0
Dillon, Rangers	5	1	6	2
Barry, Detroit	4	2	6	2
Gedliffe, Boston	4	1	6	2
Schmidt, Boston	4	2	6	4
March, Chicago	3	3	6	0
Thompson, Chicago	1	5	6	2
Dumart, Boston	2	3	5	4
N. Colville, Rangers	2	2	4	5
Gottselig, Chicago	1	3	4	2
Cowley, Boston	1	3	4	2
Watson, Rangers	0	4	4	17
E. Selbert, Chicago	2	1	3	8
Lewis, Detroit	1	2	3	6
Smith, Rangers	0	2	0	6
Bauer, Boston	1	2	3	0
Pratt, Rangers	1	2	3	4
Sorrell, Detroit	2	1	2	0
Dahlstrom, Chicago	1	1	2	0
Shibbick, Rangers	1	1	2	0
Sands, Boston	1	1	2	0
Clapper, Boston	0	2	2	0
Trudel, Chicago	1	0	1	2
Palangio, Chicago	1	0	1	2
H. Kilrea, Detroit	1	0	1	2
Brydson, Chicago	1	0	1	2
Hollett, Boston	1	0	1	2
Kirk, Rangers	1	0	1	2
Goldsworthy, Boston	1	0	1	2
Weland, Boston	0	1	1	2
M. Colville, Rangers	0	1	1	2
Patrick, Boston	0	1	1	2
Kendall, Chicago	0	1	1	2
Kelly, Detroit	0	1	1	2
Aurie, Detroit	0	1	1	2
Huxford, Rangers	0	1	1	2
Goodfellow, Detroit	0	1	1	2
Portland, Boston	0	0	0	1
A. Jackson, Boston	0	0	0	1
Young, Detroit	0	0	0	1

Gene Bonin contre Warrington en semi-finale

Le promoteur Lou Dettner ne s'est pas contenté de mettre une bonne finale au programme de jeu de soir au Forum, mais il a également tenu à s'assurer les services de deux bons pugilistes pour la semi-finale, et c'est Gene Bonin qui fera face à Tiger Warrington dans ce combat qui cadrera bien avec l'assaut Lenglet-LeBrasseur.

Bonin a été choisi d'une liste de plusieurs boxeurs, qui lui fut soumise. Bonin pèse 190 lbs, ce qui va parfaitement à Warrington, au lieu de se forcer pour tomber à 175 livres, s'il avait été opposé à un poids léger, Warrington pourra alors se battre à son aise à environ 180 lbs.

Bonin, qui s'est établi à New-Haven, a livré de nombreux combats en Nouvelle-Angleterre et à New-York. C'est un grand gaillard qui possède un solide coup de poing et il a un excellent dossier. Il y a un an il livra un combat nul de dix rondes avec Barney Brock, champion des États du sud, à Miami, Floride. Au cours de sa campagne actuelle, il compte des décisions sur Max Maxwell et Bed Odell, tous des poids-lourds de renom.

S'attendant à ce qu'on parvienne à béciler un combat pour lui, Warrington n'a pas ralenti son entraînement. Le promoteur Lou Dettner soumettra le contrat de ce boxeur à la Commission athlétique aujourd'hui. Il ne doute pas qu'il soit accepté, car Bonin est classé au nombre des jeunes poids-lourds qui sont appelés à se créer une réputation, ayant commencé à faire parler de lui de la même façon que Florian LeBrasseur.

Les deux participants de la rencontre principale se présenteront devant la Commission athlétique aujourd'hui. LeBrasseur vient de remporter un gros gaillard comme arbitre. Il croit qu'il faudra un homme solide pour diriger cette rencontre. Il croit que c'est essentiel pour empêcher Lenglet de tomber dans des corps à corps, tactique qui lui semble favorite.

Au nom de Lenglet, Bertys Perry viendra demander des gants de quatre onces. "Nous voulons un véritable combat", a déclaré Perry. "S'ils portent des gants de quatre onces, le public montréalais pourra alors assister à une véritable rencontre où les coups se feront sentir".

Les adversaires de la rencontre principale subiront aujourd'hui un examen préliminaire de la part des médecins de Commission, mais devront se présenter de nouveau jeudi midi pour être pesés.

La vente des billets se continue et va bien à mesure que la date de la rencontre avance et tout indique une assistance record, jeudi soir.

Bowman, Detroit	0	0	0	6
Burke, Chicago	0	0	0	6
Brinetteau, Detroit	0	0	0	6
Cooper, Rangers	0	0	0	16
Wiebe, Chicago	0	0	0	4
Heiler, Rangers	0	0	0	14
McDonald, Detroit	0	0	0	4
Coulter, Rangers	0	0	0	12
Hill, Boston	0	0	0	2
Smith, Boston	0	0	0	2
Sherf, Detroit	0	0	0	2
W. Kilrea, Detroit	0	0	0	2
Levinsky, Chicago	0	0	0	2

Buddy O'Connor est à la tête des compteurs

Le record des compteurs de la Ligue Senior de Québec sera probablement brisé cette année car du train que vont les choses chez les joueurs du président Slater le total de buts et d'assistances enregistrés l'an dernier sera sûrement dépassé car en cinq parties Buddy O'Connor, des Royaux a déjà 11 points à son crédit, avec neuf buts et deux assistances. Tag Millar, des Sénateurs d'Ottawa, est en deuxième place avec un total de 6 points et quatre joueurs sont ébaux pour la troisième position. L'ancien record de 42 points détenu par George Brown, actuellement avec le Canadien, de la N.H.L. sera abaissé si Buddy refuse d'abandonner l'amatourisme pour se joindre aux Maroons.

Classement à date:

	B. A. Pts ml.	Pun.
O'Connor, Royaux	9	2 11 2
Millar, Ottawa	6	2 6 4
Gallagher, Verdun	3	2 5 2
Jotkus, Royaux	3	3 5 2
Wilson, Verdun	3	3 5 2
Mahaffey, Royaux	3	1 4 2
Séguin, Ottawa	2	2 4 2
Donnelly, Royaux	2	2 4 2
P. Morin, Royaux	2	2 4 2
Davis, Verdun	2	1 3 0
Alexandre, Concordia	2	1 3 4
Wing, Québec	2	1 3 4
St-Germain, Ottawa	2	1 3 4
Summerhill, Verdun	1	2 3 0
P. Armand, Concordia	1	2 3 0
Strongie, Québec	1	2 3 0
Murray, Royaux	1	2 3 0
Elie, Verdun	1	2 3 0
E. Munday, Verdun	1	2 3 0
Boudreau, Québec	1	2 3 0
C. Bourcier, Verdun	1	2 3 0
J.-L. Bourcier, Verdun	1	2 3 0
Pennie, Verdun	1	2 3 0
Lebrun, Concordia	1	2 3 0
Touhey, Ottawa	1	2 3 0
D. Neville, Royaux	1	2 3 0
Meronek, Verdun	1	2 3 0
Carroll, Verdun	1	2 3 0
Pellier, Verdun	1	2 3 0
Tondreau, Québec	1	2 3 0
Griffiths, Royaux	1	2 3 0
M. Marsel, Verdun	1	2 3 0
Ambois, Verdun	1	2 3 0
Wel, Verdun	1	2 3 0
McIntyre, Verdun	1	2 3 0
Raymond, Concordia	1	2 3 0
Bellehumeur, Concordia	1	2 3 0
McGill, Québec	1	2 3 0
Pickock, McGill	1	2 3 0
McConnell, McGill	1	2 3 0
White, Verdun	1	2 3 0
Whitson, Verdun	1	2 3 0
Aronson, Verdun	1	2 3 0
MacNeil, Verdun	1	2 3 0
Gaudette, Concordia	1	2 3 0
Carignan, Concordia	1	2 3 0
Cormier, Concordia	1	2 3 0
Brennan, Québec	1	2 3 0
O'Connell, Québec	1	2 3 0
McIntyre, Québec	1	2 3 0
Fortin, Québec	1	2 3 0
Crutchfield, McGill	1	2 3 0
Dickinson, McGill	1	2 3 0
Green, Ottawa	1	2 3 0
Starr, Ottawa	1	2 3 0
Desroches, Verdun	1	2 3 0
Tracey, Verdun	1	2 3 0
Desautels, Concordia	1	2 3 0
Mullins, Concordia	1	2 3 0
Tomalty, Concordia	1	2 3 0
Gauthier, Québec	1	2 3 0
Perreault, Québec	1	2 3 0
Chalmers, McGill	1	2 3 0
Pratt, Ottawa	1	2 3 0
Irvin, Ottawa	1	2 3 0
Gagnon, Ottawa	1	2 3 0
Kenny, McGill	1	2 3 0
Titcombe, Verdun	1	2 3 0
Strickland, Verdun	1	2 3 0
Malenfant, Québec	1	2 3 0
Wigie, Verdun	1	2 3 0
Lorimer, Royaux	1	2 3 0
H. Murray, Royaux	1	2 3 0
Tourville, Verdun	1	2 3 0
Taugher, Québec	1	2 3 0
Dunn, McGill	1	2 3 0

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Le hockey
HIER SOIR
CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Toronto à Maroons.
Canadien à Boston.
Détroit à Américain.
LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE
Section canadienne

	J. G. P. N. P. O. Pts
Toronto	7 3 1 3 1 20 9
Canadien	5 1 2 2 14 15 4
Américain	5 2 3 0 9 9 4
Maroons	6 1 4 1 8 13 3

Section américaine

	J. G. P. N. P. O. Pts
Boston	6 6 0 0 15 8 12
Rangers	6 3 2 1 13 9 7
Chicago	7 2 3 2 15 10 6
Detroit	6 1 4 1 7 19 3

(Suite à la page 11)

Corby's
SPECIAL SELECTED
RYE WHISKY
EMBOUTEILLÉ EN ENTREPOS AU CANADA (100% 100%)
13 oz. \$1.25 - 25 oz. \$2.40 - 40 oz. \$3.60

"J'aime un homme qui fume le Picobac"



Les femmes ne connaissent peut-être pas grand-chose dans la question de tabacs à fumer, mais toutes reconnaissent et savent apprécier l'odeur délicieusement prenante qui est la caractéristique du Picobac. Essayez le Picobac et apprenez par vous-même comme son arôme est agréable — et quel tabac doux et frais le Picobac est dans la pipe!



Le Tabac
Picobac
IL A BON GOÛT DANS LA PIPE
Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Rappelez-vous 3 CHOSES AU SUJET DU COGNAC



Seule l'eau-de-vie de la région des Charentes est du cognac authentique.



Seul le cognac authentique est autorisé à porter l'étiquette "Cognac" — pour votre protection.

La vie française en Amérique

Chez les Franco-Américains

Pour nos sociétés

De l'Indépendant de Woonsocket, (Rhode-Island), numéro du 19 novembre:

Trois de nos sociétés de secours mutuels ont tenu durant ces dernières semaines leur congrès plénier, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique à Salem, les Forestiers à Providence et les Jacques-Cartier à Woonsocket. A ces congrès les délégués ont entendu les rapports sur la finance et le recrutement. Dans l'amas des chiffres, il est fort probable que plus d'un auditeur s'est perdu, et qu'assis dans la salle enfumée, il n'ait eu mieux à faire qu'attendre la fin de ces rapports auxquels il ne comprenait plus rien. L'impression générale remportée des congrès cette année est que ces trois sociétés sont dans un état financier prospère. On a même accusé certaines augmentations de membres, ou bien on a fourni des explications plausibles du manque d'augmentation.

Les chiffres que l'on peut étudier à tête reposée indiquent, en effet, qu'à l'heure actuelle la caisse d'assurance, étroitement gardée par les commissaires d'Etat, est en bon état. Il y a plus que la réserve exigée en prévision de besoins extraordinaires.

Mais il y a néanmoins quelque chose d'alarmant pour nos sociétés nationales. Les chefs se plaignent de la difficulté sans cesse plus grande de faire du recrutement chez les jeunes. Or, sans nouveaux membres jeunes pour remplacer les vieux, le problème de la survivance des sociétés peut devenir angoissant.

Lors de leur fondation et de leurs premières années de développement, les sociétés nationales exerçaient sur la population franco-américaine un puissant attrait. On aimait à assister aux assemblées mensuelles, à suivre les activités, à se visiter entre conseils, succursales ou cours. Bref, on s'intéressait aux sociétés.

Aujourd'hui, on a peine à trouver un quorum pour les assemblées mensuelles. Les membres paient leur contribution et s'en tiennent là. Ils ont autre chose à faire et les assemblées ne les intéressent plus.

Pourquoi? Les temps ont changé et les distractions, l'automobile, le cinéma sont plus à la mode. Il y a du nouveau dans ces amusements, tandis que les assemblées de sociétés restent anciennes, au goût des vieux membres. Les jeunes gens n'y trouvent pas le divertissement vi-

vace qui les gâte ailleurs. Si pour faire plaisir ils vont une fois s'asseoir dans la salle pour entendre les minutes et les correspondances, ils ont hâte d'en sortir, pour ne plus y rentrer.

Ce n'est pas que nos sociétés se soient affaiblies. Mais plutôt la nouvelle génération connaît un autre assaînement. Comment faire pour recruter l'intérêt des jeunes à l'égard des sociétés nationales? C'est le problème des chefs de ces sociétés.

Il n'est pas nécessaire de s'éloigner dans le désert pour méditer pendant quarante jours et quarante nuits pour se rendre compte de l'utilité de nos sociétés nationales comme œuvres de survivance française parmi nous. D'abord, toute personne qui devient membre d'une ou de plusieurs de ces sociétés se sent rapprochée des siens et fortement liée à l'œuvre de survivance par ses propres contributions d'argent. Les membres des sociétés ont tout intérêt à la survivance parce qu'il y a de leurs biens. Ils réalisent que si la prochaine génération s'engloutit encore plus que celle qui pousse maintenant, ce sera la fin des sociétés, et des écoles, et des paroisses, oui, et de la foi.

Les membres des sociétés sont déjà convaincus de la nécessité de cette œuvre. Les compatriotes qui ne sont pas membres devraient s'intéresser en s'arrêtant à penser que les sociétés nationales ont pour mission non seulement de gérer honnêtement les caisses d'assurances au bénéfice exclusif des nôtres, mais aussi et par-dessus tout de faire des œuvres telles que faire instruire des jeunes gens sans moyens, protéger nos droits attaqués en législation ou ailleurs, augmenter le prestige de notre élément à l'étranger et nous obtenir en retour des puissants encouragements de survivance, notamment de la part de la vieille France, et que sais-je encore.

Avec l'église, l'école et le journal de langue française, la société de secours mutuels est un des quatre piliers de la survivance. C'est afin de la proclamer encore une fois et de renouveler l'intérêt de notre élément que le club Marquette de Woonsocket a lancé son projet d'un grand banquet d'harmonie. Ce sera une fête de tout notre élément, dans notre ville la plus française, en faveur de toutes nos sociétés.

Arthur MILOT

"Constituer un climat"

De l'Avenir national, de Manchester (New Hampshire), numéro du 17 novembre:

Dans la conclusion de sa conférence sur "Ce qu'il faut penser de '37", M. l'abbé Lionel Groulx disait récemment à l'Association des Voyageurs de Commerce du Canada: "J'ai conscience de rester dans les bornes de mon métier quand j'avertis les miens soucieux de garder leur langue, leur culture, qu'on ne les conserve pas comme un bibelot sentimentale, un joyau enfoncé dans une cassette, mais qu'on les conserve comme une fleur, une fleur qui se développe, qui se nourrit, qui se défend, de LEUR CONSTITUTION UN CLIMAT."

Un ami bienfaisant nous fit remarquer aussitôt qu'il y aurait là matière à un livre dont le titre serait une trouvaille, un volume qui montrerait comment nos institutions sont nées, ont grandi, se sont maintenues grâce au climat spirituel de leur entourage, dans nos foyers, nos paroisses, nos écoles, notre vie sociale.

Ces institutions sont aujourd'hui dans un beau titre de gloire, la fleur exquise de l'esprit catholique et français que nos pères ont apportée avec eux du Québec et des autres coins de la terre canadienne, et qui survit à tous les vents contraires, précisément à cause du climat spirituel entretenu dans l'ambiance par les organisateurs et les continuels de notre survie ethnique.

Qu'est-ce après tout que le climat, sinon l'ensemble des circonstances atmosphériques qui nous entourent? Ces circonstances varient selon le temps, les lieux, les saisons, le mouvement des astres. Les êtres les plus robustes s'adaptent à ces variations, mais les êtres les plus délicats, les êtres faibles et sensibles, les plantes déracinées ont besoin d'un climat spécial, d'une atmosphère élémentaire, que l'on crée autour d'eux ou qu'on leur procure en les transportant sous d'autres cieux.

Transportée aux Etats-Unis, l'âme catholique et française que nous avons héritée de nos aïeux est condamnée à vivre entourée des circonstances atmosphériques les plus dommageables. L'esprit matérialiste et assimilatrice de l'Amérique américaine est un souffle glacial qui flétrit peu à peu la fleur de notre patrimoine ethnique de foi, de langue et de traditions. Pour l'en préserver, il faut lui constituer un climat spirituel de vie nationale qui réchauffe l'atmosphère et verse sa rosée bienfaisante sur les fragiles pétales de cette fleur délicate.

Dans les familles, les paroisses, les centres franco-américains où ce climat spirituel existe, la langue, la culture et la foi des ancêtres fleurissent encore et peuvent se perpétuer indéfiniment, pourvu que dure cette atmosphère favorable. Dès que l'atmosphère devient purement américaine, dès que le souci des valeurs spirituelles s'en éloigne, aussitôt se dessèche et tombe la fleur de l'esprit catholique et français; bientôt, la sève elle-même ne circule plus.

En Ontario

Ces concours d'orthographe et de diction

On généraliserait ces épreuves annuelles à toutes les écoles bilingues de la province

Excellents résultats obtenus chez nous

De la Feuille d'Erable, de Tecumseh, Ontario, numéro du 16 novembre:

Nos Canadiens français de Kent et d'Essex seront sans doute très intéressés d'apprendre que les concours d'orthographe et de diction françaises qui furent organisés chez nous il y a deux ou trois ans, ont été généralisés à toute la province.

On sait les magnifiques résultats que produisirent ces épreuves au sein de notre gent écolière. Non seulement elles firent nos enfants à s'appliquer davantage à l'étude de leur langue maternelle, et à se familiariser avec ses nuances et sa terminologie, mais elles créèrent chez eux un engouement qui n'existait pas auparavant. Ces concours enfin firent naître un esprit de légitime émulation entre les élèves de nos différentes sections scolaires en même temps qu'un profond intérêt parmi leurs parents. Nous pouvons bien ajouter aussi qu'ils fournissent à qui de droit une merveilleuse occasion de juger de la compétence et du dévouement des instituteurs et institutrices de nos écoles respectives.

Nous tenons cette nouvelle d'une source autorisée. Il est donc d'ores

et déjà assuré que ces concours feront pour ainsi dire partie du programme annuel de toutes nos écoles bilingues de la province. Cette initiative est surtout due à M. Robert Gauthier — inspirateur de ces premiers concours dans son inspectariat d'Essex et devenu depuis directeur de l'enseignement du français dans Ontario.

Il pourrait bien arriver, avec le temps, que des "joutes" annuelles entre les diverses régions de la province soient organisées sous les auspices des autorités départementales, et alors ce ne sera pas un mince honneur pour les lauréats des épreuves finales de gagner les trophées accordés à cet effet. Nous espérons que, dans ce cas, nos élèves de Kent et d'Essex — qui ont les premiers acquis l'expérience de ce genre de concours — surprendront leurs camarades de l'est et du nord en prouvant à tous que même chez nous — où nous souffrons si désastreusement du manque de contacts fréquents et si saluaires, avec nos compatriotes de l'extérieur — la langue française, quoi qu'on dise, compte de fervents partisans et d'intelligents admirateurs au sein de la jeune génération.

Jean de FIERBOIS

En Alberta

Celui de Saint-Paul

Le Congrès de la langue française

De la Survivance, d'Edmonton, Alberta, numéro du 17 novembre:

Le deuxième Congrès de la langue française tenu à Québec nous a servi de nombreuses leçons. Quelques-uns mêmes de ceux qui ne comprennent pas la portée de cet examen de conscience du Canada français trouvaient qu'on y accordait beaucoup trop d'importance.

Vous comprenez, vous, n'est-ce pas, qu'une enquête faite sur notre situation nationale ne vaudra qu'en tant que chaque Franco-Canadien se donnera la peine de vivre les résolutions prises là-bas. Il fallait donc choisir, éliminer, ordonner le travail à faire, chez nous.

Le 7 novembre dernier, les nôtres se réunissent en Congrès régional, à St-Paul. Si les congressistes ont qualifié cette assemblée "une des réunions nationales les plus pratiques et les plus cordiales", c'est donc qu'il y a là pour nous encore une ligne de conduite à prendre.

Ne prenons pas l'attitude de blasés devant ces multiples modes de vie que nous recevons de part et d'autre, ces temps-ci; comprenons que le réveil national qui se fait suscite de nobles efforts. Il faut jallier aussi de vraies lumières pour notre relèvement; n'ayons pas la puérilité ou l'orgueil de le nier.

Le Congrès de la Langue française tenu à St-Paul faisait écho au grand Congrès de Québec. Il eut pour effet ce que nous attendions avec justesse le président général de l'A.C.F.A., "Quoi qu'on dise, il reste toujours quelque chose d'un Congrès, quand même ce ne serait que l'avantage de se réunir, de se revoir, de faire de nouvelles connaissances."

Donc, à St-Paul, les compatriotes de la région se sont rencontrés, se sont connus, se sont aimés. Premier élément de l'action commune. Cette rencontre du clergé, des chefs laïques et du peuple a permis de puiser aux mêmes principes la doctrine de notre attachement au clergé; de notre devoir en face de la question scolaire; du fonctionnement des comités de l'A.C.F.A., au point de vue financier ou au point de vue mouvement, activités qui doivent créer des convictions personnelles chez les Canadiens français, fiers de leur titre.

J. C.

VIENT DE PARAÎTRE

"La plus belle chose du monde"

Au "Devoir", un roman de Michelle Le Normand, 250 pages, \$1.00 franco

Quatre adolescentes partent avec enthousiasme à la conquête de la vie; partent pleines d'espoir et d'entrain, et jeunes filles, promettent leur joie, leur amour de l'amour, dans le Montréal de 1813, 1919, 1920, etc... L'atmosphère est ressuscitée avec chaleur et vérité; les personnages imaginés, paraissent réels; peu de coups de théâtre; une trame humaine et vraisemblable, qui touche parfois à la grande émotion; des sentiments d'abord jeunes et légers; puis de véritables amours, comportant autant de souffrance que de bonheur.

L'amitié liée au couvent, au moment de leur intérêt palpitant pour les cours de littérature et pour le professeur de littérature, subsiste tout le long du livre, malgré les circonstances adverses, les séparations, les devoirs qui apportent la vie réelle et leurs diverses vocations.

Mais, sera-ce donc l'amitié, la plus belle chose du monde? Lisez pour le savoir, ce nouveau livre. La plus belle chose du monde, est en vente au Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est.

A l'Université

La chaire Forget

Les cours de Me René Faribault

Le notaire René Faribault, à qui la Faculté de droit de l'Université de Montréal a confié le cours d'économie et de législation financière de la chaire Forget, donnera ce soir, à 8 h. 30, à l'immeuble central de l'Université la première de ses vingt leçons de l'année. Ces leçons se poursuivront à la cadence de trois par semaine: le mardi, le mercredi et le jeudi, à la même heure et au même endroit.

Lors de la fondation de la chaire Forget, M. Edouard Montpetit, nouvellement arrivé d'un séjour d'études en Europe, a assumé tous les cours se donnant sous les auspices de cette fondation de la Faculté de droit: cours de législation financière, cours de législation commerciale et cours de législation industrielle. L'Université de Montréal, devenue autonome et M. Montpetit nommé secrétaire général de l'Université, il a fallu faire un nouveau partage des cours de la chaire Forget. C'est à ce moment que l'on a choisi M. le notaire René Faribault pour le cours de législation financière.

J'étais à Sainte-Marguerite, en vacances, nous dit M. Faribault, et je ne m'attendais nullement à une nomination de ce genre. Il est à noter que les cours de la chaire Forget sont publics. Conséquemment, toutes les personnes qui désirent assister au cours de législation financière de M. Faribault n'ont qu'à prendre un siège de soir dans la salle du cours à l'Université.

Invité à donner un aperçu de son cours, Me Faribault le fait comme suit:

— Prenant pour base que l'instrument de la finance est la monnaie, et que la finance c'est en premier lieu l'échange contre elle des utilités, je donnerai d'abord, en manière d'introduction, des généralités sur la finance et le crédit et sur les divers contrats président à tel échange. Puis dans une première partie, je traiterai de cet instrument de la finance qu'est la monnaie, dirai ce que furent nos anciens systèmes monétaires, en quoi consistent nos monnaies actuelles, et quelle est la législation qui les régit.

— La seconde partie du cours sera consacrée à la finance privée, et j'y parlerai de la distinction et de la nature des biens, de leurs divers détenteurs et des formalités à observer par chacun d'eux, pour faire des opérations financières, c'est-à-dire échanger tels biens pour de la monnaie. Cette deuxième partie se terminera par une étude détaillée de notre système bancaire — banque du Canada et banques à chartre — et des opérations qui leur sont permises ou prohibées.

— Enfin, dans la troisième partie, j'étudierai notre législation financière publique, comment l'Etat et les autres corps publics peuvent se procurer de l'argent par voie d'impôt, et quelles formalités président à l'adoption et au vote du budget et au contrôle des dépenses.

— Vous parlerez d'impôts? Etes-vous d'avis que l'imagination du législateur peut encore en découvrir? — Pardon, pardon, moi je prends la loi telle qu'elle est, je m'en tiens à la situation présente. Je m'occupe du passé et du présent, mais non du futur. Le futur, je le laisse aux économistes et aux législateurs.

— Alors, que dites-vous de deux impôts qui pèsent sur les Canadiens depuis plusieurs années déjà: l'impôt sur le revenu, si combattu quand on a commencé à en parler, et la taxe de vente, fédérale s'entend?

— Ce sont probablement là les deux impôts les plus justes, étant donné que nous sommes sous le régime libéral, en économie.

— Et la taxe de vente en vigueur à Montréal?

— Vous voulez m'entraîner sur un terrain dangereux, dit en riant

Me Faribault. Il aiguille alors la conversation sur un sujet moins glissant.

A. A.

"Le règne de la peur"

PAR MADELEINE CHASLES

ETUDE BIBLIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Le règne de la peur est une étude biblique, psychologique et spirituelle, d'une portée profonde et d'une étonnante actualité. C'est un livre qui éclairera nos jours d'angoisse et d'incertitude.

En voyant les événements européens qui s'aggravent de mois en mois, nous subissons tous, bien qu'à des degrés divers, cette emprise de la peur, de l'inquiétude, qui est un des plus sombres caractères de notre temps.

D'où vient la peur? Quelle est sa lointaine origine? Quelle est sa psychologie?

Peut-on y opposer un remède? Telles sont les questions que pose le nouvel ouvrage de Mme Madeleine Chasles, et auxquelles il répond.

Après avoir déroulé "le fil noir" de la peur à travers la Bible, — depuis le premier mot d'Adam "Tal eu peur... et je me suis caché", jusqu'aux derniers cris des hommes, glacés de terreur lors de la Grande Tribulation, selon l'annonce du Seigneur lui-même: "les hommes secheront de frayer", — l'auteur nous montre de quoi sont faites ces peurs, grandes et petites, celles qui s'insinuent dans chacun des jours de notre vie.

Elle fait oeuvre de psychologue extrêmement averti, dévoilant la conscience humaine aux prises avec les attaques, sans cesse renouvelées, de la crainte, de l'angoisse, de la peur, du lendemain.

Brochure de plus de 200 pages, format bibliothèque. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de 75c franco.

LA VIE SPORTIVE

(Suite de la page 10)

Shapiro gagne contre Dunn au St-Jacques

Butch Shapiro, l'idole de la colonie juive de Montréal, a remporté une autre victoire hier soir lors de la séance de lutte au Marché St-Jacques qui était sous la direction du matchmaker Ray Lamontagne. Sa victoire fut obtenue à la suite de la double disqualification de Dynamite Dunn, le dur à cuire de Boston, qui n'a nullement ménagé son rival dans la finale qui était de deux dans trois.

Le poids mi-lourd de Boston a réussi à prendre la première chute en 20 minutes mais non sans avoir eu recours à toutes sortes de tactiques rudes et même brutales mais dans les deux autres engagements il s'aventura trop loin et l'arbitre Saxon le chassa de l'arène pendant que les spectateurs lui faisaient une manifestation hostile.

Dans l'engagement final Dunn, qui avait fait des siennes toute la soirée se saisit d'un mouchoir que l'arbitre avait dans sa poche d'arrière de pantalon et l'entourant autour du cou de Shapiro il se mit en train d'étrangler son adversaire. L'arbitre s'empressa d'intervenir et après avoir fait lâcher prise à l'Irlandais il n'hésita aucunement à déclarer la victoire à l'athlète de Plattsburgh à la grande satisfaction de l'assistance.

La semi-finale fut une scientifique exhibition du genre libre car Paul Gaudette et Edde Marquette passèrent en revue toutes les belles prises qui sont permises et l'assistance goûta ce match qui fut annulé après 30 minutes.

Dans les autres combats à l'affiche, Aurèle Lebel a vaincu Wilfrid Du Tremble et Jack Remillard a eu raison de Paul Durocher pendant que Bull Texas annulait avec Dick Tracey. Ce dernier fut victime d'un accident juste au moment où la cloche annonçait la fin du combat. Accidentellement Texas frappa de son genou le nez de Tracey et fit une large coupure et l'on craint même une fracture. Tracey saignait abondamment lorsqu'il quitta l'arène.

Les arbitres Saxon et Jos Robert ont su diriger avec tact les cinq combats à l'affiche au Marché St-Jacques hier soir.

Le promoteur Lamontagne a réussi à obtenir la signature d'Aurèle Lebel pour un match qui sera la finale de lundi soir prochain. L'adversaire de Lebel sera Paul Gaudette.

Hull et Cornwall victorieux

Ottawa, 23. — En présence de deux mille personnes, les Volants de Hull ont réussi à vaincre le La Salle par un résultat de 4 à 3, hier soir, à l'Auditorium, dans une joute de séries régulières de la Ligue Senior d'Ottawa. Cette joute fut la plus enlevante encore disputée cette saison dans ce circuit amateur.

A la fin de cette partie, l'arbitre Jack Duggan échangea quelques coups de poings avec Aurèle Myre, joueur de défense du La Salle, mais cette bataille fut de courte durée et les dommages furent insignifiants. Composition des équipes:

Hull Volants	LaSalle
Hunter	Pinko
Kipp	but
G. Reinhardt	défenses Bordeleau
Mousette	défenses Renaud
Sauvageau	centre E. Mentzel
Pranschke	avant Degagné
	avant Kusko
	Volants, subs: Cholette, P. Reinhardt, Devine, Howe, Walters, Guertin, Morin et Thibeault.
	LaSalle, subs: McDonald, McPaul, Riopelle, Myre, G. Mentzel, Guzzo, Milford et Scollon.

Arbitres, Jack Duggan et Cy Denney.

VICTOIRE DU CORNWALL

Cornwall, 23. — Dans une joute d'exhibition disputée en cette ville hier soir, les Volants de Cornwall ont facilement triomphé du club Valleyfield de la Ligue Province de Québec. Le résultat fut de 5 à 2. Le Valleyfield, qui était à sa première partie de la saison, ne paraissait pas être en condition et c'est ce qui explique son échec.

DUBONNET
VIN TONIQUE ET APÉRITIF

L'OURS
Le chasseur de gros gibier qui veut traquer l'ours noir constatera que la province de Québec offre, sous ce rapport, le plus beau champ d'action de tout le Canada. Les bois du nord et la péninsule de Gaspé sont les territoires de chasse favoris. Pour un animal de sa taille, l'ours n'a pas une dépeinte étonnante de silence. Après ses longs mois d'hivernement, il s'aventure au loin pendant quelque temps, en quête de nourriture. C'est à cette époque de l'année que sa fourrure est la plus belle. Notre saison de la chasse à l'ours s'étend du 20 août au 30 juin de l'année suivante.

40 \$ 265 ONCES 26 \$ 190 ONCES 10 85¢ ONCES

Cette Réelle Saveur de Hollande
Gin de Kuyper
EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

Jusqu'à 2h:

du matin

Ordre de la Commission des liqueurs

La Commission des liqueurs vient de prendre des mesures pour que ferment à 2 heures du matin tous les endroits où l'on sert des liqueurs à Montréal, et on a annoncé que la tolérance après minuit ne continuera que si les clubs de nuit et les établissements semblables ferment à 2 heures au plus tard. Cette attitude a été annoncée hier par M. Edouard Archambault, conseiller juridique de la Commission, après que tous les détenteurs de permis eurent reçu une lettre à cet effet; la Commission y ordonne aussi de ne servir aucune boisson alcoolique après minuit, et cela vaut pour tous les soirs de la semaine.

Seulement, on laissera les clubs ouverts jusqu'à 2 heures et les clients pourront consommer les liqueurs commandées avant minuit. La loi dit que les détenteurs de permis ne peuvent vendre ni bière, ni vin après minuit, mais la Commission avait jusqu'ici exercé une certaine tolérance. Cependant la situation est devenue telle récemment qu'on a jugé bon d'avertir les intéressés de se conformer à la loi. Cette loi ne concerne que la bière et le vin, car les boissons alcooliques ne sont censées être vendues que par les clubs à leurs membres, mais cette dernière disposition est un peu tombée en désuétude et maintenant en pratique la même règle s'applique dans tous les cas.

Cette décision atteint non seulement les clubs, mais les autres détenteurs de permis comme les restaurants et les salles à manger dans les hôtels. On a aussi averti les détenteurs de permis de la Commission qu'ils ne doivent pas tolérer les appareils de jeu de hasard dans leurs établissements.

Voici le texte des deux lettres envoyées aux intéressés:

"En vertu de la loi des Liqueurs de Québec, article 42, il est interdit aux établissements licenciés pour vendre du vin ou de la bière durant les repas, d'en vendre ou servir après minuit. Par tolérance, ces établissements peuvent permettre à leurs clients de consommer après minuit les boissons commandées avant cette heure.

"C'est la volonté bien arrêtée de la Commission de voir à ce que tous les licenciés se conforment à la loi et n'exécutent en rien les droits qui leur sont conférés par leur permis. Des sanctions sévères seront prises contre tous les licenciés pris en faute."

Signé: Commission des Liqueurs de Québec, par Edouard Archambault.

Voici le texte de la lettre sur les jeux de hasard:

"A tous les détenteurs de permis de la Commission des Liqueurs de Québec:

"Les jeux de hasard, de quelque nature qu'ils soient, et notamment ceux qui ont pratiqué au moyen d'appareils mécaniques, ou slot machine, sont formellement interdits dans les établissements licenciés par la Commission des Liqueurs de Québec, de même que les paris sur courses ("bookies"). Tout détenteur de permis qui tolérera dans son établissement un de ces appareils mécaniques s'exposera à perdre son permis.

"La Commission attache une grande importance à cette question et entend se montrer sévère à l'égard de tous les détenteurs de permis pris en faute."

Signé: Commission des Liqueurs de Québec, par Edouard Archambault, aviseur légal.

M. Victor Barbeau et les coopératives

M. Victor Barbeau a prononcé une intéressante conférence dimanche après-midi, sous les auspices de "La Familiale", coopérative de consommation.

Le conférencier explique "Ce que peut la coopérative de consommation pour nous". Après avoir fait ressortir combien infime est notre place dans le domaine économique et grand le nombre des chômeurs canadiens-français, il montre comment nous pouvons faire nos affaires nous-mêmes, augmenter notre pouvoir d'achat, nous procurer les capitaux nécessaires à une coopérative de consommation qui, au lieu de gagner des profits pour le capital, en gagne pour ses membres consommateurs et les leur redistribue à la fin de l'année. Dans une coopérative, plus une personne achète, plus elle économise, sans aucun effort, sans privation.

Le système coopératif est le seul qui s'occupe du bien-être intellectuel et moral de ses membres tout en visant à leur sécurité économique. C'est le système qui permet le mieux l'épanouissement de la fraternité humaine; c'est aussi le plus facile à mettre en pratique et qui donnera des résultats immédiats. Le conférencier se dit persuadé que tous vont saisir l'occasion avec empressement de se joindre à "La Familiale", coopérative de consommation dont il est président, car tous nous sommes désireux de redevenir propriétaires chez nous. Notre rôle de locataires doit cesser, nous ne devons plus dépendre des autres pour gagner notre pain quotidien, nous devons faire nos affaires nous-mêmes, nous pouvons le faire et nous allons le faire.

"Sa Sainteté Pie XI"

(par Mgr R. FONTENELLE)

"Une vie, un pontificat, qui appartiennent déjà à l'histoire". Volume de 430 pages. Au comptoir ou par la poste 90s.

Service de Librairie du "DEVOIR"

430 Notre-Dame E., Montréal

Un grand succès

missionnaire

L'Aide Intellectuelle Missionnaire a expédié en 5 ans, 7,960 volumes d'étude en missions

L'Aide Intellectuelle Missionnaire célèbre, cette année, le 5^e anniversaire de sa fondation. Cette œuvre, l'une des plus utiles aux missionnaires, a pour but de leur procurer des livres qui leur sont le plus indispensables pour "bâter" l'Eglise chez les infidèles.

Besoin des missionnaires

Les missionnaires, on le devine aisément, ont grand besoin de livres pour exercer efficacement leur ministère sacerdotal. Loin des centres intellectuels, loin des bibliothèques des grandes villes, et, souvent même, loin de confrères qui puissent les éclairer, ces apôtres du Christ éprouvent un immense besoin de lumière pour résoudre leurs problèmes, dissiper leurs doutes, orienter leur apostolat. Le nombre toujours croissant des demandes que nous font les missionnaires et la chaleur qu'ils mettent à nous remercier et à nous féliciter de notre initiative font deviner leur pénurie. Trop pauvres pour se procurer eux-mêmes ces volumes si pleins de lumière et si réconfortants pour leur propre vie spirituelle, leur soif du savoir reste toujours insatisfaite. "Savez-vous, nous écrivait un missionnaire de la baie James, savez-vous combien nous manquons de livres? nous en souffrons beaucoup."

De fait, trop longtemps l'on n'a songé qu'à leur fournir les secours matériels, de quoi subvenir à leur logis, à leur subsistance, à leurs voyages. L'on a oublié généralement que "l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de mon Père". Ce texte ne s'applique-t-il pas tout d'abord au prêtre, au messager du Christ, au docteur des nations? Ainsi donc, le missionnaire, pour implanter solidement l'Eglise en terre païenne, réclame des volumes d'étude afin d'y puiser une doctrine sûre et vivifiante.

Réponse de l'A.I.M. à ce besoin

L'Aide Intellectuelle Missionnaire a été fondée, en 1932, à Ottawa, précisément pour répondre à cette détresse. Déjà une foule de bien-faiteurs (plusieurs centaines...) nous ont envoyé, par milliers, des manuels de théologie et de philosophie, d'apologétique et d'histoire de l'Eglise; des livres de spiritualité et de piété; des Vies de saints; des bibles catholiques; des manuels de médecine et de sociologie, de littérature et de liturgie; des livres et des bulletins d'action catholique, des dictionnaires français, anglais, latins, etc...

Par centaines aussi, on nous a envoyé des encyclopedies, des tracts, des séries de revues comme l'*Ami du clergé*, la *Vie spirituelle*, l'*America*, les *Semaines religieuses* de Québec et de Montréal, les *Annales des Prêtres-Adorateurs*, les *Annales de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus*, les *Documents théologiques*, les *Etudes*, etc... Nous avons même reçu des dactylographes et des mimeographes usagés.

Tout, ou peu s'en faut, a servi et fut expédié dans les missions de l'Ouest canadien, en Afrique et en Chine.

Bien plus, grâce aux milliers de timbres oblitérés et aux nombreuses aumônes qui nous arrivent d'un peu partout, l'Aide Intellectuelle Missionnaire a pu acheter, pour un millier de piastres, des nouveaux manuels de théologie et de pastorale (Merkelbach, Hervé, Spirago, Civardi, Vermeesch, etc...). Ces aumônes nous permettent aussi de payer une trentaine d'abonnements aux revues sacerdotales et religieuses énumérées plus haut.

Merci à nos bienfaiteurs

C'est ainsi qu'en l'espace de 5 ans, l'Aide Intellectuelle Missionnaire a expédié en missions plus de 7,960 volumes d'étude. Vraiment, ce fut un immense succès. Que le Christ-Roi, le Grand Missionnaire, et Marie Immaculée, la Reine des Missions, en soient loués et remerciés. Nous les prions de récompenser eux-mêmes les amis de plus en plus nombreux de notre œuvre. A tous, merci, grand merci.

N.B. — Les personnes qui auraient des livres dont elles ne se serviraient plus et qu'elles croient devoir être encore très utiles aux missionnaires peuvent adresser leurs envois ou, à défaut de livres et de timbres oblitérés, leurs aumônes à: L'Aide Intellectuelle Missionnaire, Scolastic Saint-Joseph, Avenue des Oblats, Ottawa, Ontario.

Au Château de Ramezay

Sous la présidence de Mme B.-G. Bourgeois, la section féminine de la Société des antiquaires tiendra sa réunion mensuelle demain, mercredi, à 3 h. 30, au Château de Ramezay.

La conférencière sera Mrs M.-D. Macdonald.

Le thé sera servi par Mmes W.-D. Lighthall et N.-K. Laflamme, assistées de Mmes Andrée Ostiguy, Elaine Bélanger, Nicole Brosseau, Barbara Gyswaki, Elizabeth Hanson, Anne Winslow-Sprague et Janet Porteous.

Fête aux huîtres

L'Association des anciens élèves du Collège Ste-Marie aura sa première fête aux huîtres annuelle, le 1^{er} décembre, à 8 h. du soir, au réfectoire du collège. "On est prié d'apporter ses outils..." Les huîtres et la bière seront de la première qualité. Les billets s'enlèvent rapidement. On s'attend à une nombreuse assistance. Le secrétariat se fera un plaisir de fournir des listes de noms ou des numéros de téléphones des confrères. L.A. 4453.

Comme au treizième siècle

Paris, 23. (C.P. Havas). — Une émouvante cérémonie qui rappelait les fastes de la France du 13^e siècle s'est déroulée avant-hier après-midi dans l'église Saint-Louis en l'île. En présence de Mgr Chapsal, de l'archevêque de Paris, de Mgr Weygand, le cardinal Tappouni est venu rendre hommage au roi saint Louis "le bon sergent de Dieu", qui aimait venir entendre réciter l'office divin à ce même endroit, au bord de la Seine.

Le cardinal, reçu aux sons des orgues, fut conduit à son trône en un cadre de quatre chevaliers du Saint-Sépulchre et d'un chevalier de Malte en grand costume. Après le

chant du *Magnificat*, le cardinal écouta le discours du chanoine Renaud, curé de la paroisse, qui lui dit notamment: "Cette visite, vous avez voulu qu'elle soit le témoignage de votre reconnaissance envers le grand Roi qui a tant fait pour votre pays. Vous lui rendez la visite qu'il vous a faite il y a sept siècles, allant en Syrie non comme dans un pays à conquérir mais un pays à secourir."

La cérémonie se poursuivit par la procession des reliques portées par quatre jeunes gens vêtus de l'aube, puis par un *Te Deum* entonné en l'honneur du vénérable patriarche.

La démission

de M. Bruce

M. Hepburn entend fermer la résidence du lieutenant-gouverneur d'Ontario

Toronto, 23. (C.P.) — M. Herbert A. Bruce, le lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, a rendu public, hier soir, la lettre par laquelle il a offert sa démission à M. Mackenzie King, le premier ministre du Canada. Cette lettre, datée du 16 novembre, remercie M. King d'avoir proposé un prolongement du mandat du lieutenant-gouverneur actuel de l'Ontario.

M. Bruce demande au premier ministre de ne pas du moins prolonger son mandat au-delà du 1^{er} décembre.

En voici le texte:

"Mon cher M. King,

"Le 10 octobre, M. Hepburn est venu me voir, à mon bureau de l'hôtel du gouvernement, pour me faire part de l'intention de son cabinet de fermer presque tout de suite l'hôtel particulier du lieutenant-gouverneur. Je le mis alors au courant des engagements que j'avais déjà pris, au nombre desquels se trouvent la réception de M. Cordell Hull, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, et de M. Norman Armour, ministre américain au Canada, et à L.L. EE. lord et lady Tweedsmuir, la visite de L.L. EE. à l'exposition d'hiver, ainsi que la réception aux exposants américains et canadiens, ainsi qu'aux visiteurs importants d'Angleterre, des Etats-Unis, de Belgique, de Hollande, de l'Etat libre irlandais et du Canada, et le dîner à être offert à tous les participants étrangers à l'exposition d'hiver.

"J'ai cru nécessaire de tenir moi-même tous ces engagements, ce qui de fait prolongerait mon mandat jusqu'au 26 du courant.

"Je crois avoir accompli, pendant cinq ans, mon devoir de lieutenant-gouverneur de façon satisfaisante et je vous prie respectueusement de rendre ma démission effective à compter du 1^{er} décembre prochain.

"Je dois en même temps vous offrir mes sincères remerciements d'avoir proposé le prolongement de mon mandat."

Pour paraître prochainement

"Le Drapeau de Carillon"

DRAME CHORAL EN UN ACTE, PAR LE P. GUSTAVE LAMARCHE, C.S.V. — PREFACE DE M. ARTHUR LAURENDEAU

On nous écrit:

La Librairie St-Viateur annonce la publication prochaine d'un nouvel ouvrage du R. P. Gustave Lamarche, auteur de *Jonahs*.

Il s'agit cette fois d'une œuvre spécifiquement canadienne. Le sujet en est même le plus canadien de tous puisqu'il a trait à notre emblème national, il nous faut un signe de ralliement, un signe qui fasse l'unité de nos forces pour les luttes présentes et qui en même temps nous relie à notre passé. Est-ce le temps de nous donner ce symbole?

Passant outre à la question théorique, le P. Lamarche cherche une solution, aussi décisive que possible, dans notre situation immédiate *actuelle*. Nos misères d'une part, nos aspirations de l'autre, nous commandent de nous unir. Et cela se fera très bien autour du plus beau mémorial de notre gloire. L'auteur nous amène sur la scène les "gars de Carillon", qui nous font la leçon du patriotisme à travers la "clameur de l'Histoire". Puis, après avoir gémé ensemble sur la "pléuiterie" et l'apathie qui nous conduisent à l'abîme, on relève ensemble le "sacrement de la vaillance", et on se tourne avec confiance vers l'avenir.

La formule scénique adoptée par l'auteur est celle qui appelle le *drame choral*, intermédiaire entre le chœur parlé et l'action dramatique ordinaire.

On peut donner immédiatement les commandes au service de librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame, Montréal, pour l'édition ordinaire (25 sous, franco), ou pour l'édition de luxe (50 sous), — toutes deux très élégantes.

N.B. — Cette pièce est l'une des quatre œuvres canadiennes qui seront créées à la prochaine soirée dramatique des Ecrivains canadiens.

A Verdun

Pas d'augmentation de la taxe scolaire

Election partielle demain — M. Ferland tiendra une assemblée ce soir à l'hôtel de ville

A la séance d'hier soir du conseil municipal de Verdun, on a annoncé que la taxe scolaire ne sera pas augmentée cette année dans cette ville. M. le maire Ferland a au nom du conseil félicité la Commission à ce sujet.

M. l'échevin Wilson a proposé qu'on demande au gouvernement provincial de donner à Verdun sa part des \$450,000 qui seront dépensés pour les jeunes chômeurs. M. Ferland a dit qu'il aurait une entrevue avec le premier ministre demain à Québec, et qu'il en profiterait pour discuter ce sujet.

Le conseil a adopté deux résolutions de sympathies à l'occasion de la mort de Mme H. Perrin, et de M. Richards.

Après la séance du conseil le maire a annoncé qu'il tiendra une assemblée publique ce soir, à l'hôtel de ville, pour exposer ce qu'a fait son administration et expliquer certains items du nouveau budget. Il ne sera pas question à cette assemblée de l'élection partielle qui doit avoir lieu demain à Verdun, pour le choix d'un conseiller au siège no 2 du quartier no 3.

Demain, pour cette élection, les polls seront ouverts de 9 h. du matin à 8 h. du soir. Les candidats en présence sont M. A. Burton et M. George Brown, qui a démissionné récemment.

Nos entrevues

Un ministre manitobain: M. Sauveur Marcoux

De passage à Montréal, M. Sauveur Marcoux, député de La Vérendrye, ministre sans portefeuille dans le cabinet manitobain, membre de l'Association des Canadiens français et président des commissaires d'écoles canadiens-français de cette province, a bien voulu nous accorder une courte entrevue samedi midi aux bureaux du Canadian National et nous parler un peu de la situation manitobaine, du point de vue général et du point de vue français.

Du point de vue économique, la situation est fort satisfaisante, de dire M. Marcoux. C'est ainsi que la récolte de blé de cette année est comparable à celle de 1917, ce qui n'est pas peu dire pour un Manitobain. Nous avons récolté un blé merveilleux, le fameux "Thatcher", qui ne rouille pas. Le gouvernement manitobain a distribué de ce blé aux fermiers il y a quelques années et voilà que 300,000 minots ont été recueillis cette année. Le gouvernement a donné ordre de ne pas réprendre le "Thatcher" à l'étranger et cet avis a été écouté des fermiers. Nous voilà donc en possession d'un blé supérieur au blé "Marquis". Le "Thatcher" est vraiment une chose merveilleuse, et marque un progrès indéniable dans l'amélioration des cultures.

200,000 minots de ce blé sont nécessaires pour une seule semence chez nous, c'est dire que nous n'en avons pas à donner pour le présent. Oui, nous sommes très satisfaits de la situation économique.

La situation scolaire

—Et dans le domaine scolaire, avons-nous demandé à notre distingué visiteur, quelle est la situation?

—La situation est là aussi excellente, et ici je dois rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire au journal le *Devoir* honneur pour le beau travail qu'il ne cesse de faire pour la cause française dans toute l'Amérique. Le soutien moral et souvent matériel qu'il nous a valu nous a été d'un précieux secours.

Vous savez que le programme français est contre la loi au Manitoba, cependant nous le maintenons grâce à notre nombre. L'Association des Canadiens français est très forte et ses suggestions sont souvent reconnues par les autorités. Notre position scolaire est imposante. Nous avons actuellement un surplus d'institutrices diplômées et approuvées par le Département d'éducation. Mais nous avons préparé ce beau résultat par l'insistance de cours pédagogiques très au point qui ont forcé l'approbation de ceux qui auraient pu être les plus hostiles à notre cause. Nos écoles bénéficient d'un octroi du gouvernement. Il y a peu de fanatismes maintenant au Manitoba, peu de francophobes, sans quoi nous ne pourrions interpréter la loi en notre faveur comme nous le faisons.

—Prévoyez-vous d'autres améliorations dans le sens de l'épanouissement plus complet du système scolaire?

—Les difficultés que nous éprouvons encore se manifestent dans les centres où la population est mêlée. Nous rencontrerons là par exemple des délateurs. Des gens qui ne nous sont pas sympathiques et qui feront toutes sortes de rapports aux autorités gouvernementales afin de nous discréditer. Mais l'accroissement rapide de la popu-

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ

DUPUIS

SOYEZ AUX ECOUTES
VENDREDI SOIR
CHLP 7 H. 45

PARENTS... AMENEZ LES ENFANTS
VOIR LE PERE NOEL ET LA JOLIE FEE DES ETOILES

PERE NOEL remet une bonbonnière-souvenir à chaque enfant.

Entrée .05

LA FEE DES ETOILES donne une boîte-surprise.

Entrée .25

Heures de visites: 9 h. 30 à 5 h. p.m. — le samedi de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.

Au Royaume des Jouets — DUPUIS — sous-sol (De Montigny)



Vente!... 600 chandails d'hiver

POUR HOMMES ET JEUNES GENS



Prix
ordinaire
2,95,
CHACUN.....

195

Poitrines: 35 à 44 dans le lot. Un spécial très à propos... un prix d'au-boine. Faites-en votre profit.

EPAIS TRICOT JUMBO

Modèles CHALE ou PULL OVER

Tricot épais et chaud pour le sport, pour le travail. Il vous faut absolument un tel chandail et il n'y a pas de meilleure occasion que cette vente pour vous l'acheter pour les mois d'hiver. Tricot tout laine. Collet châte dans le genre veston à boutons. Noir, brun, marine ou marron. Pull-Over avec collet rond ou châte. Noir, brun ou marron.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

S'il vous est impossible de venir au magasin, téléphonez: PLateau 5151 — local 202.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, gérant. A.-J. DUGAL, v.p. et dir. gén.

Les salaires de Radio-Canada sont-ils insaisissables?

La question est soumise à la Cour d'appel — Le juge de première instance a décidé qu'ils sont saisissables

La Cour d'appel a entendu une cause hier dans laquelle il s'agit de déterminer le statut légal de Radio-Canada. Cette corporation appelle d'un jugement du juge MacDougall, de la Cour supérieure, qui a décidé que le salaire d'un employé de Radio-Canada peut être saisi pour dette. La corporation prétend qu'elle est un service de la Couronne et que ses employés ont les mêmes droits que les autres employés de la Couronne, et que leurs salaires sont insaisissables.

On a cité force jurisprudence des deux côtés. Le procureur de Radio-Canada a invoqué, à l'appui de sa prétention que cette corporation n'est qu'un service du gouvernement du Canada, le fait que ses employés font partie du service civil, que la corporation n'a pas le pouvoir d'émettre des décrets, n'a pas de capital, ne peut disposer d'aucune propriété, que ses comptes sont déposés au nom du Receveur général du Canada et que ses livres sont audités par l'auditeur général. De plus elle doit faire rapport au parlement et son budget est déterminé par le parlement.

On a invoqué d'autre part pour l'intime une clause de la loi instituant Radio-Canada à l'effet que la corporation a la capacité de

contracter, de poursuivre et d'être poursuivie en son nom. C'est sur cette clause que le juge de première instance s'est appuyé pour rendre sa décision. L'intime invoque de plus le fait que l'insaisissabilité du salaire du défendeur n'a pas été plaquée, que le défendeur n'est pas un officier public aux termes du Code civil, et que les artistes de la radio ne sont pas employés en vertu de la Loi du service civil.

Société St-Jean-Baptiste

CONCOURS DE RECRUTEMENT
Les Canadiens français qui ne sont pas membres de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sont invités à profiter du concours de recrutement qui se terminera le 30 novembre.

Pour parler et agir au nom de la nationalité, il faut un organisme puissant et représentatif. C'est en unissant nos forces que nous accroîtrons notre influence et notre prestige.

Tout patriote doit appartenir à la Société nationale.
Les recruteurs et les propagandistes sont à l'œuvre dans toutes les paroisses. Empressez-vous, Canadiens français, de donner votre nom.

"Notre survivance française"

"Notre survivance française", la dernière brochure du R. P. Alexandre Dugré, S.J., se vend 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, \$3 le cent, franco, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame, est, Montréal.

Collection "Coquelicot"

Chaque volume cartonné, avec illustration en couleurs sur toute la couverture, très jolie présentation. Format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste, 50 sous.

KILDINE — Histoire d'une méchante petite princesse, par Marie, Reine de Roumanie.

EDGAR MOUQUET — Sportif professionnel, par Jean Drault.

LA CAPTIVE DE LA VOLTE, par Marguerite Thibaudet.

LA COULEUVRE DE SAINT-BONNET, par A. Janin.

LA DIANE DE MARLY, par Julie Laverger.

LE PETIT VIOLON DE LA GRANDE DEMOISELLE, par Louis Sanolet.

LE SCARABEE D'OR, par Edgar Poe.

DIX CONTES, d'Alphonse DAUDET.

ROBERT HELMONT, par le même.

LE GRILLON DU FOYER, par Charles Dickens.

CANTIQUE DE NOEL, par le même.

LE ROCHER DE SEMIRAMIS, par E. P. Gehu.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame est

Montréal